



**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE  
DES SOLUTIONS POUR LE PROJET DU PONT DE L'ÎLE-D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉS DE QUÉBEC, DE BOISCHATEL ET DE SAINT-PIERRE-DE-  
L'ÎLE-D'ORLÉANS**





**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC  
DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE**

**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE  
DES SOLUTIONS POUR LE PROJET DU PONT DE L'ÎLE-D'ORLÉANS  
MUNICIPALITÉS DE QUÉBEC, DE BOISCHATEL ET DE SAINT-PIERRE-DE-  
L'ÎLE-D'ORLÉANS**

NUMÉRO DE DOSSIER : 7121-14-AD01

(Numéro de contrat : 850 863 902)

Étude préparée par :  
Jean-Yves Pintal  
Archéologue consultant

Québec, septembre 2014

## RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit dans un mandat reçu du ministère des Transports du Québec (MTQ), qui consiste à évaluer le potentiel archéologique d'une zone retenue dans le cadre de l'étude de solutions pour le projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans (figures 1 et 2). L'objectif de ce rapport est de déterminer si des sites archéologiques préhistoriques ou historiques sont présents ou susceptibles d'être découverts dans la zone d'étude du projet.

Les recherches et les analyses ont permis de constater que le secteur à l'étude est en tout ou en partie inclus dans le site patrimonial de la Chute-Montmorency et dans le site patrimonial déclaré de l'Île-d'Orléans. Plusieurs sites archéologiques ont été localisés à l'intérieur des limites de ce secteur, dont certains, comme les sites CfEs-22 et CfEs-23, occupent des superficies imposantes. Par ailleurs, ce site recèle des vestiges d'occupation domestique qui remontent au 17<sup>e</sup> siècle, de nombreuses installations qui témoignent de la guerre de la Conquête, un des premiers établissements de villégiature au Canada, un des plus vastes complexes de scierie en Amérique du Nord et les plus vieilles centrales hydroélectriques du Québec. Cela étant dit, ce secteur a été réaménagé à maintes reprises au cours du dernier siècle, et les travaux ont eu des répercussions majeures sur l'état de conservation de certains des vestiges présents ou susceptibles d'être présents en ces lieux.

Afin de tenir compte de la complexité archéologique du secteur à l'étude, ce dernier a été divisé en quatre aires : île d'Orléans, fleuve, Boischatel et Beauport. Pour chaque aire, des recommandations particulières ont été émises, de l'inspection visuelle à l'inventaire par sondages manuels systématiques, en passant par la pratique de tranchées mécaniques sous surveillance archéologique. Selon la solution retenue pour le projet du nouveau pont de l'Île-d'Orléans, et si l'emprise retenue recoupe l'une ou l'autre des zones de potentiel, il est suggéré d'analyser les recommandations et de les appliquer en fonction de la nature des travaux à venir.

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **Ministère des Transports du Québec**

Direction de la Capitale-Nationale

Éric Clouet, ingénieur

Direction de la programmation, des ressources et du Plan Nord

Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord

Isabelle Bêty, archéologue

### **Consultants**

Jean-Yves Pintal, archéologue

Rédaction et cartographie

Alison McGain, archéologue

Rédaction, révision des chapitres 3.2 et 4

Sylvie Émond

Révision linguistique

Image de la page couverture : l'entrée de la rivière du Saint-Laurent, et la ville de Québec dans le Canada  
(Franquelin, 1670-1693)

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
1.0 LA MÉTHODE .....	3
1.1 Le potentiel archéologique préhistorique .....	3
1.2 Le potentiel d'occupation européenne et eurocanadienne .....	5
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	9
2.1 Le paysage actuel.....	9
2.1.1 La géologie et les sources de matière première .....	10
2.1.2 Les dépôts de surface .....	13
2.1.3 L'hydrographie .....	21
2.1.4 La végétation .....	22
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales .....	23
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE .....	31
3.1 L'occupation amérindienne (de 13 500 ans AA à environ 1800 AD).....	31
3.1.1 Le Paléoindien ancien (de 12 500 à 11 000 ans AA) .....	32
3.1.2 Le Paléoindien récent (de 11 000 à 8 000 ans AA) .....	33
3.1.3 L'Archaïque ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA) .....	34
3.1.4 L'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA).....	36
3.1.5 L'Archaïque récent (de 6 000 à 3 000 ans AA).....	36
3.1.6 Le Sylvicole ancien (de 3 000 à 2 400 ans AA) .....	37
3.1.7 Le Sylvicole moyen (de 2 400 à 1 000 ans AA).....	39
3.1.8 Le Sylvicole supérieur (de 1 000 ans AA à 400 ans AA).....	40
3.1.9 La période historique ou période des explorateurs (de 1534 à environ 1800)...	42
3.2 La période historique eurocanadienne .....	47
3.2.1 Les explorateurs (de 1534 à 1608).....	47
3.2.2 Le Régime français (de 1608 à 1760).....	47
3.2.3 Le Régime anglais (de 1760 à 1867) .....	51
3.2.4 La Confédération canadienne (à partir de 1867) .....	77
4.0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE .....	89

4.1	Le bilan des connaissances et la détermination des zones de potentiel .....	89
4.1.1	Le bilan des connaissances .....	89
4.1.2	La détermination du potentiel archéologique .....	97
	Le secteur de l'île d'Orléans .....	103
	Le secteur de Boischatel .....	106
	Le secteur de Beauport .....	112
	Le potentiel archéologique subaquatique .....	117
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	119
	OUVRAGES DE RÉFÉRENCE .....	123
	ANNEXE 1	
	ANNEXE 2	

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude .....	2
Figure 2 – Géologie du secteur à l'étude .....	11
Figure 2a – Géologie du secteur à l'étude, légende .....	12
Figure 3 – Géologie des formations superficielles du secteur à l'étude .....	14
Figure 3a – Géologie des formations superficielles du secteur à l'étude .....	15
Figure 4 – Dépôt de surface du secteur à l'étude .....	16
Figure 4a – Dépôt de surface du secteur à l'étude .....	17
Figure 5 – Pédologie des sols du secteur à l'étude .....	18
Figure 6 – Pédologie des sols du secteur à l'étude .....	19
Figure 6a – Pédologie des sols du secteur à l'étude, légende .....	20
Figure 7 (1/2) – Principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation ....	24
Figure 7 (2/2) – Principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation ....	25
Figure 8 – Courbe d'émersion des terres pour la région de Rivière-du-Loup .....	26
Figure 9 – Représentation géographique du secteur à l'étude en tenant compte d'un bas niveau marin de - 10 m .....	28
Figure 10 – Représentation géographique du secteur à l'étude en tenant compte que le fleuve est plus haut de 20 m (trait noir, de 9 000 à 10 000 ans AA) et de 10 m (trait brun, 5 000 et 9 000 ans AA) .....	30
Figure 11 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1733 .....	44
Figure 12 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1828 .....	46
Figure 13 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1688 .....	49
Figure 14 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1761 .....	53
Figure 15 – Agrandissement de la figure 14 .....	55
Figure 16 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1790 .....	57
Figure 17 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1780 .....	59
Figure 18 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1760? .....	61
Figure 19 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1759 .....	63
Figure 20 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1822 .....	67
Figure 21 – Premier pont à péage sur la rivière Montmorency en 1813 .....	69
Figure 22 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1837 .....	71

Figure 23 – Plan des moulins et des habitations situés au pied de la chute Montmorency dans la paroisse de Saint-Grégoire .....	75
Figure 24 – Plan des installations de la centrale hydroélectrique Sault Montmorency .....	78
Figure 25 – Représentation de la centrale hydroélectrique Sault Montmorency et de sa conduite d’amenée .....	79
Figure 26 – Représentation de la centrale hydroélectrique Montmorency et de ses diverses composantes.....	80
Figure 27 – Superposition du secteur à l’étude sur une carte de 1914 .....	82
Figure 28 – Installations de la Dominion Textile vers 1927 .....	83
Figure 29 – Installations de l’usine de La Brique Citadelle à Boischatel en 1951 .....	83
Figure 30 – Superposition du secteur à l’étude sur une carte de 1929 .....	84
Figure 31 – Superposition du secteur à l’étude sur une carte de 1939 .....	85
Figure 32 – Superposition du secteur à l’étude sur une carte de 1963-1964.....	86
Figure 33 – Synthèse chronologique des activités du site de la chute Montmorency .....	88
Figure 34 – Zones ayant fait l’objet d’un inventaire archéologique.....	91
Figure 35 – Sites archéologiques connus dans le secteur à l’étude ou à proximité de celui-ci.....	93
Figure 36 – Localisation du secteur à l’étude par rapport aux sites patrimoniaux à l’intérieur ou à proximité de celui-ci .....	95
Figure 37 – Secteur de l’île d’Orléans, zones de potentiel d’occupation eurocanadienne .	104
Figure 38 – Secteur de l’île d’Orléans, zones de potentiel d’occupation amérindienne ....	105
Figure 39 – Secteur de Boischatel, zone de potentiel d’occupation amérindienne .....	107
Figure 40 – Secteur de Boischatel, zones de potentiel d’occupation eurocanadienne (1/2) .....	109
Figure 41 – Secteur de Boischatel, zones de potentiel d’occupation eurocanadienne (lignes tiretées, H-7 et H-9) et vestiges connus (rectangle hachuré, V-1, V-2, V-3, etc.) (2/2).....	111
Figure 42 – Secteur de Beauport, zones de potentiel d’occupation amérindienne .....	113
Figure 43 – Secteur de Beauport, zones de potentiel d’occupation eurocanadienne .....	118

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I – Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien .....	6
Tableau II – Sites archéologiques connus dans le secteur à l'étude .....	92
Tableau III – Liste des biens patrimoniaux dans la zone d'étude .....	96
Tableau IV – Secteur de l'île d'Orléans, zones de potentiel d'occupation eurocanadienne .....	103
Tableau V – Secteur de l'île d'Orléans, zones de potentiel d'occupation amérindienne ...	103
Tableau VI – Secteur de Boischatel, zones de potentiel d'occupation amérindienne .....	106
Tableau VII – Secteur de Boischatel, zones de potentiel d'occupation eurocanadienne ...	108
Tableau VIII – Secteur de Beauport, zones de potentiel d'occupation amérindienne .....	112
Tableau IX – Secteur de Beauport, zones de potentiel d'occupation eurocanadienne .....	115

## **INTRODUCTION**

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit dans une démarche entreprise par la Direction de la Capitale-Nationale du ministère des Transports du Québec afin d'évaluer les incidences sur les biens archéologiques qui pourraient découler du projet de déplacement du pont de l'Île-d'Orléans (figure 1). L'objectif de ce rapport est de déterminer si des sites archéologiques préhistoriques ou historiques (amérindiens et eurocanadiens) sont présents ou susceptibles d'être découverts dans la zone d'étude de ce projet.

Diverses informations provenant de rapports de recherche, de monographies et d'autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques ont été prises en considération.

La première section du document présente la méthode utilisée. Par la suite, le paysage actuel et les principales phases de sa mise en place sont décrits. Les chapitres suivants contiennent une synthèse des données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent au potentiel du secteur. Finalement, la conclusion passe en revue les points pertinents de ce rapport. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

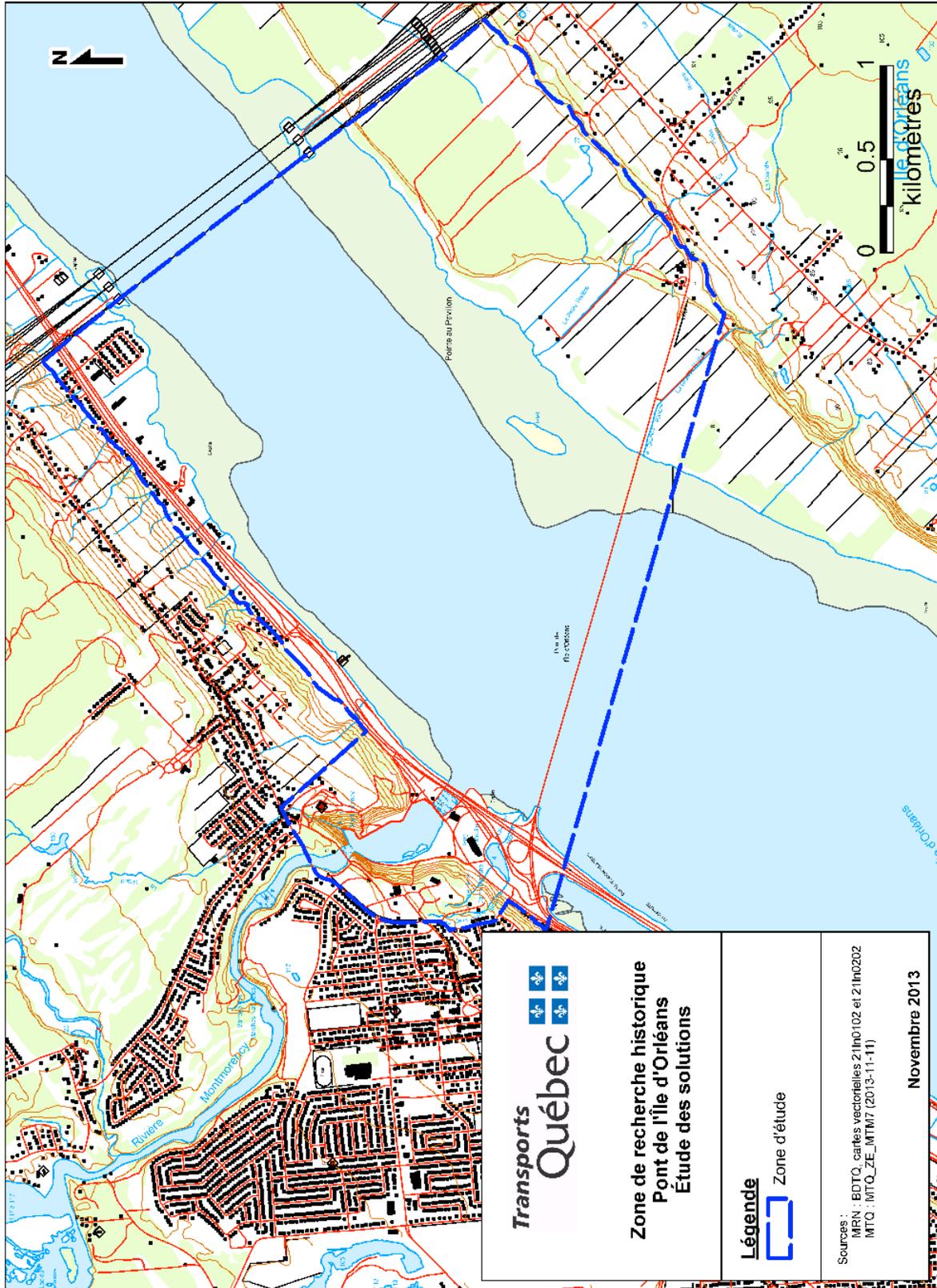


Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude (MTQ, 2013)

## **1.0 LA MÉTHODE**

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive dont les conclusions peuvent changer selon l'état d'avancement des connaissances. Dans ce cas-ci, elle traite de la probabilité qu'il y ait, à l'intérieur des limites du secteur en observation, des vestiges ou des artefacts témoignant d'une occupation amérindienne (préhistorique et historique) ou eurocanadienne.

En ce qui a trait à la présence de sites préhistoriques, les paramètres servant à démontrer l'existence du potentiel d'occupation proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (amérindiens et eurocanadiens), divers documents d'archives permettent parfois de localiser des établissements ou des infrastructures datant de cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires, sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

### **1.1 Le potentiel archéologique préhistorique**

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements est influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources patrimoniales possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté à la rareté des données disponibles. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Ce maigre échantillon ne permet pas d'apprécier adéquatement l'importance que chaque ethnie a pu accorder à un territoire particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (groupes locaux ou en transit), les archéologues recourent davantage aux données environnementales afin de soupeser l'attrait ou l'habitabilité d'un milieu.

Ce faisant, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains (lieux sacrés, carrières lithiques, cimetières, art rupestre, etc.), bref tous les sites pour lesquels on dispose de trop peu d'informations pour en modéliser la localisation. Mentionnons ici que les données historiques permettent en partie de corriger ce biais puisqu'elles font parfois état de la présence de portages, de campements ou de cimetières, autant d'éléments qui facilitent la démonstration du potentiel archéologique.

Lorsque cela est possible, une des premières étapes de l'étude de potentiel consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types d'établissements auxquels les autochtones ont habituellement recours dans des milieux similaires à ceux qui sont analysés. Une fois ces critères définis, il devient alors concevable de morceler un territoire, souvent assez vaste, en zones propices à l'établissement humain. En adoptant une telle démarche, on reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, on admet que des vestiges peuvent éventuellement être négligés.

Néanmoins, les vestiges que l'on a pu négliger dans l'étude sont protégés par la Loi sur le patrimoine culturel. Celle-ci prévoit que toute découverte d'un bien ou d'un site archéologique lors de travaux d'excavation ou de construction doit être déclarée au ministère de la Culture et des Communications (MCC) sans délai et que celui-ci peut ordonner la suspension des travaux pour une période maximale de 15 jours afin de permettre qu'un expert examine les lieux. De plus, à la suite de cet examen, la Loi prévoit que la suspension peut être prolongée jusqu'à un maximum de 30 jours, que des fouilles peuvent être autorisées afin de dégager le bien ou le site découvert, ou encore, que des modifications de plan jugées nécessaires peuvent être ordonnées afin d'assurer l'intégrité de la découverte ou de permettre sa mise en valeur. Ces dispositions légales permettent donc une évaluation de tout vestige archéologique pouvant être mis au jour de manière fortuite.

Les données archéologiques utilisées pour la rédaction de cette étude ont été compilées en tenant compte d'un rayon de 500 m autour du projet (carte 21L14). Elles ont été obtenues en consultant des sources telles que :

- l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC, 2014a);
- la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCC, 2014b);
- le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (MCC, 2014c);
- le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec, 2005);
- les divers rapports et les différentes publications disponibles pour la région.

Cela étant dit, les données environnementales doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation des lieux depuis la dernière déglaciation, particulièrement sur le plan des anciennes formes et composantes du paysage. En ce qui concerne les secteurs pour lesquels il existe peu d'informations connues, et c'est le cas ici pour l'occupation amérindienne, le potentiel ne peut être évalué qu'en fonction de paramètres génériques. Les archéologues du Québec ont défini des critères de ce type (tableau I).

Lorsque vient le temps de soupeser le potentiel d'une région, il faut également considérer l'état d'avancement de la recherche. Au cours des années, il est possible que les chercheurs aient négligé certains types de milieux pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, on doit s'assurer que toute la variabilité environnementale a été prise en considération avant de statuer sur la valeur de ces lieux. Diverses zones, qui ne répondent peut-être pas aux critères de potentiel préalablement établis, peuvent être sélectionnées afin d'améliorer itérativement la grille d'évaluation.

## **1.2 Le potentiel d'occupation européenne et eurocanadienne**

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes, de photos et de plans. L'étude vise d'abord à cerner les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié,

Tableau I  
Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (modification du tableau de  
Gauvin et Duguay, 1981)

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
<b>Géographie</b>	Plages, îles, pointes, anses, baies, points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
<b>Morpho-sédimentologie</b>	Sable, gravier, terres agricoles, terrains plats, terrasses marines et fluviales, eskers, moraines	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
<b>Hydrographie</b>	Hydrographie primaire Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable  Confluence de cours d'eau Axe de déplacement Distance de la rive = de 0 à 30 m	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau  Distance de la rive = de 30 à 60 m	Hydrographie tertiaire Marais Tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 60 m et plus
<b>Végétation</b>	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
<b>Faune</b>	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
<b>Accessibilité</b>	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile  Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Accès difficile en tout temps
<b>Géologie</b>	Proximité d'une source de matière première		

puis à les évaluer en fonction de leur importance historique et de la qualité de leur conservation. Des recommandations sont formulées concernant la planification ou non d'une intervention avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes décrites ci-dessous sont considérées.

La première étape de travail est l'inventaire des connaissances. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur et ainsi de définir les caractéristiques spécifiques du territoire. Les principales sources documentaires qui ont été utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications, le macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983) du ministère des Affaires culturelles (MAC), le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec, 2005), des études spécialisées, des cartes anciennes, des atlas, des plans d'assurances et d'arpentage, des photographies aériennes et l'iconographie ancienne. On tient également compte des principales perturbations du sous-sol.

La deuxième étape correspond à l'examen et à l'analyse des cartes anciennes. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre illustrent l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Les secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs ayant un fort potentiel archéologique historique, l'occupation de certains lieux s'étendant parfois sur plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments rendent aussi possible la détermination des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution des lieux et les répercussions des aménagements récents sur les plus anciens établissements.

La troisième étape consiste à analyser et à évaluer les éléments des plans historiques. Le potentiel correspond à la forte probabilité que des vestiges ou des sols archéologiques

soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent dépasser les limites des éléments bâtis, car on doit considérer l'espace entourant ces éléments, par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc. L'étude doit aussi prendre en considération le fait que certaines zones aient pu être transformées à des degrés divers par des aménagements récents ou modernes (remblais, déblais, etc.).

Une fois que toutes les données ont été acquises et analysées, le secteur à l'étude fait l'objet d'une inspection visuelle. Celle-ci permet d'évaluer l'état de conservation des terrains et de repérer tout vestige ou artefact apparent.

.

## **2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE**

Le secteur à l'étude inclut l'extrémité est de l'agglomération urbaine de Québec, l'extrémité ouest de la ville de Boischatel<sup>1</sup> et une partie de la limite nord-ouest de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Il comprend également une section du fleuve Saint-Laurent où baignent ces entités administratives (figure 1).

Plus précisément, ces limites sont les suivantes :

- 250 m au sud-ouest du pont de l'Île-d'Orléans;
- Courbe de niveau de 10 m d'altitude au nord du fleuve;
- Courbe de niveau de 40 m sur la rive nord de l'île d'Orléans;
- Limite est des lignes à haute tension d'Hydro-Québec traversant le fleuve à l'est du pont de l'Île-d'Orléans;
- Secteur du parc de la Chute-Montmorency situé au sud de la route 138 (avenue royale), incluant les terrains à l'est de la rue Prince-Georges dans l'arrondissement de Beauport de la Ville de Québec (secteur du ruisseau et de la chute de la Dame Blanche).

L'objectif de ce chapitre n'est pas de décrire exhaustivement ce territoire, mais bien de spécifier les paramètres les plus susceptibles d'avoir influencé la fréquentation humaine.

### **2.1 Le paysage actuel**

De prime abord, l'île d'Orléans et le secteur de l'embouchure de la rivière Montmorency se présentent comme une plateforme soulevée aux bords plutôt abrupts. Sur chaque rive, les sommets et les plaines fluviales sont relativement plans, et les talus séparant ces deux sites sont escarpés. Sur la rive nord, de part et d'autre de la rivière Montmorency, les sommets les plus élevés culminent à plus de 100 m au-dessus du niveau actuel moyen de la mer (ANMM). Du côté de la rive sud, sur l'île d'Orléans, ces sommets atteignent à peine les

---

1. Afin de faciliter la lecture et les descriptions, ce secteur sera parfois appelé « embouchure de la rivière Montmorency ou secteur de la chute Montmorency ».

50 m ANMM. L'accès aux sommets situés sur la rive nord est difficile étant donné que d'imposants talus se dressent entre ceux-ci et le trait de côte actuel. La situation diffère quelque peu pour l'île d'Orléans puisque, d'une part, les sommets sont moins élevés et que, d'autre part, on y trouve une succession de replats disposés en escalier qui facilitent l'accès à l'hinterland rapproché.

### 2.1.1 La géologie et les sources de matière première

Les caractéristiques de ce paysage découlent directement de la forme du substrat rocheux. L'assise de la région repose sur deux provinces géologiques, les Basses-Terres du Saint-Laurent et les Appalaches (figure 2). La première concerne le rebord nord de l'île d'Orléans et le secteur de la chute Montmorency. Elle date de l'Ordovicien moyen (de 478 à 440 millions d'années AA). Quant à la seconde, qui se rapporte à la bordure sud-ouest du secteur à l'étude, elle remonte au Cambrien et à l'Ordovicien inférieur (de 570 à 478 millions d'années AA).

Les roches qui forment ces deux provinces correspondent principalement à des shales, à des grès, à des calcaires et à des mudstones. En général, ces matériaux sont peu utiles pour les artisans tailleurs de pierre amérindiens qui préfèrent ceux qui sont plus siliceux pour produire leurs outils habituels, comme des pointes, des couteaux, des grattoirs, etc. Cela ne veut pas dire que le schiste, le calcaire et le grès n'étaient pas utilisés. Bien au contraire, il est notoire qu'ils servaient à fabriquer des outils polis, comme des polissoirs, des ulus, des haches, etc. On sait aussi qu'à l'occasion le calcaire et le mudstone peuvent être suffisamment denses pour être taillés par percussion. Comme ces diverses pierres sont abondantes dans la région, il est peu probable que les Amérindiens recouraient précisément au secteur à l'étude pour s'en procurer.

Par ailleurs, on sait que la nappe de charriage du promontoire de Québec recèle des cherts calcaireux. Toutefois, la distribution de ces matériaux, qui apparaît aléatoire justement en raison de sa provenance, n'a jamais été cartographiée (Morin, 1977). Il est à noter que cette nappe est présente à l'extrémité sud-ouest du secteur à l'étude. Ainsi, il demeure possible que des blocs de chert calcaireux soient présents dans le sous-sol de cet endroit.

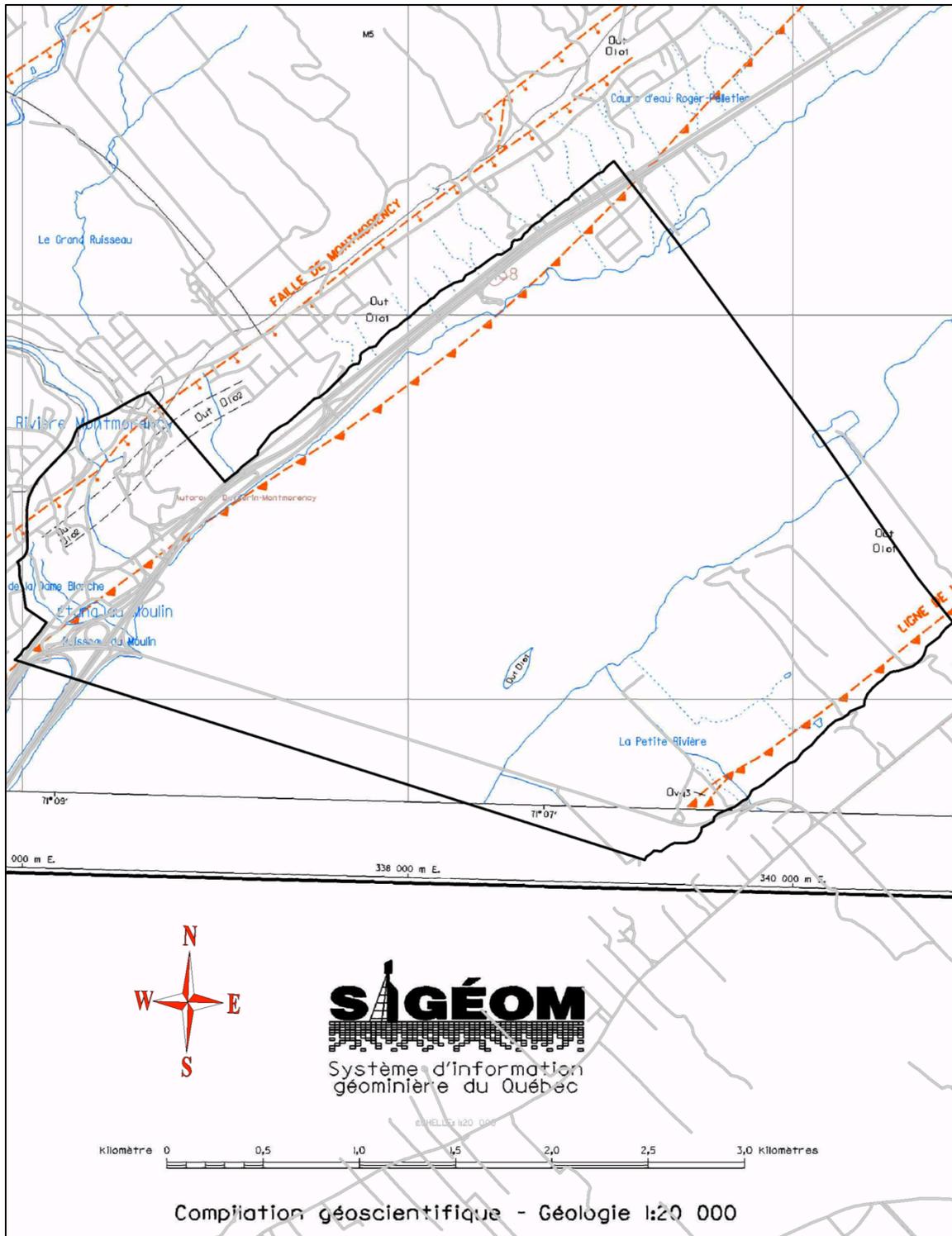


Figure 2 – Géologie du secteur à l'étude (SIGÉOM, 2002, 21L14-200-0202, extrait)

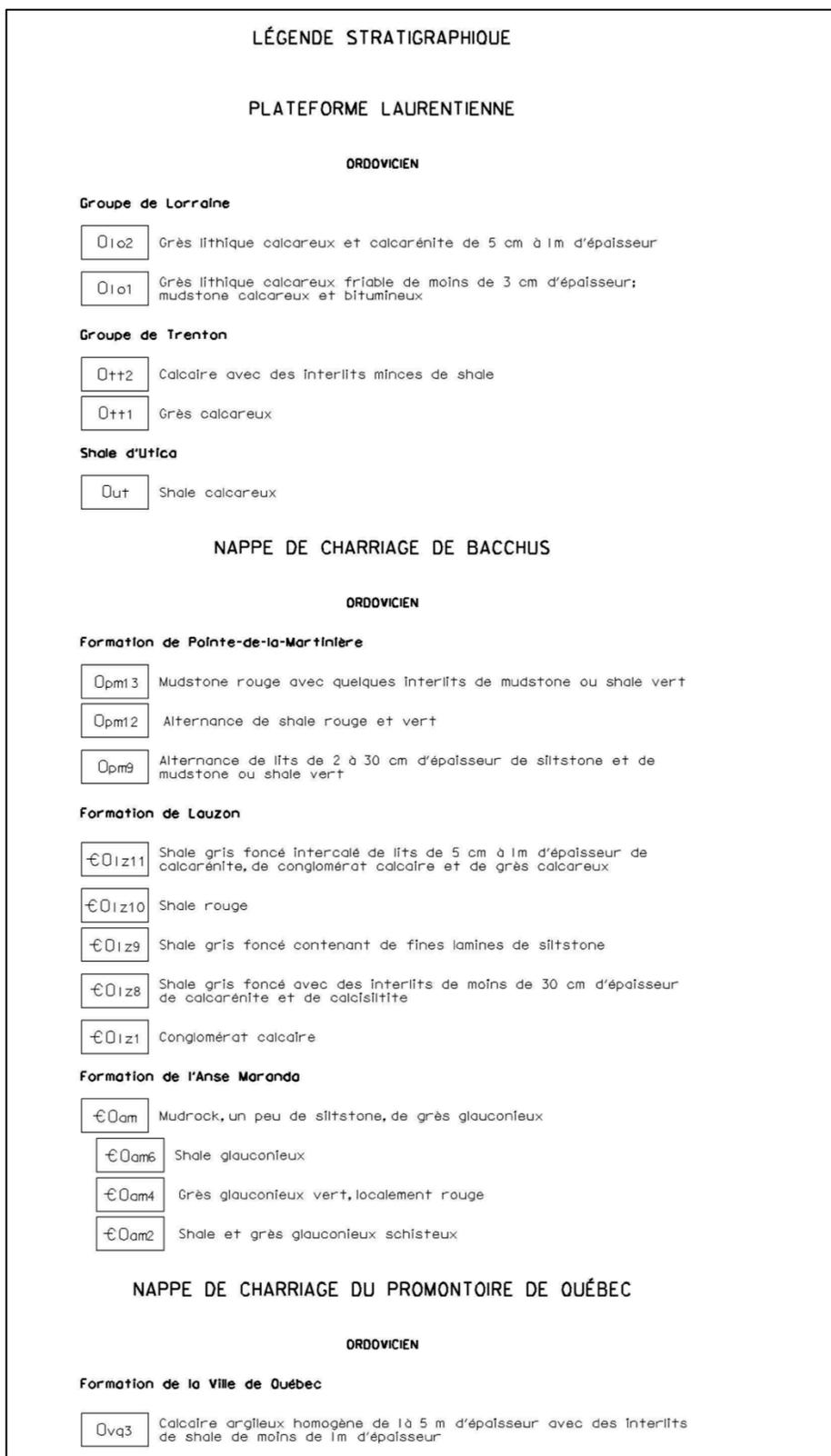


Figure 2a – Géologie du secteur à l'étude, légende (SIGEOM, 2002, 21L14-200-0202, extrait)

En ce qui concerne les Eurocanadiens, ils ont aussi utilisé le calcaire, le schiste et le grès, mais plutôt comme matériaux architecturaux (production de chaux, de briques et de pierres taillées).

### 2.1.2 Les dépôts de surface

Avec le temps, la surface de cette roche-mère plutôt fragile s'est altérée sur une épaisseur approximative de 0,5 à 1 m (figure 3). Cette couche d'altération (lithosol) recouvre surtout les bas de versants, mais elle est également présente sur certains replats. C'est le cas pour l'île d'Orléans, ainsi que pour le talus et les basses terres situés de part et d'autre de la chute Montmorency.

Comme tous les terrains composant le secteur à l'étude ne dépassent pas les 100 m ANMM, ils ont été entièrement inondés par la transgression marine qui a suivi la déglaciation. C'est pourquoi des sédiments marins et fluviomarins les ont recouverts en tout ou en partie (figure 4). Les dépôts marins d'eau profonde se composent principalement d'argile et de pierre, tandis que ceux d'eau peu profonde sont constitués de sable et de gravier. Des sédiments témoignant d'un environnement littoral maritime se trouvent au sud-est du secteur à l'étude. Ils sont formés d'argile, de sable, de gravier et de cailloux.

Avec le temps, la pédogénèse a transformé ces sédiments en sols de diverses catégories. Par ailleurs, surtout pour l'embouchure de la rivière Montmorency, les activités humaines ont radicalement transformé de nombreux terrains au cours des 100 dernières années. C'est pourquoi, afin de combler les lacunes de la carte de 2009, on fera également référence à une autre carte qui date de 1937 (figures 5 et 6).

Aux terres basses qui bordent le fleuve Saint-Laurent correspondent des loams graveleux présentant un drainage imparfait sur la rive nord et un drainage moyen sur l'île d'Orléans (figure 5). Toujours du côté de l'île, certains terrains sont constitués de glaise sablonneuse au drainage imparfait ou de terre rocheuse. Sur la rive nord, lorsque l'on considère les terrains les plus élevés situés de part et d'autre de la chute Montmorency, on constate qu'ils se distinguent parce qu'ils sont formés de terre sableuse. À l'occasion, la roche mère est peu profonde.

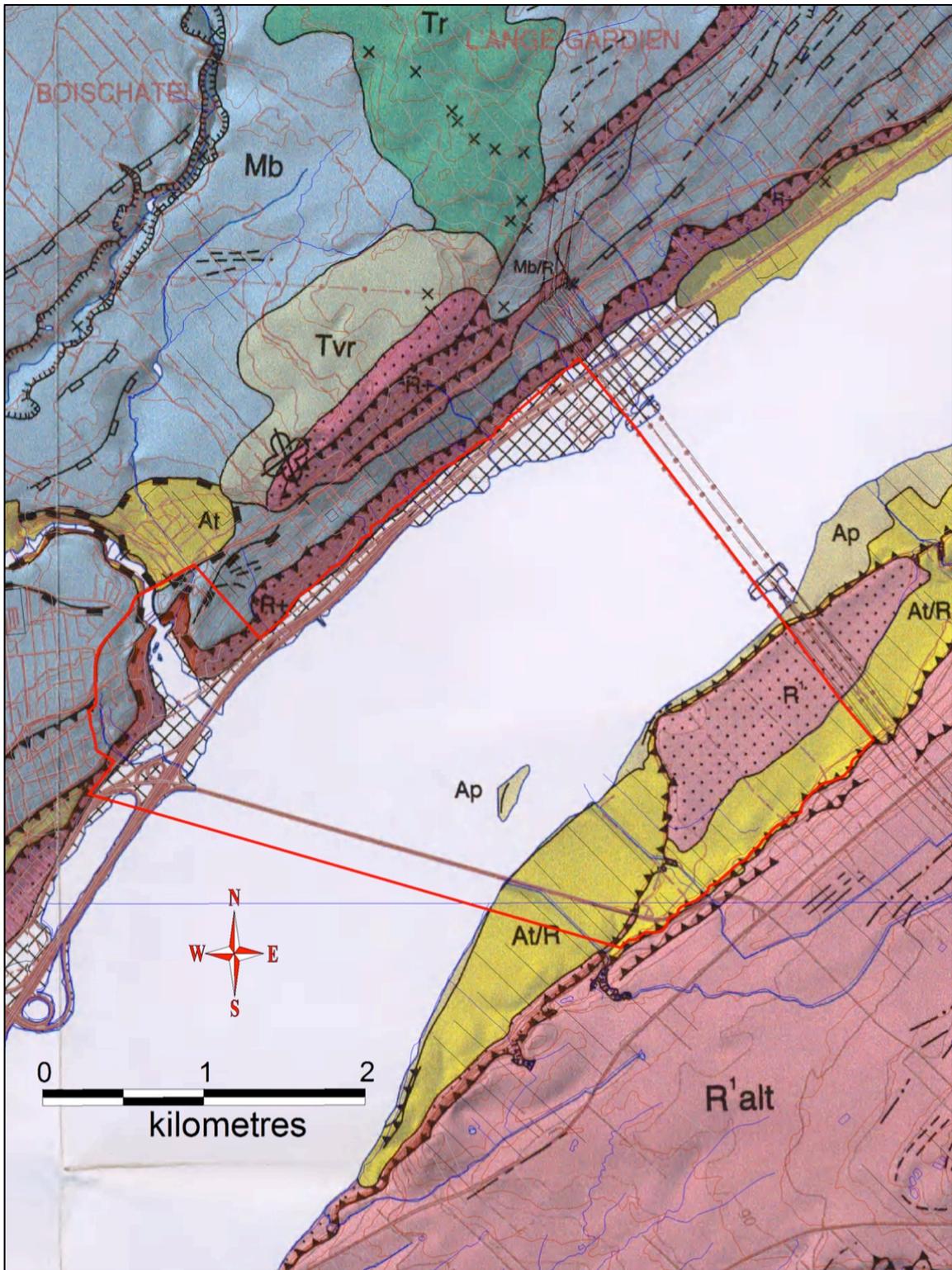


Figure 3 – Géologie des formations superficielles du secteur à l'étude (Bolduc et autres, 2003, extrait)

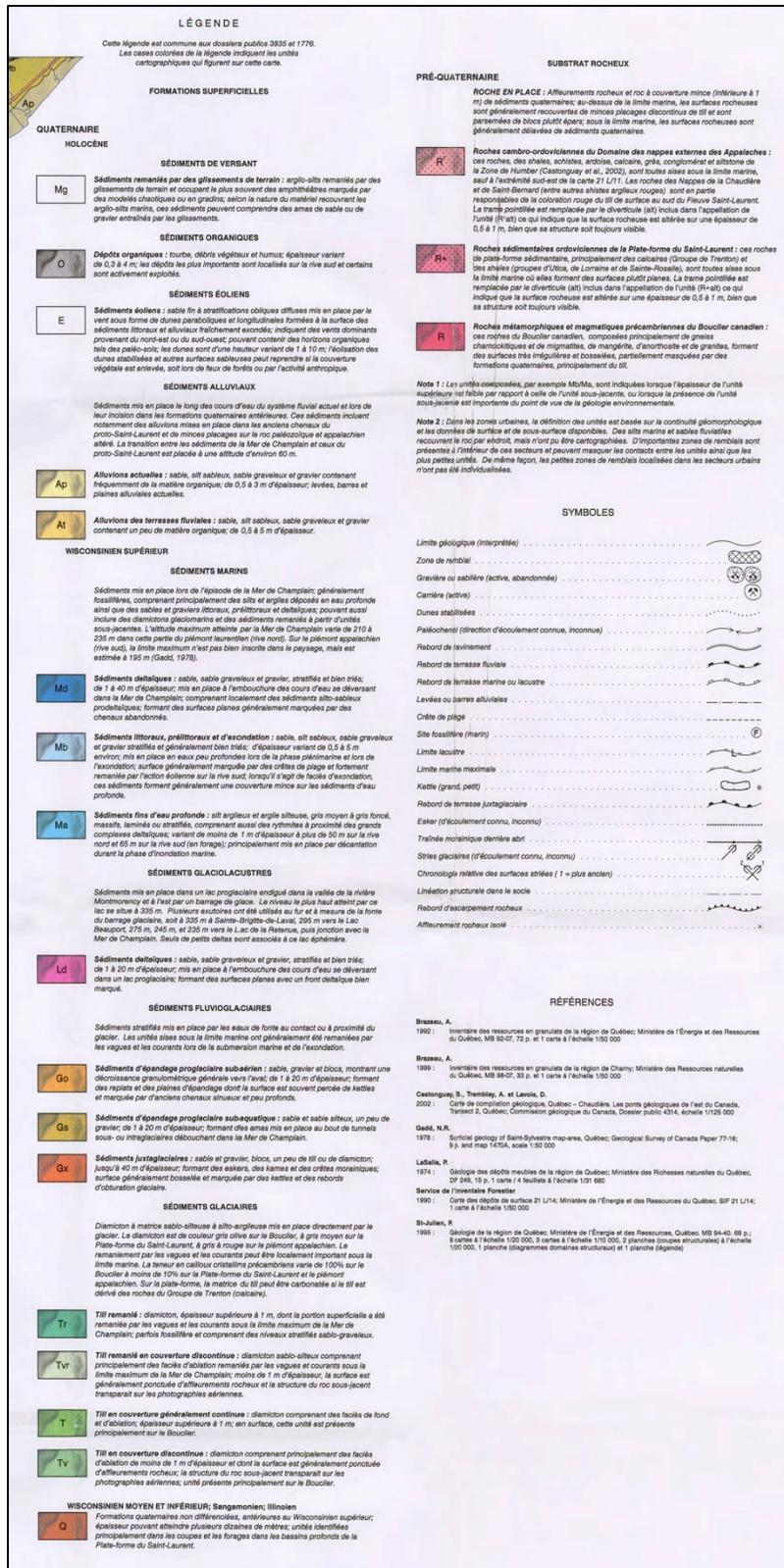


Figure 3a – Géologie des formations superficielles du secteur à l'étude (Bolduc et autres, 2003)

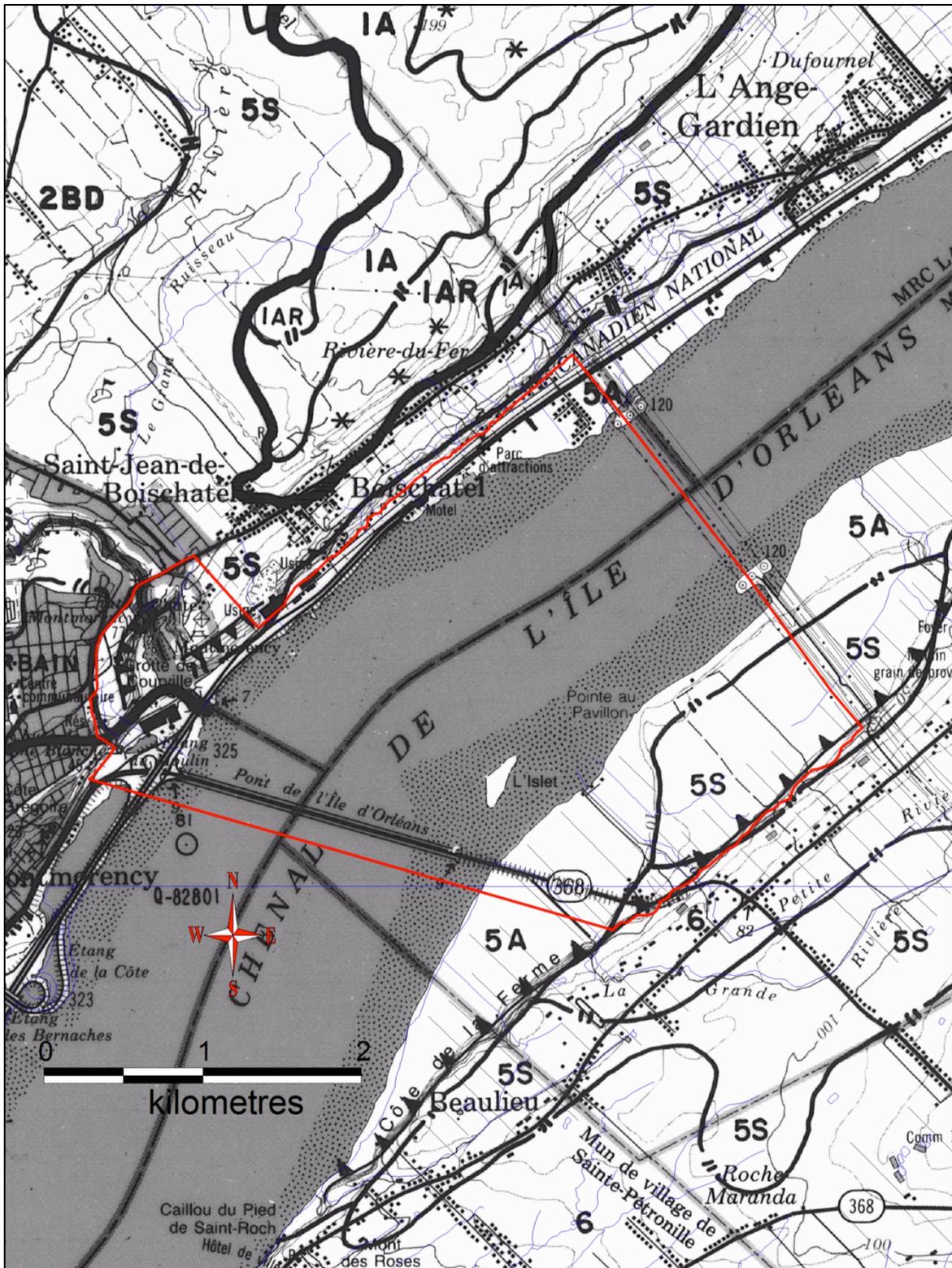


Figure 4 – Dépôt de surface du secteur à l'étude (MRN, 21L14, 1990, extrait)

<b>LÉGENDE</b>		
TYPE DE DÉPÔT	CODE CARTOGRAPHIQUE	DESCRIPTION GÉNÉRALE
1 - DÉPÔTS GLACIAIRES.....		Dépôts lâches ou compacts sans triage constitués d'une farine de roches et d'éléments de toutes tailles généralement anguleux à sub-anguleux. La granulométrie des matériaux peut varier de l'argile au bloc selon les régions.
1.1 Dépôts glaciaires sans morphologie particulière.....		Idem.
- Till indifférencié.....	1 A	Idem. L'épaisseur moyenne est supérieure à 1 m.
- Till indifférencié mince.....	1 AR	Idem. L'épaisseur moyenne se situe entre 25 cm et 1 m.
1.2 Dépôts glaciaires caractérisés par leur morphologie.....	1 B	Les formes glaciaires retenues sont généralement composées de till.
- Drumlins et drumlinoides.....	1 BD	Les crêtes sont composées de till.
- Moraine côtelée (de Rogen).....	1 BC	Les crêtes qui forment la moraine côtelée se composent de till riche en blocs qui peut contenir des couches de sédiments triés par l'eau.
- Moraine frontale.....	1 BF	Les moraines frontales présentent une accumulation importante de matériaux fluvio-glaciaires ou glaciaires: sable, gravier, blocs. Dépôts stratifiés par endroits, massifs à d'autres endroits.
- Moraine de décrépitude.....	1 BP	Dépôt constitué de till délavé et de matériaux fluvio-glaciaires grossiers. Présente une topographie en creux et en bosses sans orientation précise.
2 - DÉPÔTS FLUVIO-GLACIAIRES.....		Les dépôts fluvio-glaciaires sont composés de sédiments hétérométriques de forme sub-arrondie à arrondie. Ils sont stratifiés et peuvent contenir des poches de till (till flué).
2.1 Dépôts juxta-glaciaires.....	2 A	Dépôts constitués de sable, de gravier, de cailloux, de pierres, et parfois de blocs arrondis à sub-arrondis. Ils ont souvent une stratification déformée et failée et contiennent fréquemment des poches de till.
- Esker.....	2 AE	Idem.
- Kame, Terrasse de Kame.....	2 AK	Idem.
2.2 Dépôts pro-glaciaires.....	2 B	Les dépôts pro-glaciaires sont surtout composés de sable, de gravier et de cailloux émoussés. Ils sont triés et disposés en couches bien distinctes. Le long d'un complexe, on note généralement un grano-classement des particules de l'amont vers l'aval.
- Delta fluvio-glaciaire.....	2 BD	Idem.
- Épandage.....	2 BE	Idem.
3 - DÉPÔTS FLUVIATILES.....	3	Les dépôts fluviatiles sont bien stratifiés. Ils se composent généralement de gravier et de sable avec une proportion variable mais faible de limon et d'argile. Ils peuvent contenir de la matière organique.
4 - DÉPÔTS LACUSTRES.....		Dépôts constitués de sable fin, de limon et d'argile stratifiés ou de matériaux plus grossiers (sable et gravier).
4.1 Plaine lacustre.....	4	Dépôt constitué de sable fin, de limon et d'argile. Il peut contenir une certaine quantité de matière organique.
4.2 Glacio-lacustre.....		
- Faciès d'eau profonde.....	4 GA	Dépôt constitué de limon, d'argile et de sable fin rythmés (varves).
- Faciès d'eau peu profonde.....	4 GS	Dépôt constitué de sable et parfois de gravier.
5 - DÉPÔTS MARINS.....		Dépôts fins composés d'argile mais pouvant contenir du limon et du sable fin.
- Faciès d'eau profonde.....	5 A	Dépôt constitué d'argile contenant parfois des pierres et des blocs glaciaires.
- Faciès d'eau peu profonde.....	5 S	Dépôt constitué de sable et parfois de gravier.
6 - DÉPÔTS LITTORAUX MARINS.....	6	Dépôts constitués d'argile, de sable, de gravier, de cailloux, de pierres ou de blocs généralement émoussés.
7 - DÉPÔTS ORGANIQUES.....	7	Dépôts constitués d'une accumulation de matière organique plus ou moins décomposée et dérivée de sphagnes, mousses, litière forestière, etc.
8 - DÉPÔTS DE PENTES ET D'ALTÉRATIONS.....	8	Dépôts constitués de matériaux fins (limon, sable, gravier) ou grossiers (cailloux, pierres, blocs). Matériaux généralement anguleux.
9 - DÉPÔTS ÉOLIENS.....	9	Dépôts composés généralement de sable fin à moyen lités.
0 - SUBSTRATUM ROCHEUX.....	R	Affleurement rocheux pouvant être recouvert de matériel meuble d'une épaisseur moyenne inférieure à 25 cm.
N.B. : La limite des districts écologiques peut superposer celle qui délimite les dépôts de surface.		
<b>SYMBOLES PARTICULIERS</b>		
*	Substrat rocheux..... R (superficie < 16 ha)	
TTTT	Escarpelement meuble	
>>>	Esker	
TTT	Escarpelement rocheux	
//	Plages soulevées	
●—●	Moraine frontale (fluvio-glaciaire)	
●—●	Moraine frontale (till)	
●—●	Drumlin	

Figure 4a – Dépôt de surface du secteur à l'étude (SIF, 21L14, 1990)

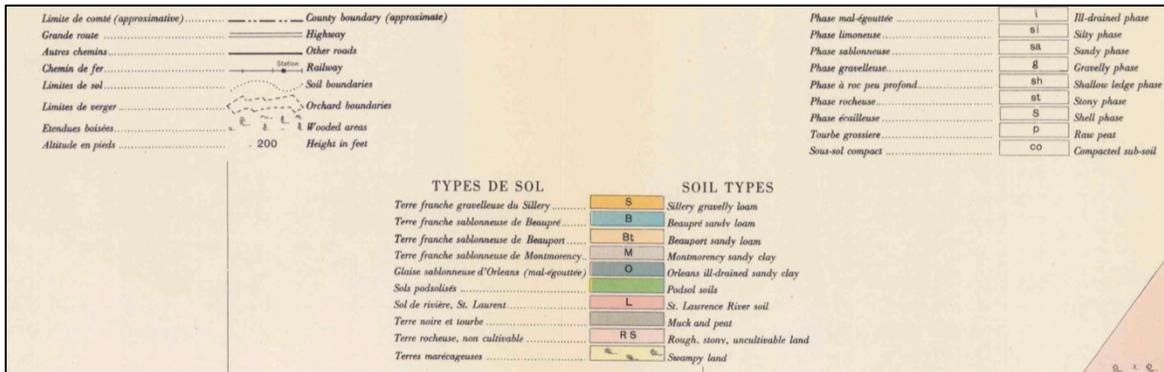
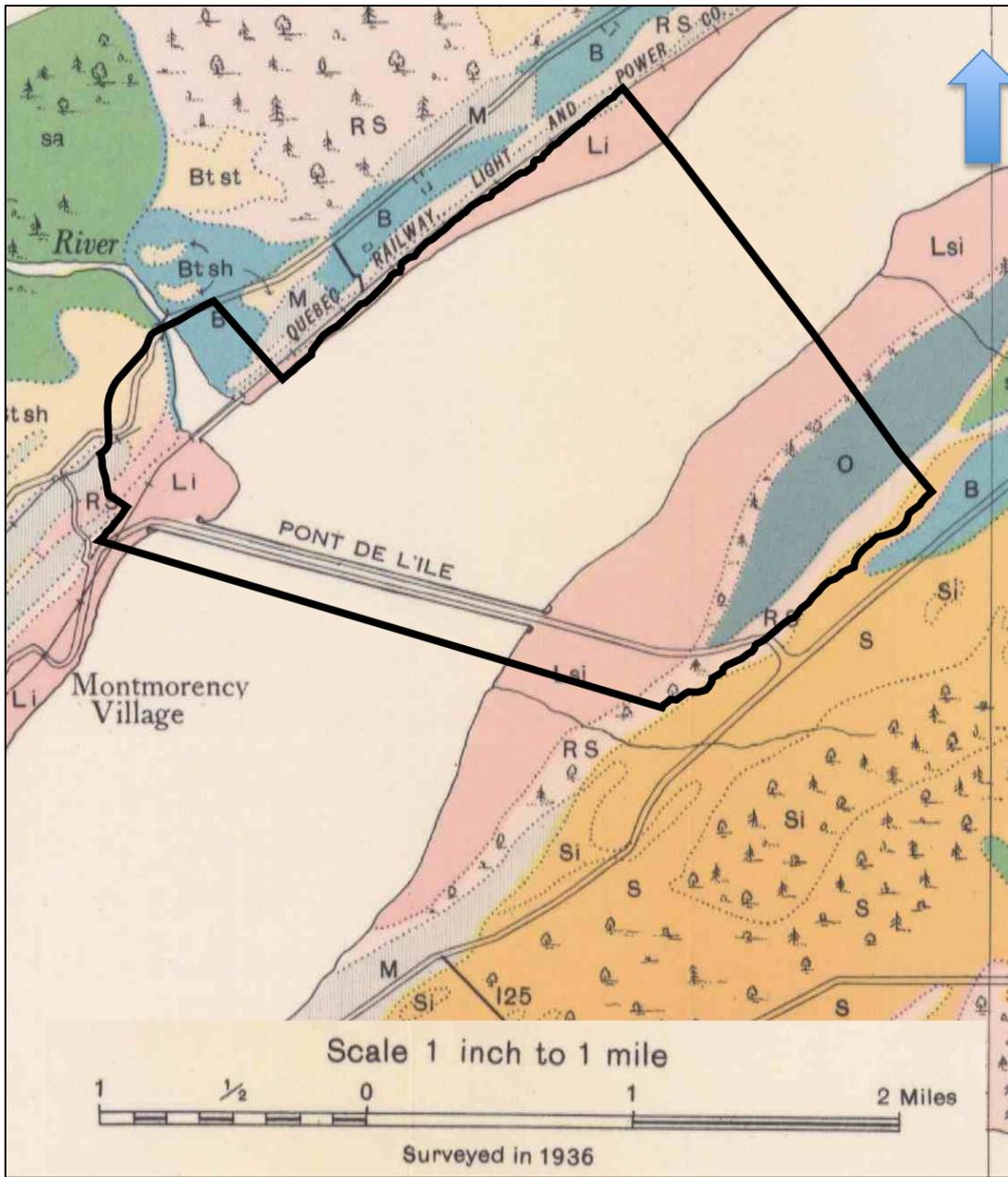


Figure 5 – Pédologie des sols du secteur à l'étude (Quebec Soil Survey Committee, 1937, extrait)

Les données pédologiques plus récentes font état de la présence de vase dans la plaine inondable de l'île d'Orléans (figure 6). Les terrains qui surmontent cette dernière se composent d'un loam argileux, d'une argile limoneuse et parfois d'un loam sableux. Le long de la limite sud du secteur à l'étude, où les terrains sont les plus élevés, on trouve un loam sableux.

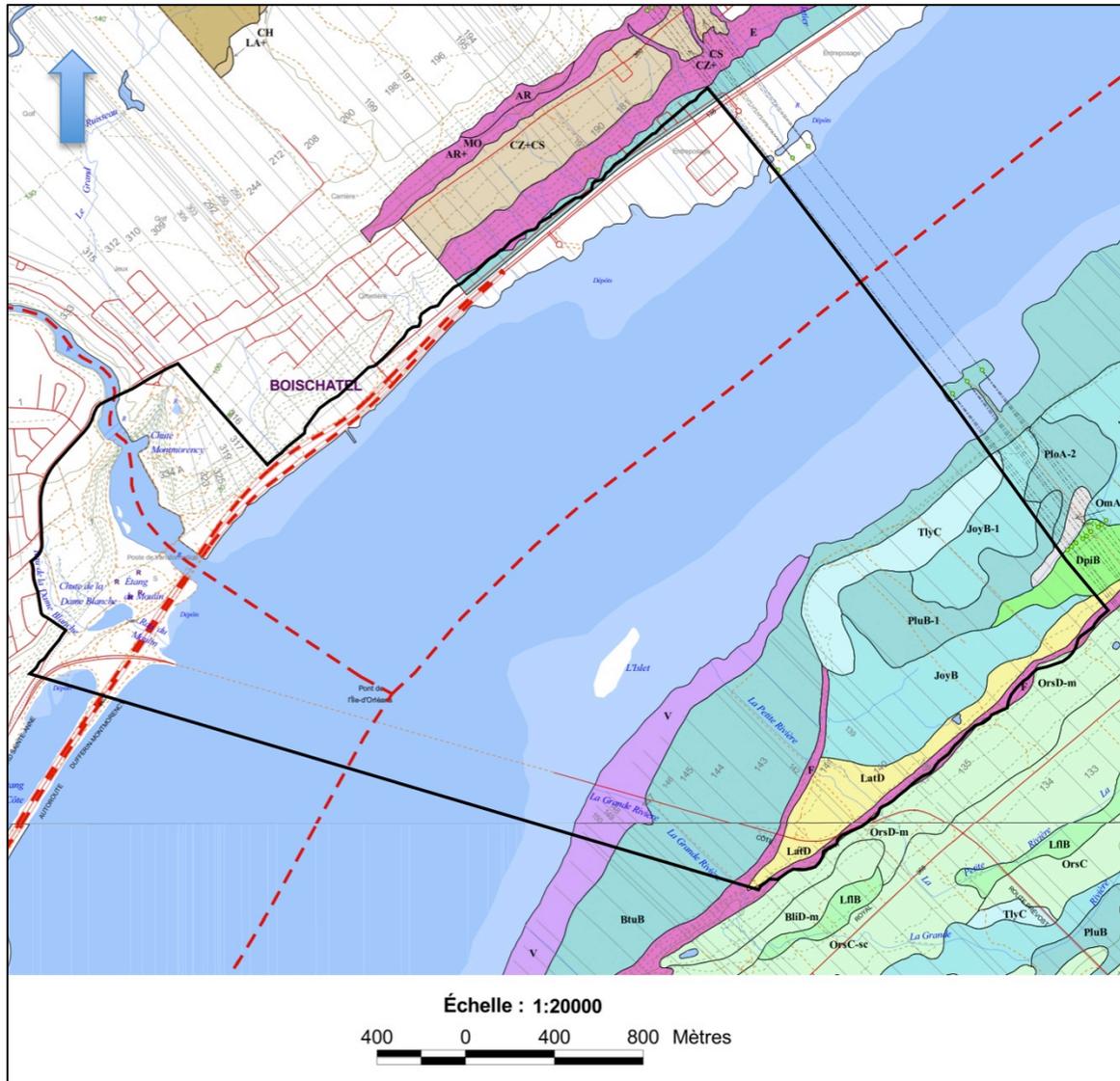


Figure 6 – Pédologie des sols du secteur à l'étude (IRDA, 21L14202, 2009, extrait)



Figure 6a – Pédologie des sols du secteur à l'étude, légende (IRDA, 21L14202, 2009)

### 2.1.3 L'hydrographie

Deux rivières, la Petite et la Grande, traversent le secteur à l'étude du côté de l'île d'Orléans. Elles drainent les replats supérieurs de la partie ouest de l'île. Toutes deux ont été en partie canalisées à la suite de travaux de drainage agricole.

Pour ce qui est de la rive nord, le secteur se situe à l'intérieur du bassin versant de la rivière Montmorency et il comprend le ruisseau de la Dame Blanche. La rivière Montmorency a longtemps été reconnue comme une des composantes importantes de l'immense réseau de circulation qui permettait aux gens de se déplacer entre la région de Québec et les Laurentides. Cela étant dit, il semble que tant les Amérindiens que les explorateurs jugeaient son abord trop escarpé et préféraient y accéder en empruntant des passages situés en dehors du secteur à l'étude (rivière Beauport, l'axe rivière Saint-Charles – lac Delage, ou les rivières Jacques-Cartier et Sainte-Anne).

En ce qui concerne la chute du « Voile de la mariée », qui s'écoule à proximité de la chute Montmorency, elle ne coulerait de façon continue que depuis la mise en eau du réservoir des « marches naturelles » en 1908 (Hydro-Québec, 1994). Néanmoins, le pied de la chute n'est pas sans intérêt. En effet, les ressources du fleuve Saint-Laurent (poissons, anguilles, oiseaux de rivage, etc.) y étaient abondantes et facilement accessibles avant la transformation radicale des lieux à partir du début du 19<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, le secteur à l'étude occupe l'estuaire supérieur ou estuaire fluvial du Saint-Laurent. Le fleuve y est soumis deux fois par jour à une marée qui, en moyenne, provoque un marnage d'environ 4 m. Le rétrécissement du fleuve et la présence de l'île d'Orléans influencent la hauteur des marées. C'est ainsi que l'amplitude de ces dernières peut atteindre plus de 6 m lors des périodes de grandes marées accompagnées de forts vents. Il s'agit d'un milieu riche en ressources diverses, comme en font foi les mentions relatives à la capture régulière de phoques et d'anguilles dans la région, tant à Lévis que dans le secteur du cap Tourmente (Charité de 1687, Roy, 1984).

En raison de sa position au milieu du fleuve, la pointe ouest de l'île d'Orléans se présente aussi comme une halte naturelle pour tous ceux qui s'y rendent à la rame ou qui traversent vers la rive sud. Elle offre aussi un point de vue exceptionnel sur le détroit de Québec.

#### 2.1.4 La végétation

Actuellement, le secteur à l'étude fait partie d'une immense zone écologique qui s'étend de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs. Elle correspond à un domaine climatique de type tempéré frais qui conditionne en partie la végétation. Ainsi s'y déploie l'extrémité orientale du domaine de l'érablière à tilleul, un des secteurs les plus tempérés de la province. Celui-ci couvre tout le sud du Québec à l'exception de la grande région de Montréal, qui est encore plus chaude.

La forêt de la région de Québec est dense et diversifiée; il se peut qu'elle ait comblé amplement les besoins des gens en matière de combustible et de matériaux de construction, et qu'elle ait fourni un apport en nourriture non négligeable (comme les noix et les petits fruits). Selon toutes apparences, les Amérindiens ont commencé à exploiter les ressources végétales de façon plus intensive près de 2000 ans avant notre ère. Depuis l'an 1000, il semble que l'agriculture, déjà présente aux États-Unis et en Ontario, se soit répandue dans divers groupes amérindiens, dont les Iroquoïens du Saint-Laurent qui vivaient dans la région de Québec.

Il est possible que les autochtones se soient livrés à ce type d'activité dans le secteur à l'étude, certains sols s'y prêtant. Ainsi, certaines données historiques, notamment les écrits de Cartier, font état de la présence d'un hameau d'Iroquoïens du Saint-Laurent (Sitadin) à proximité de la chute Montmorency. Pour ce qui est de l'île d'Orléans, les mêmes données historiques font nommément référence au fait qu'il n'y a aucun « désert » ni aucune clairière sur l'île (donc pas d'indice de la présence d'un village agricole). Par contre, les cartes anciennes montrent des cabanes de pêcheurs sur la rive nord du côté de Beauport.

## 2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

La dernière glaciation, la Wisconsinienne, a atteint son apogée de 25 000 à 20 000 ans avant aujourd'hui. À ce moment-là, tout le Québec était recouvert par plus d'un kilomètre de glace. Un réchauffement graduel du climat provoqua la fonte des glaciers. C'est ainsi qu'il y a environ 13 500 ans, la frange sud du Québec, près de la frontière américaine, le littoral du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et presque tout l'estuaire du Saint-Laurent étaient libres de la gangue glaciaire qui les emprisonnait depuis plusieurs milliers d'années (Fulton et Andrews, 1987) (figure 7). Le glacier a subsisté un peu plus longtemps dans la région de la Capitale-Nationale, un verrou glaciaire empêchant les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est de Québec, de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque le lac Champlain au lac Ontario.

La fonte continue du glacier a permis le dégagement du « goulot de Québec »; il s'est ensuivi la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. L'immense masse d'eau douce en amont de Québec a alors été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Gatineau. Cette phase marine, celle de la mer de Champlain, a débuté aux alentours de 13 000 ans AA<sup>2</sup> pour durer jusque vers 10 600 ans AA. À son maximum, le niveau des eaux de la mer de Champlain était d'environ 200 m ANMM.

Au début de l'épisode de la mer de Champlain, le contexte environnemental différait sensiblement de la situation actuelle. En effet, si aujourd'hui le paysage du secteur à l'étude en est un de falaises escarpées au pied desquelles s'écoule le cours relativement tranquille du fleuve Saint-Laurent, de 13 000 à 12 000 ans AA, il s'agissait d'un véritable bras de mer intérieure aux eaux froides et salées qui attiraient de petites baleines (principalement des bélugas), des morses, des phoques ainsi que de nombreuses espèces de poissons et d'oiseaux marins. À cette époque, cette mer était 100 m plus haute que le niveau du fleuve actuel (figure 8), ce qui revient à dire que l'île d'Orléans était entièrement immergée, mais que des rivages se dessinaient au sommet de la chute Montmorency.

---

2. L'abréviation AA signifie « avant aujourd'hui », par convention avant 1950. Dans ce chapitre, on fera référence aux dates étalonnées.

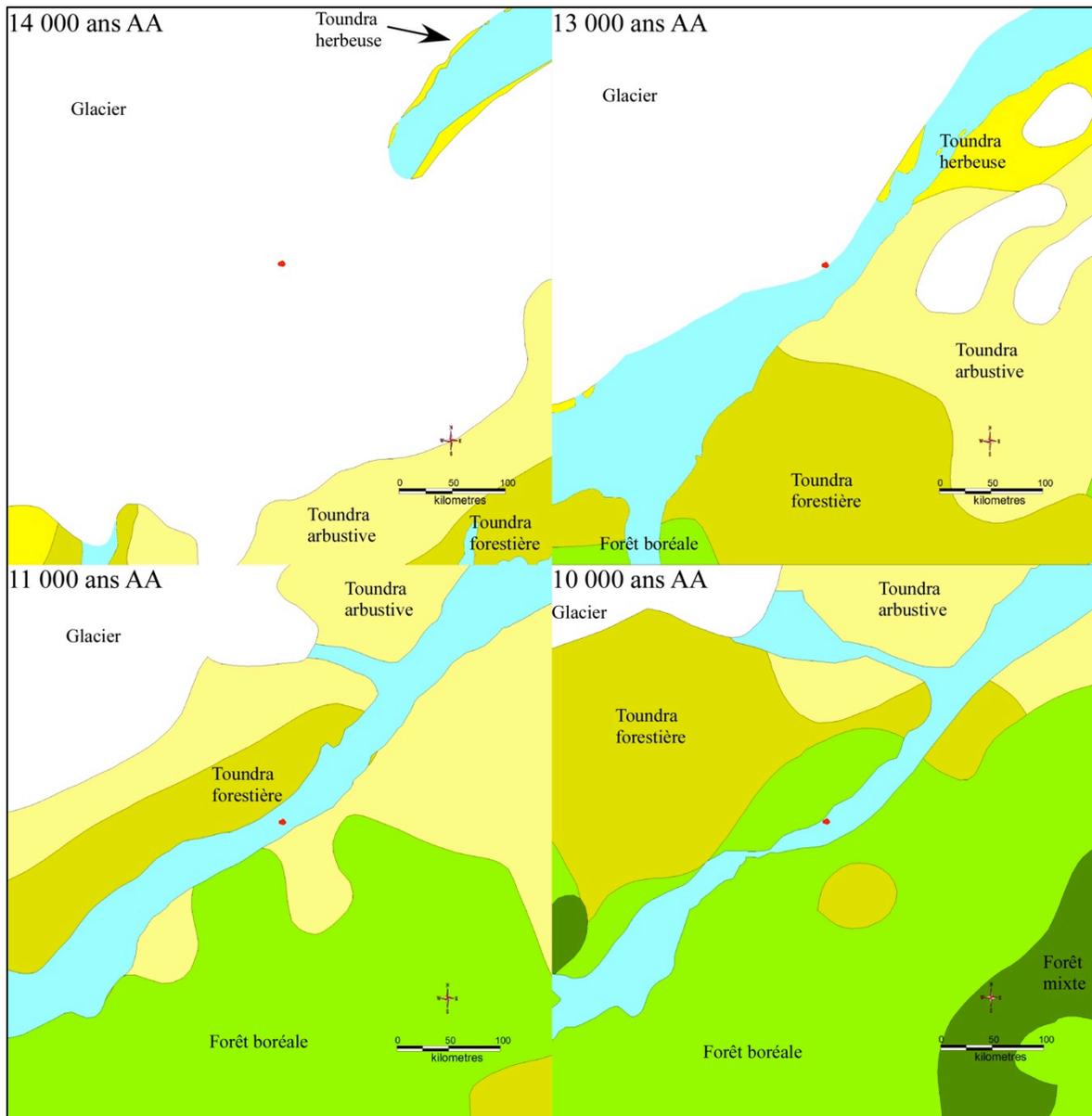


Figure 7 (1/2) – Principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (échelle 1 : 500 000) (Le polygone rouge représente le secteur à l'étude.) (Dyke, A. S., Giroux, D. et Robertson, L., 2004)

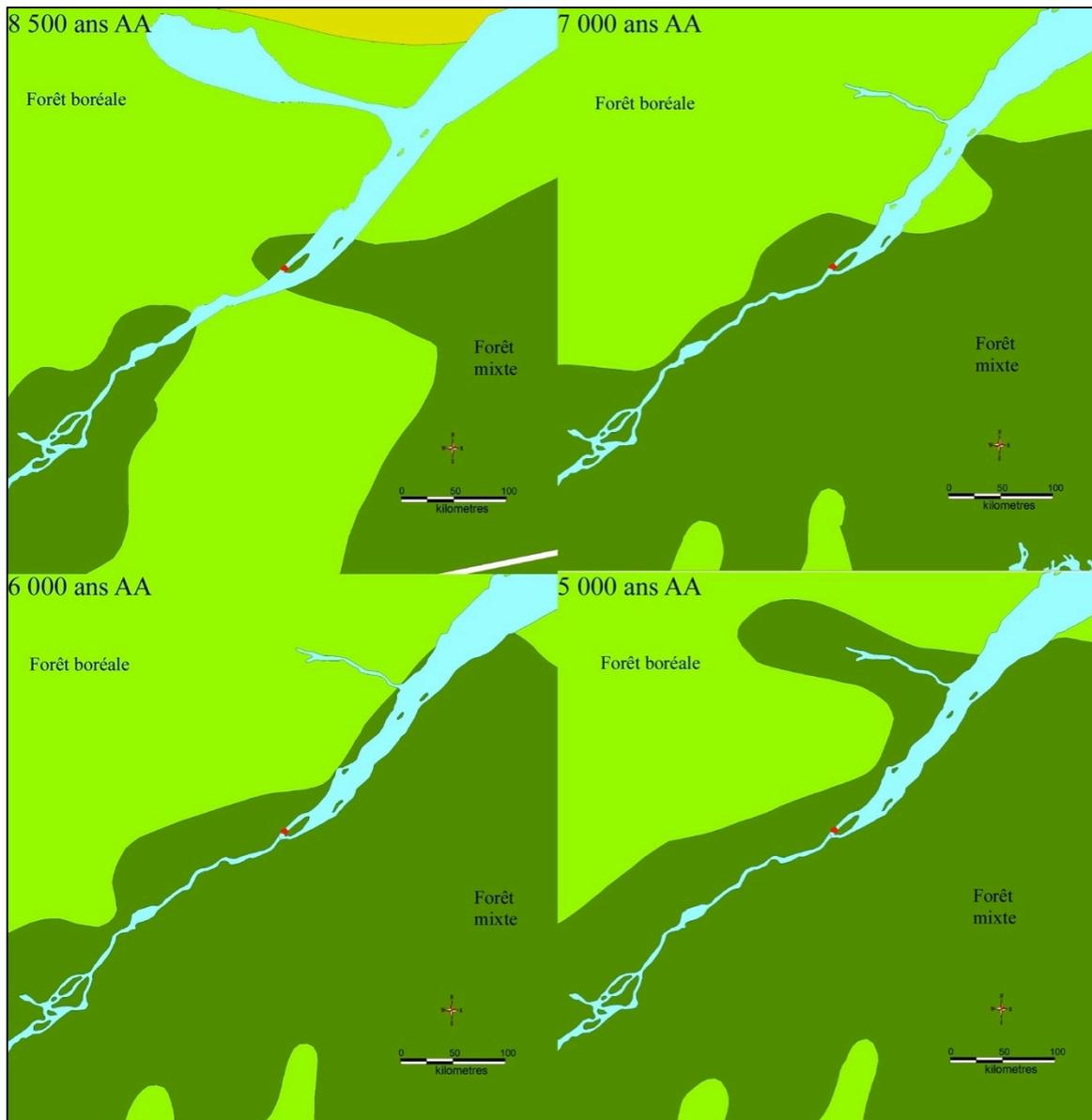


Figure 7 (2/2) – Principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (échelle 1 : 500 000) (Le polygone rouge représente le secteur à l'étude.) (Dyke, A. S., Giroux, D. et Robertson, L., 2004)

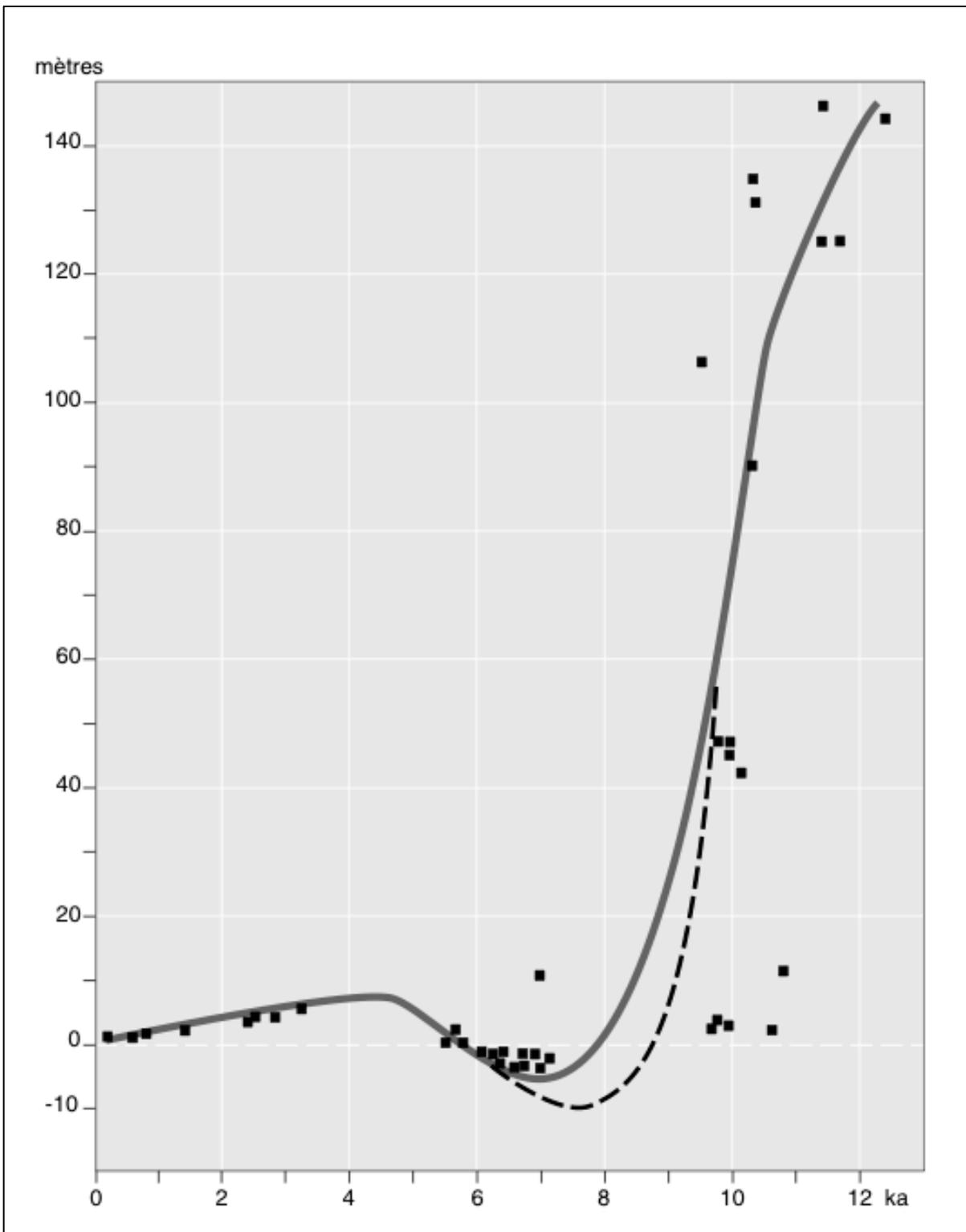


Figure 8 – Courbe d’émersion des terres pour la région de Rivière-du-Loup (Dionne, 2002)

La région de Québec, où les deux rives sont les plus rapprochées, se présentait alors comme un point de rencontre entre les mers de Champlain et de Goldthwait. Au début de l'Holocène, ce détroit, qui séparait les mers de Goldthwait et de Champlain, mesurait environ 40 km de long, de Pont-Rouge à l'île d'Orléans, sur une dizaine de kilomètres de large. Il était alors parsemé d'îles, dont l'île d'Orléans, qui en constitue le dernier vestige.

À la suite du relèvement isostatique, la mer s'est lentement retirée du Haut-Saint-Laurent. La salinité de la mer de Champlain diminuant, elle a fait place au lac Lampsilis en amont de Trois-Rivières ou à un corridor fluvial entre Trois-Rivières et Québec, de 10 000 à 9 000 ans AA (figure 7). La productivité marine du détroit de Québec est demeurée élevée à cause de l'apport tardif en eau salée, principalement dû à la force des courants marins et à l'amplitude des marées.

À cette époque, le relèvement isostasique était très rapide, puisque le niveau de la mer a baissé de plus de 50 m en moins de 1 500 ans. C'est ainsi que les terrains surélevés de l'île d'Orléans ont commencé à émerger peu après 11 000 ans AA.

De 13 000 à 10 000 ans AA, la région a connu de profonds changements environnementaux, passant d'un désert périglaciaire (13 000 ans AA) à une pessière ouverte (10 000 ans AA) (Richard, 2009). Au même moment, le niveau du fleuve a continué à descendre, atteignant, il y a environ 7 000 ans AA, la cote des 10 m sous son niveau actuel. À ce moment-là, il semble que l'on pouvait se rendre à pied à l'île d'Orléans à partir de la rive nord. Pour ce qui est du secteur à l'étude, on croit que le fleuve a laissé place à un « lac » qui aurait eu alors une dizaine de mètres de profondeur (figure 9). La figure 9 constitue une représentation de l'environnement riverain du secteur à l'étude, tel qu'il devait se présenter il y a environ 7 000 ans AA<sup>3</sup>.

Une telle reconstitution est conforme aux données provenant de Montmagny, de Rivière-du-Loup et de Bellechasse (pour ce dernier endroit, niveau marin de - 5 m ANMM) (Dionne, 2000 et 2002). Cela étant dit, et dans l'état actuel des connaissances, on ne sait pas

---

3. Les cartes qui apparaissent à la figure 9 ont été faites à une très petite échelle afin de représenter l'évolution de la végétation dans tout le Canada. Par conséquent, elles sont trop imprécises pour illustrer des particularités locales, comme le bas niveau marin de l'estuaire dans la région de Québec.

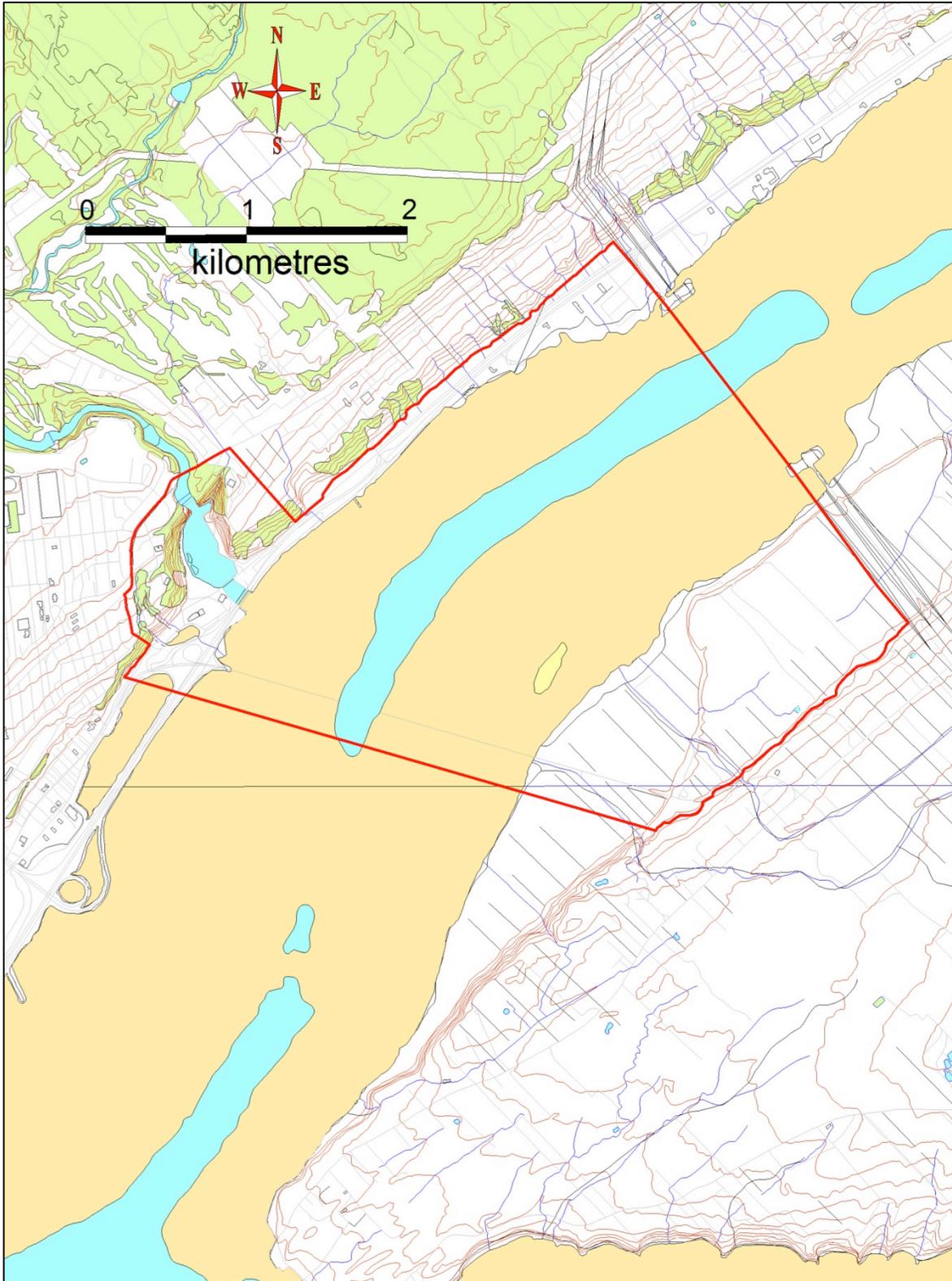


Figure 9 – Représentation géographique du secteur à l'étude en tenant compte d'un bas niveau marin de - 10 m (basé sur Service hydrographique du Canada, 2010)

jusqu'à quel point le secteur à l'étude était habitable (ampleur des marées, drainage relatif, végétation) ou attrayant (faune particulière, eau douce et non saumâtre, etc.).

Éventuellement, les archéologues devront se pencher sur la question de la présence humaine dans la région de Québec durant cet épisode de bas niveau marin. Toutefois, en raison des défis techniques et financiers importants, cela devra se faire dans le cadre d'un projet de recherche particulier sur l'étude globale des fonds marins de l'estuaire qui permettrait de cibler les zones les plus prometteuses.

On qualifie l'intervalle de 6 000 à 5 000 ans AA d'hypsithermal parce que le climat était alors un peu plus chaud et sec qu'aujourd'hui. Au cours de cette période, le niveau général des lacs et des cours d'eau du Québec était plus bas (Hétu, 2008).

Par la suite, soit vers 5 000 ans AA, le niveau du fleuve a remonté à la cote des 10 m ANMM. C'est à cette époque qu'a semblé s'installer une végétation similaire à celle qui existe aujourd'hui, tant dans sa diversité que dans son étendue. Comme le niveau du fleuve a fluctué à la hausse et à la baisse dans la région de Québec, des conséquences se sont fait sentir sur le potentiel archéologique de certains lieux. Ainsi, les terrasses et replats qui s'élèvent de 10 à 20 m ANMM ont pu être occupés à quelques reprises au cours des derniers millénaires, soit autour de 5 000 ans AA et, préalablement, aux environs de 8 000 à 10 000 ans AA. Une telle situation n'a que peu d'incidence sur la rive nord où les talus sont abrupts. Par contre, du côté de l'île d'Orléans, on constate que la configuration des lieux diffèrait sensiblement à ces époques anciennes (figure 10).

Après 8 000 ans AA, le contexte maritime du fleuve Saint-Laurent a perdu de l'importance. Toutefois, l'eau était toujours saumâtre (estuaire supérieur) à la hauteur de Québec et il n'était pas rare d'y voir circuler des espèces marines comme des phoques. Néanmoins, il devient évident qu'après 5 000 ans AA, ce sont les caractéristiques environnementales d'un milieu continental, estuarien et fluvial qui prédominaient dans la région.

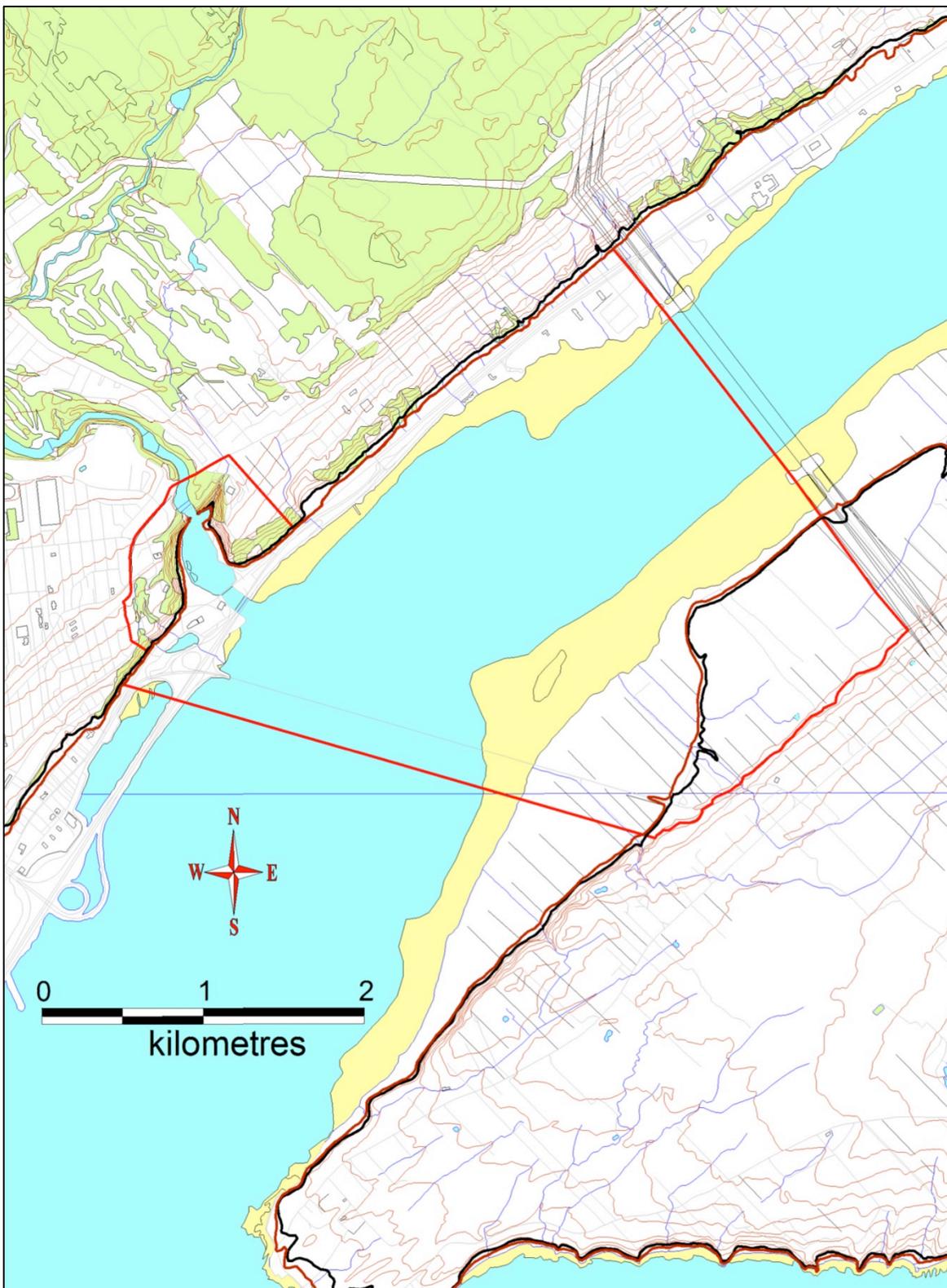


Figure 10 – Représentation géographique du secteur à l'étude en tenant compte du fait que le fleuve est plus haut de 20 m (trait noir, de 9 000 à 10 000 ans AA) et de 10 m (trait brun, 5 000 et 9 000 ans AA)

### **3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE**

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des caractéristiques matérielles, comme la présence ou l'absence de poterie, d'un type particulier d'outil ou d'une technologie de taille, ou encore par des vestiges qui témoignent de la pratique d'activités socioéconomiques diverses liées, par exemple, aux modes d'établissement, de subsistance et de déplacement.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période préhistorique, est une démarche évolutive qui peut constamment changer selon l'avancement des connaissances. Pour certaines périodes, les connaissances apportées par le secteur à l'étude demeurent limitées. Afin de mieux comprendre ces phases, il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui s'étend parfois à la grandeur du Québec.

Pour ce qui est de la période historique, on la divise également en quatre ères : les explorateurs (1500-1608), le Régime français (1608-1760), le Régime anglais (1760-1867) et la Confédération canadienne (1867 et plus).

#### **3.1 L'occupation amérindienne (de 13 500 ans AA à environ 1800 AD)<sup>4</sup>**

Tandis que des glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, des groupes d'autochtones franchissent à pied le détroit de Béring, qui est alors émergé à cause d'une baisse mondiale du niveau des mers, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte des Inlandsis de la cordillère et laurentidien dégage un corridor terrestre qui relie l'Alaska au centre des États-Unis. Certains groupes emprunteront alors ce corridor pour coloniser le centre de l'Amérique du Nord (Fagan, 1995; Meltzer, 2009).

Certains archéologues remettent aujourd'hui partiellement en question ce scénario, qui demeure le plus évoqué. En effet, ils se demandent si quelques groupes d'Amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la Béringie, en utilisant certaines formes d'embarcations, pour ainsi

---

4. Il s'agit de dates calibrées.

aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain (Meltzer, 2009).

Quoi qu'il en soit, vers 13 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent le sud-ouest du Canada et tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens s'y installent. C'est ainsi qu'on les trouve en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 12 500 ans AA (Ellis et Deller, 1990).

### 3.1.1 Le Paléoindien ancien (de 12 500 à 11 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario et dans les États de la Nouvelle-Angleterre, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, des traces n'ont été trouvées que dans la région du lac Mégantic. Il y a environ 12 000 ans AA, des Amérindiens se sont installés sur une pointe de terre composée de matériaux fins qui sépare deux lacs (Chapdelaine, 2004; Chapdelaine et autres, 2007). On a trouvé sur ce site des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Paléoindien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill). Les interprétations préliminaires relient ce site à d'autres, situés dans les États limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de la phase finale de cette période (+/- 11 000 ans) (Pintal, 2002 et 2012). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prenait place formait une des îles d'un archipel situé à l'embouchure de la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de cette association, on a suggéré que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer de Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal, 2012).

Des sites de cette période ont été trouvés dans les États de la Nouvelle-Angleterre, souvent dans des contextes similaires à celui de la zone d'étude (Bradley et autres, 2008). Des

établissements contemporains ont également été découverts dans les provinces maritimes, notamment à Tracadie au Nouveau-Brunswick (Bonnichsen et autres, 1991). Pour l'instant, on considère que ces derniers artefacts appartenaient à des établissements isolés, de très courtes durées (Deal, 2006).

Les archéologues travaillant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et d'un marécage (Spiess et Wilson, 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

### 3.1.2 Le Palé Indien récent (de 11 000 à 8 000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques étaient présentes à cette époque, ce qui suggère l'apparition d'une certaine diversité culturelle.

Ainsi, des découvertes récentes dans la région de Québec suggèrent que des groupes affiliés à l'aire culturelle Cormier-Nicholas ont fréquenté ce lieu de 10 500 à 9 500 ans AA (Pintal, 2012). Ces sites se distinguent, entre autres choses, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou des enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs sites ont été découverts dans cette région, et leur emplacement en bordure du fleuve semble indiquer que les groupes qui les ont occupés accordaient une place aux ressources du littoral (voir aussi Robinson IV 2012 pour le secteur du lac Champlain). En même temps, certains sites se trouvent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides, soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a plus de 10 000 ans, des milieux écologiquement différents, mais complémentaires.

D'autres établissements indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent des pièces décrites précédemment. Ces sites sont répartis plus particulièrement en Outaouais (Wright, 1982), en Estrie (Chapdelaine, 2004; Graillon, 2011) et dans la région de Québec (Laliberté, 1992;

Pintal, 2012), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal, 1987; Chalifoux, 1999; Chapdelaine, 1994; LaSalle et Chapdelaine, 1990; Pintal, 2006a). La présence de sites datant de cette période a également été rapportée en Ontario (Ellis et Deller, 1990), dans les États de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et autres, 2008) et dans les Maritimes (Deal, 2006).

Enfin, une autre tradition technologique semble être associée à cette période : celle qui livre des pointes triangulaires à base concave sans cannelure, mais à amincissement basal (Keenlyside, 1985 et 1991). Des pièces similaires ont été trouvées aux Îles-de-la-Madeleine (McCaffrey, 1986) et en Basse-Côte-Nord (Pintal, 1998). Pour l'instant, ces pointes ne se trouvent que le long du littoral atlantique, mais quelques pointes provenant de la région de Québec semblent suggérer que celle-ci aurait pu être influencée par ces cultures maritimiennes anciennes.

Une analyse des différentes formes des pointes de projectile dans le Nord-Est américain a permis d'y reconnaître la présence du style Agate Basin-Hell Gap (Bradley et autres, 2008). Au Québec, des pointes similaires sont présentes en Estrie (Chapdelaine, 2004) et en Gaspésie (Chalifoux, 1999; Dumais, 2000; Pintal, 2006a). On considère maintenant que certaines des pointes losangiques découvertes à l'embouchure du Saguenay (Archambault, 1995a, 1995 b et 1998) et en Basse-Côte-Nord (Pintal, 1998) relèvent de cette période. En Basse-Côte-Nord, ces pointes sont associées à l'intervalle 9 000-8 500 ans AA, alors qu'ailleurs dans le Nord-Est, on pense qu'elles relèvent de l'intervalle 10 500-9 500 ans AA.

### 3.1.3 L'Archaïque ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA)<sup>5</sup>

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (de 10 000 à 3 000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on relie à cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire toute cette variabilité, les archéologues subdivisent

---

5. Dans l'état actuel des connaissances, on ne peut distinguer chronologiquement l'Archaïque ancien du Paléoindien récent.

habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (de 10 000 à 8 000 ans AA), moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA) et récent (de 6 000 à 3 000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, le contexte environnemental du Québec change radicalement. De plus en plus chaud jusque vers 6 000-5 000 ans AA, le climat se refroidit et devient plus humide par la suite, plus particulièrement à partir de 3 500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6 000 ans AA au centre du Québec, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et, vers 3 500 ans AA, le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette expansion territoriale, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes bien précis exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent, d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique ou d'une tradition de la Gaspésie pour la péninsule éponyme.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se trouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de sources d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières, et le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs. La diversité des espèces chassées au cours de cette période, du caribou forestier à la petite baleine, de la tortue au castor, etc. témoigne de modes de vie qui tiennent compte de toute la mosaïque environnementale du Québec. À travers ces modes de vie dits « archaïques » s'exprime toute une diversité culturelle que les archéologues ont encore de la difficulté à faire ressortir.

Curieusement, alors que les données sur l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à cette situation relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période et des importants changements environnementaux dus à la déglaciation et à l'hypsithermal.

Au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000-8 000 ans AA au Québec. Ils sont principalement situés dans la région de Québec (Laliberté, 1992; Pintal, 2012), au lac Mégantic (Chapdelaine, 2004) et à Squatec (Dumais et Rousseau, 2002).

#### 3.1.4 L'Archaïque moyen (de 8 000 à 6 000 ans AA)

Si les informations sont rares en ce qui concerne l'Archaïque ancien, elles sont à peine plus abondantes pour l'Archaïque moyen dans la vallée du Saint-Laurent (de 8 000 à 6 000 ans AA). En fait, il est fort probable que toute la vallée du Saint-Laurent, de l'Outaouais à la Gaspésie incluant le sud de l'Abitibi, soit fréquentée. Toutefois, parmi les sites de cette période, très peu ont été datés au carbone 14. C'est ainsi que les chercheurs supposent, en comparant la forme des outils mis au jour au Québec avec celle des outils trouvés en Ontario ou en Nouvelle-Angleterre, que les sites de la province sont contemporains de ceux trouvés dans ces régions limitrophes. Même sur cette base, les sites de l'Archaïque moyen demeurent rares au sud et à l'ouest du Québec, les plus nombreux étant en Estrie (Graillon, 1997).

La situation est différente en Haute-Côte-Nord, notamment à l'embouchure du Saguenay (Plourde, 2003; Pintal, 2001) et en Basse-Côte-Nord (Pintal, 1998 et 2006b). Là, plus particulièrement en Basse-Côte-Nord, plusieurs emplacements ont été mis au jour et datés de la fin de l'Archaïque ancien ou de l'Archaïque moyen (de 8 000 à 7 000 ans AA). Les données de la Côte-Nord, de même que celles de l'Estrie, semblent indiquer que ces groupes amérindiens sont associés ou influencés par d'autres groupes et qu'ils forment ensemble une aire culturelle qui couvre la péninsule maritime (Neville/Stark/Morrow Mountain, pointes à pédoncule plus ou moins long).

#### 3.1.5 L'Archaïque récent (de 6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, mais surtout à partir de 5 000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé, et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et on en trouve dans toutes les régions. Ils sont particulièrement abondants et vastes dans la région de Québec. Qui plus est, les sites ne

sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal; ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

On considère toujours que les Amérindiens de cette période sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes, même si dans certaines régions, comme c'est le cas pour la Capitale-Nationale, on parle d'un semi-nomadisme, les groupes demeurant de nombreuses semaines sinon des mois au même endroit (Pintal, 2012b). L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise, bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. À partir de l'Archaïque récent, les archéologues considèrent que les Amérindiens prélèvent plus de ressources dans leur territoire de prédilection. Parmi celles-ci, le poisson et certains végétaux semblent particulièrement prisés. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévaudra au cours de la prochaine période.

#### 3.1.6 Le Sylvicole ancien (de 3 000 à 2 400 ans AA)

Le concept de Sylvicole a été introduit en archéologie afin de tenir compte de la présence d'un nouvel élément dans la culture matérielle des Amérindiens : la céramique. Il faut bien comprendre que cette idée a d'abord pris naissance aux États-Unis, où la céramique est abondante. Graduellement, ce concept a été étendu au Québec, même si la céramique amérindienne demeure rare ou absente sur la majorité de ce territoire.

On considère aussi le Sylvicole comme une période de transformation progressive des modes d'établissement et des stratégies adaptatives des différents peuples amérindiens. En effet, il a été constaté qu'à partir du Sylvicole ancien, les sites archéologiques sont en général plus nombreux, qu'ils témoignent d'aménagements plus complexes (il y a notamment plus de foyers, et ceux-ci sont d'une plus grande diversité) et qu'ils recèlent souvent d'abondants déchets culinaires (zones de rejet, c'est-à-dire exploitation plus systématique de certaines ressources, développement d'un semi-nomadisme). Si, effectivement, pendant un certain temps on a cru que tout ce processus a débuté avec le Sylvicole, on reconnaît maintenant que plusieurs de ces éléments étaient déjà en place vers la fin de l'Archaïque récent, soit à partir de 4 000 ans AA.

Les données recueillies font état d'une certaine continuité culturelle entre l'Archaïque récent et le Sylvicole ancien, notamment en ce qui a trait au territoire à l'étude (Chrétien, 2006; Chrétien et autres, 1994; Plourde, 2008). Des sites de ces deux périodes sont souvent découverts aux mêmes endroits, et les matériaux lithiques utilisés sont similaires, bien que parfois leurs proportions dans les assemblages varient quelque peu.

Au cours du Sylvicole ancien, les modes de vie ne sont pas très différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources végétales (noix et autres plantes comestibles) sont davantage exploitées au cours de l'Archaïque récent. Il semble qu'il en va de même pour les poissons, de vastes établissements de cette période étant trouvés à proximité de rapides (Young et coll., 1995). C'est un peu comme si le système de mobilité, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez imposant (Paléoindien, Archaïques ancien et moyen), laisse graduellement place à une mobilité plus réduite axée sur une utilisation plus intensive de certaines ressources (Archaïque récent et Sylvicole ancien). Un peu comme cela avait été noté pour l'Archaïque récent, les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent et plus longtemps. Ce sont là des signes de la mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un milieu, probablement en réponse à l'augmentation de la démographie régionale et aux développements de rapports territoriaux plus étroits établis par certains groupes ou certaines familles.

Bien que le Sylvicole ancien soit ainsi nommé parce que la céramique fait son introduction au Québec, force est de reconnaître que celle-ci demeure généralement rare. En fait, plusieurs sites de l'Outaouais et de la région de Montréal en contiennent, mais à l'est de Trois-Rivières, de tels sites sont inhabituels (Batiscan, Québec), sinon absents (estuaire et golfe du Saint-Laurent). Lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, une forme fuselée avec un col droit ou légèrement évasé, et ils sont rarement décorés.

Deux phases culturelles sont associées au Sylvicole ancien : le Meadowood et le Middlesex. Les deux sont quasi contemporaines, le Middlesex apparaissant à peine plus jeune que le Meadowood. Cette dernière phase se caractérise, entre autres choses, par un culte funéraire élaboré (crémation et offrandes) et par la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée, plus particulièrement en chert Onondaga. Elle a d'abord

été définie dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été mises au jour en Ontario et dans le sud-ouest du Québec, incluant la région de la ville de Québec. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets similaires se trouvaient un peu partout au Québec, notamment au Lac-Saint-Jean, en Abitibi, en Jamésie, sur la Côte-Nord et en Gaspésie (Tâché, 2010).

Cela étant dit, les assemblages archéologiques du Québec, comme ceux du Moyen-Nord et de la région de Québec, se distinguent quelque peu de ceux qui sont décrits pour l'État de New York. Ainsi, les pointes de cette période sont souvent composées d'une base quadrangulaire relativement haute, alors que ce type d'outil, bien que présent dans l'État de New York, y est plus rare. Là, ce sont plutôt les pointes foliacées à base convexe qui prédominent, des formes que l'on a relevées au Québec, mais en quantité moindre. Autre différence, si le chert Onondaga devient effectivement plus abondant à partir du Sylvicole ancien, il est loin de constituer la majorité des assemblages. Dans le territoire à l'étude, les matériaux locaux sont amplement utilisés et il en va de même pour le quartzite de Mistassini, certains campements Meadowood de la région de Québec ne contenant aucun chert Onondaga (Pintal, 2012).

Pour ce qui est de la phase Middlesex, on y associe principalement un culte funéraire élaboré (enfouissement des défunts avec offrande, notamment des objets en cuivre natif). Un des rares cas connus est celui du boulevard Champlain à Québec (Clermont, 1990). On notera aussi la présence de sépultures similaires à Mingan (*idem*) et possiblement au Labrador (Loring, 1989 et 1992). Cela semble indiquer que l'idéologie sous-jacente à ce culte funéraire englobe une bonne proportion de l'est du Québec.

### 3.1.7 Le Sylvicole moyen (de 2 400 à 1 000 ans AA)

Dans l'état actuel des connaissances, on divise le Sylvicole moyen en deux phases, soit l'ancien (de 2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (de 1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases. Ceux du Sylvicole moyen ancien sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou basculées (Saugén, Pointe Péninsule), tandis que ceux du Sylvicole moyen récent sont ornés d'empreintes dentelées ou à la cordelette plutôt sigillées. Les vases du Sylvicole moyen ancien

s'apparentent à ceux du Sylvicole ancien en ce sens qu'ils sont plutôt fuselés. Au Sylvicole moyen récent, la forme des vases devient plus globulaire, le col est plus étranglé et de courts parements caractérisent la partie supérieure.

Pour l'instant, les archéologues s'expliquent mal la transition entre les moyens ancien et récent. En fait, le Sylvicole moyen ancien semble s'inscrire dans la continuité culturelle du Sylvicole ancien, tandis que l'on s'interroge sur les rapports de continuité entre le Sylvicole moyen ancien et le Sylvicole moyen récent (Gates Saint-Pierre, 2010). Selon les régions, lorsque les céramistes étudient l'évolution générale des vases, ils en arrivent à la conclusion que leurs techniques de fabrication et leurs décorations évoluent très peu. Il n'existe aucune rupture majeure, si ce n'est qu'à partir de l'an 500 de notre ère, alors que la riche diversité des styles observés précédemment fait graduellement place à une plus grande similarité (Hart et Brumbach, 2009).

Par rapport à la céramique du Sylvicole ancien (Vinette), qui demeure rare au Québec et qui se concentre dans sa portion sud-ouest, les vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement abondants et on en trouve en maints endroits, de l'Abitibi à la Haute-Côte-Nord et du Moyen-Nord à la Gaspésie. Les motifs des vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement similaires, quels que soient les lieux où ils ont été mis au jour. Rappelons que des céramiques de ce type sont présentes tant en Ontario que dans les États de la Nouvelle-Angleterre et les Maritimes. Même si les vases sont semblables, les archéologues distinguent ceux du sud du Québec (vallée du Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord [de Tadoussac à Kegaska] = Pointe Péninsule) de ceux du nord (Abitibi = Laurel). Ces territoires de répartition ne sont pas exclusifs; de nombreux chevauchements ont été notés, notamment au Lac-Saint-Jean (Moreau et autres, 1991) et dans la région de Montréal (Clermont et Chapdelaine, 1982).

### 3.1.8 Le Sylvicole supérieur (de 1 000 ans AA à 400 ans AA)

Au cours de cette période, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent jusqu'à la région de Trois-Rivières, où on en trouve encore en quantité jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent. Elle est aussi présente, mais en quantité moindre, en Abitibi, en Jamésie, sur la Côte-Nord et en Gaspésie. La forme générale des vases est globulaire, le col est étranglé et la partie élevée

est la plupart du temps marquée d'un parement bien distinct. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : le Sylvicole supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (de 1000 à 1200 AD); le Sylvicole supérieur médian ou Saguenay (de 1200 à 1350 AD) et le Sylvicole supérieur récent ou Iroquoïens du Saint-Laurent (de 1350 à 1600 AD) (Tremblay, 1998). Les chercheurs ne perçoivent pas de ruptures majeures entre ces phases. Ils y voient plutôt un continuum évolutif qui, à tout le moins pour les Basses-Terres du Saint-Laurent, caractériserait l'émergence des Iroquoïens du Saint-Laurent en tant que peuple distinct, comme cela est décrit par Cartier lors de ses voyages (Tremblay, 1998).

Ces gens vivaient dans des hameaux et étaient des agriculteurs. On considère que les Iroquoïens de la région de Québec (Province de Canada, bourg principal Stadaconé) occupaient l'extrémité orientale du territoire usuel de fréquentation de ce peuple. Comme les conditions environnementales y étaient limitées pour la pratique de l'agriculture, il a été proposé que leurs stratégies adaptatives incluaient l'exploitation des ressources de l'estuaire, tant sur la Côte-Nord qu'au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Ce sont ces gens que Cartier aurait rencontrés à Gaspé (Chapdelaine, 1998).

Si, comme on vient de le mentionner, la céramique est abondante dans les sites archéologiques de la vallée du Saint-Laurent, elle demeure relativement rare ailleurs au Québec. C'est le cas en Outaouais et en Abitibi, où les vases trouvés sont plutôt de types hurons/wendats. Une même influence a été notée en Jamésie, quoique les vases y sont encore plus rares. Quant à ceux du Lac-Saint-Jean, qui demeurent peu abondants, ils expriment une ascendance mixte entre les styles hurons/wendats (à l'ouest) et Iroquoïens du Saint-Laurent (à l'est), un peu comme si cette région se présentait comme une charnière entre ces deux sphères interactives ou réseaux de troc (Moreau et autres, 1991)<sup>6</sup>. Pour ce qui est du Saguenay, les chercheurs y dénotent une nette influence des Iroquoïens du Saint-Laurent.

---

6. Il est possible que la mixité des assemblages au cours du Sylvicole supérieur reflète la présence de foires commerciales amérindiennes dans cette région, tout comme cela était le cas au cours de la période historique ancienne.

Comme on vient de le dire, il a été proposé que des groupes d'ascendance iroquoïenne vivaient dans la région de Québec et que, durant la saison de pêche, ces derniers s'approvisionnaient en ressources maritimes dans l'estuaire du Saint-Laurent au moins jusqu'au Saguenay, incluant une partie de l'amont de cette rivière. Si les données archéologiques abondent en ce sens, on notera par contre qu'elles restent pour ainsi dire muettes en ce qui concerne l'occupation de l'intérieur des terres. Tout se passe comme si les Iroquoïens du Saint-Laurent se comportaient comme un peuple du littoral.

Sur la rive sud de Québec, la rareté des vases du Sylvicole supérieur laisse songeur, surtout en un lieu aussi important que le site CeEt-622 (Désy), qui est situé à une des extrémités du portage permettant de contourner les chutes de la Chaudière et qui est très favorable à la pêche (Chrétien, 2006). De même, les travaux effectués sur les premiers lacs situés à l'intérieur des terres de la ville de Québec (Plourde, 2010) ou sur l'île d'Orléans (Chalifoux et Jost, 1993) n'ont livré que peu de traces d'une présence iroquoïenne. Les résultats des travaux réalisés au lac Saint-Charles révèlent même la présence d'une culture matérielle et d'un mode d'occupation qui se rapproche de celui noté au Lac-Saint-Jean.

### 3.1.9 La période historique ou période des explorateurs (de 1534 à environ 1800)

Lorsque Jacques Cartier explore les environs de Québec en 1534, il rencontre des groupes associés aux Iroquoïens du Saint-Laurent. C'est ainsi qu'il est accueilli par Donnacona du bourg de Stadaconé situé, dit-on, à proximité de la rivière Saint-Charles. Un autre bourg, nommé Achelacy, est situé en amont près de la rivière Portneuf, et un autre, Sitadin, se trouve à Beauport ou à Boischatel. Entre les deux villages, Cartier relate que lui et ses hommes trouvèrent « grand nombre de maisons sur la rive du fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons selon les saisons » (Dion-McKinnon, 1987 : 18).

Quand Champlain arrive dans le secteur en 1603, les Iroquoïens se sont retirés de la région de Québec et celle-ci est plutôt fréquentée par des Algonquiens. Que s'est-il passé? La question reste ouverte, mais il semble que les Iroquoïens du Saint-Laurent étaient déjà en conflit avec certains groupes environnants au moment du passage de Jacques Cartier et qu'ils auraient été conquis par d'autres Iroquoïens, comme les Hurons/Wendats, ou par des

groupes algonquins, comme les Montagnais et les Abénaquis/Malécites. Il est possible que l'arrivée des Européens, des Basques, des Bretons et des Normands dans le golfe du Saint-Laurent au début du 16<sup>e</sup> siècle ait avivé des tensions entre ces deux grands groupes culturels, ou entre des nations iroquoïennes ennemies, possiblement liées au désir de contrôler la distribution des biens de traite apportés par les Européens. Cela étant dit, en 1608, Champlain note la présence de campements amérindiens dans le secteur à l'étude ou à proximité de celui-ci (de Champlain, 1973).

À la suite du retrait des Iroquoïens, de nombreux groupes amérindiens, comme les Micmacs, les Malécites, les Algonquins, mais surtout les Wendats/Hurons et les Innus/Montagnais occuperont les rives du Saint-Laurent maintenant délaissées par leurs anciens occupants. En ce qui concerne les Innus/Montagnais, ce sont eux qui contrôlent les environs de la région de Québec lorsque Champlain décide de s'y installer (Delâge, 2009). Il faudra attendre les années 1630 avant que les Français affirment leur pouvoir sur la région de Québec. À la suite du développement de la colonie, les Amérindiens délaisseront les abords immédiats de la ville, sans pour autant cesser d'y jouer un rôle majeur, à tout le moins jusque dans les années 1660, comme en témoigne la nomination d'un « capitaine » montagnais à la tête des Amérindiens installés à Sillery en 1669 (Parent, 1985 : 584).

À partir de cette période, la population française augmente considérablement. Les colons français chassent, pêchent et étendent la superficie de leur terre agricole. Pour des chasseurs-cueilleurs, une telle situation est loin d'être idéale; c'est pourquoi les Montagnais semblent s'éloigner quelque peu des territoires plus densément peuplés par les Français. Les données historiques continuent néanmoins de mentionner leur présence dans Charlevoix, au Saguenay et le long de ses affluents, au Lac-Saint-Jean, ainsi que le long du Saint-Maurice, sur la rive sud de Québec et au Bas-Saint-Laurent, de Rivière-du-Loup à Matane (Parent, 1985).

Bien que les Montagnais occupent davantage les territoires mentionnés précédemment, leur présence est toujours attestée sur la Côte-de-Beaupré jusque vers 1800 (Ratelle, 1987). À partir de cette époque, il semble qu'ils délaissent cette région pour exploiter davantage les hauteurs de Charlevoix, le Saguenay, le Lac-Saint-Jean et la Haute-Côte-Nord (Mailhot et



survivants (Trigger, 1991). Parmi ces derniers, un groupe vient s'installer dans la région de Québec. À leur arrivée, les Hurons/Wendats, un peuple d'agriculteurs et de commerçants, s'apparentant en cela aux Iroquoïens du Saint-Laurent, pratiquent toujours leur mode de vie ancestral. Ainsi, ils défrichent les terres mises à leur disposition et en entreprennent la culture.

Pour diverses raisons, leur établissement sera déplacé à maintes reprises au cours du 17<sup>e</sup> siècle. Ils se retrouvent ainsi successivement à Québec (1649-1651), à l'île d'Orléans (1651-1656), à Sillery (1656-1668), à Sainte-Foy (1669-1673) et à L'Ancienne-Lorette (1673-1697). Ils ne s'installent définitivement à Wendake qu'à partir de 1697. Mentionnons que leur établissement sur l'île d'Orléans inclut des maisons longues et des champs agricoles, le tout s'étendant autour d'un fort aménagé sous la direction des Français (Trigger, 1991).

Ils étaient plus de 10 000 individus avant la venue des Européens, mais seules quelques centaines vont survivre aux maladies et à la guerre. Bien qu'ils soient venus se réfugier près des Français, les Hurons sont encore soumis aux attaques des Iroquois au cours du 17<sup>e</sup> siècle. De plus, leur groupe, qui a pu compter jusqu'à 600 personnes au cours du Régime français, n'en comprendra plus qu'une centaine au moment de la conquête anglaise.

Vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, les Wendats sont installés à Wendake sur des terres concédées par les Français. Au début, ils construisent des maisons longues comme ils avaient l'habitude de le faire et ils pratiquent l'agriculture; certains posséderont même quelques animaux. Lentement, ce mode de vie ancestral se modifiera pour laisser davantage de place aux influences françaises, notamment dans l'habillement et le style des maisons, d'où l'abandon des maisons longues. L'influence française se fera également sentir dans les pratiques agricoles, puisque les hommes commenceront à s'y adonner. Toutefois, ces derniers préféreront la chasse, la pêche et la trappe, ce qui permettra aux Wendats de continuer à participer à la traite des fourrures, un apport économique indéniable.



## 3.2 La période historique eurocanadienne<sup>7</sup>

### 3.2.1 Les explorateurs (de 1534 à 1608)

Cette période a été en grande partie traitée au point précédent. Par conséquent, on ne présentera ici que quelques éléments qui se rapportent plus particulièrement à une fréquentation européenne des environs. Les données historiques et archéologiques actuelles font état d'une présence française très tôt dans le détroit de Belle-Isle et dans le golfe du Saint-Laurent, probablement dès le début du 16<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord le fait de pêcheurs bretons et normands, ces derniers seront rejoints par les Basques, dont les activités se tourneront rapidement vers la capture de baleines. Ce sont probablement eux qui, à la suite de Cartier, vont occuper l'estuaire du Saint-Laurent, et il n'est pas impossible qu'ils aient navigué jusqu'à l'île d'Orléans. Par ailleurs, entre Cartier et Champlain, des pêcheurs et des traiteurs français ont continué à fréquenter les eaux du golfe, de l'estuaire et probablement aussi du fleuve jusqu'à Trois-Rivières.

### 3.2.2 Le Régime français (de 1608 à 1760)

La fondation de Québec en 1608 AD par Champlain consacre le rôle de la France en Amérique. Simple comptoir commercial ouvert à la concurrence des marchands indépendants et des pêcheurs ou baleiniers avant cette date, la Nouvelle-France est maintenant gérée par le royaume français, qui n'y voit cependant encore qu'un lieu d'activité commerciale.

Tadoussac reste la principale zone d'échange pour la traite des fourrures. Par contre, l'importance grandissante de Québec, surtout à partir de 1615-1620 AD, provoque son déclin. La prise de Québec par les Kirkes en 1629, qui auraient été aidés par les Innus-Montagnais (Delâge, 2009), retarde le développement de la colonie. Une fois cette dernière

---

7. Cette section s'inspire des travaux d'Hydro-Québec (1994), de Lévesque (1993), de Roy (2014) et de Ruralys (2011). Une iconographie abondante existe pour le secteur à l'étude (voir notamment Giroux, 2007 et Roy, 2014). Nous n'y avons pas recouru systématiquement, nous contentant d'utiliser certaines iconographies qui illustrent au mieux les phases d'occupation de ce secteur.

rétrocédée aux Français, le peuplement reprend lentement, et l'administration de la colonie s'organise.

La région de Beauport et celle de la Côte-de-Beaupré comptent parmi les premiers secteurs à se développer au-delà des limites mêmes de la ville de Québec. Le travail assidu du seigneur Robert Giffard, un des seigneurs qui s'est le plus investi dans le développement de ses terres, et la qualité des terres agricoles de la région feront en sorte que ce secteur deviendra rapidement le grenier de Québec. Déjà, Champlain avait reconnu la richesse de ces lieux en établissant une ferme dans le secteur du cap Tourmente.

Au début, les colons vont circuler le long de la grève pour se déplacer. Cette manière de faire durera jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle. Toutefois, l'importance économique de cette région fera en sorte que très tôt au 17<sup>e</sup> siècle, une route sera aménagée afin de relier les divers établissements répartis le long du fleuve. Du côté nord, les premières maisons dans le secteur à l'étude ou à proximité de celui-ci sont construites au milieu du 17<sup>e</sup> siècle sur la rive ouest de la rivière Montmorency sur le plateau supérieur. À peu près à la même période, il semble que d'autres bâtiments existent sur la rive est près du fleuve (figure 13).

C'est à peu près à cette époque que des bâtiments seront construits sur l'île d'Orléans à l'intérieur du secteur à l'étude (figure 13). Les établissements français sont essentiellement des maisons et des bâtiments de ferme, et probablement des chafauds pour la pêche. En effet, si les gens s'installent dans les environs d'abord pour pratiquer l'agriculture, ils ne négligent pas pour autant les revenus de la pêche, comme en témoigne le fait que leur terre aboutit à la grève. C'est justement la présence de ces larges battures, qui parfois se présentent en pâturages naturels, tant sur la rive nord que sur l'île, qui attire si tôt des colons sur ces rives.

Cela étant dit, les Français choisissent d'abord de s'installer sur les « fonds de Saint-Pierre » qui, comme on l'a vu précédemment, se composent principalement des terrains plus argileux. Par la suite, les colons délaissent ces terres moins bien drainées pour s'installer sur les terrasses plus hautes, mieux drainées, qu'ils ont eu le temps de défricher entretemps. Cette situation est observable un peu partout dans la région de Québec.

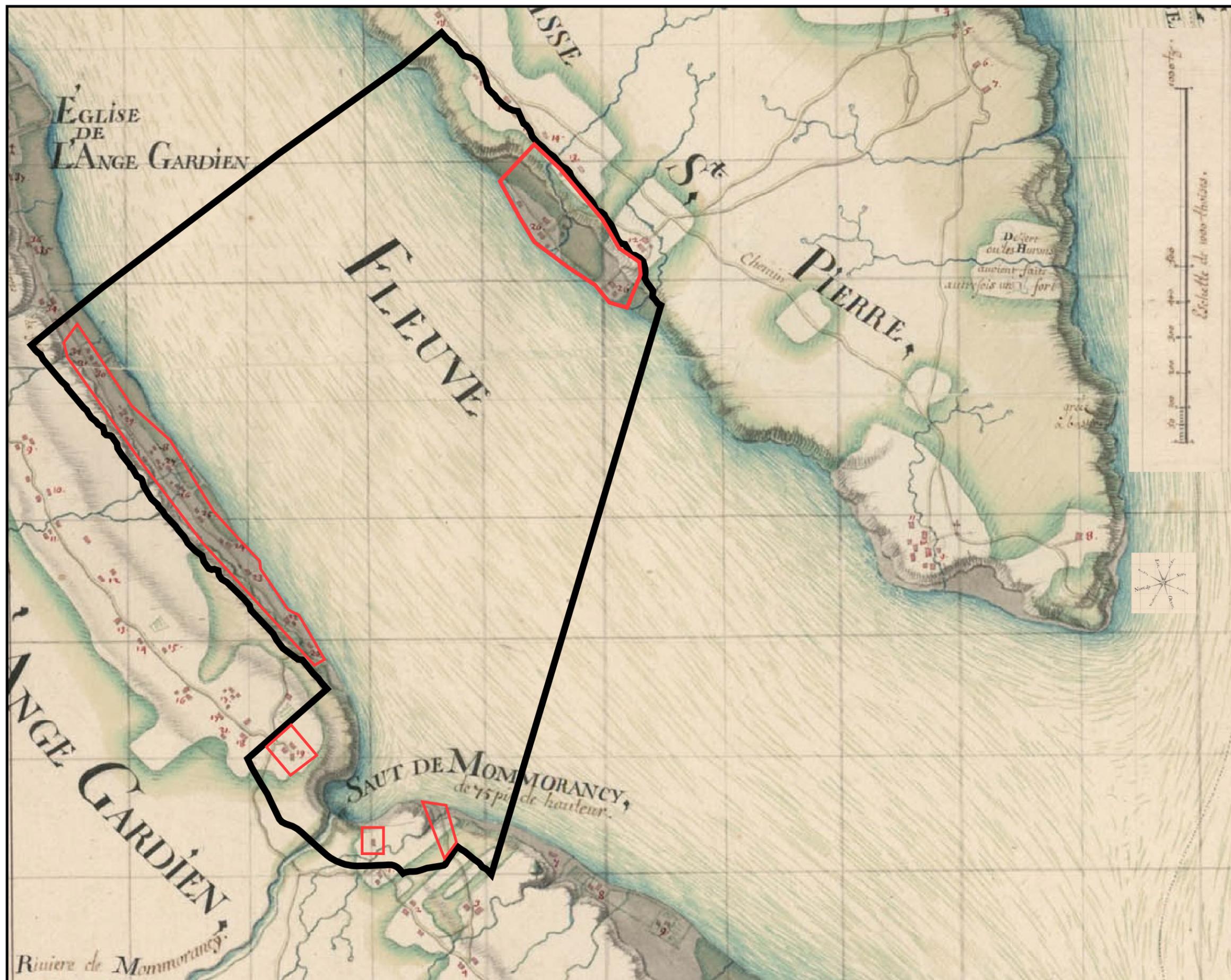


Figure 13 - Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1688 (Villeneuve, 1688) (Les polygones rouges localisent les éléments anthropiques : bâtis, réseaux routiers, etc.)



Selon toutes apparences, ce modèle d'établissement perdurera jusqu'à la conquête anglaise. En effet, les relevés cartographiques des années 1760-1770 s'apparentent à ceux des années 1680 (figures 14 et 15). Par contre, les bâtiments apparaissent beaucoup moins abondants sur la carte de 1790 (figure 16). On peut se demander s'il s'agit d'une erreur de cartographie ou si cela résulte des conséquences de la conquête anglaise.

« Toutes les paroisses depuis la Malbaie jusqu'au saut Montmorency furent brûlées et dévastées : on fit la même chose de la côte du sud. L'île d'Orléans ne fut pas plus épargnée : « Elle fut ravagée d'un bout à l'autre... », dit notre historien Garneau. « Du camp de Beauport on apercevait à la fois les embrasements sur la côte de Beaupré, dans l'île d'Orléans et sur une partie de la rive droite du fleuve... plus de 1400 maisons furent réduites en cendres dans les campagnes... » (Turcotte, 1867).

### 3.2.3 Le Régime anglais (de 1760 à 1867)

Le secteur à l'étude joua un rôle important durant la guerre de conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre. La pointe sud-ouest de l'île d'Orléans et le secteur de la chute Montmorency représentent un endroit stratégique pour qui veut contrôler l'accès au fleuve. Durant cette guerre, les Français s'installent sur les sommets à l'ouest de la chute Montmorency, tandis que les Anglais postent une partie de leurs troupes sur la pointe de l'île et en haut à l'est de la chute. Des milliers de soldats anglais et français s'y affrontent; en fait se déroulent là les préliminaires de la bataille des plaines d'Abraham.

Ces diverses installations ont été cartographiées à quelques reprises, et les plans font état de la présence, à l'intérieur du secteur à l'étude, de plusieurs éléments dont la nature, la quantité et l'emplacement diffèrent d'un plan à l'autre (figures 17, 18 et 19). Par ailleurs, il importe de noter que Holland et Des Barres (figure 17) situent également quelques bâtiments non militaires à l'intérieur du secteur à l'étude, tant sur la rive nord que sur les fonds de Saint-Pierre à l'île d'Orléans.



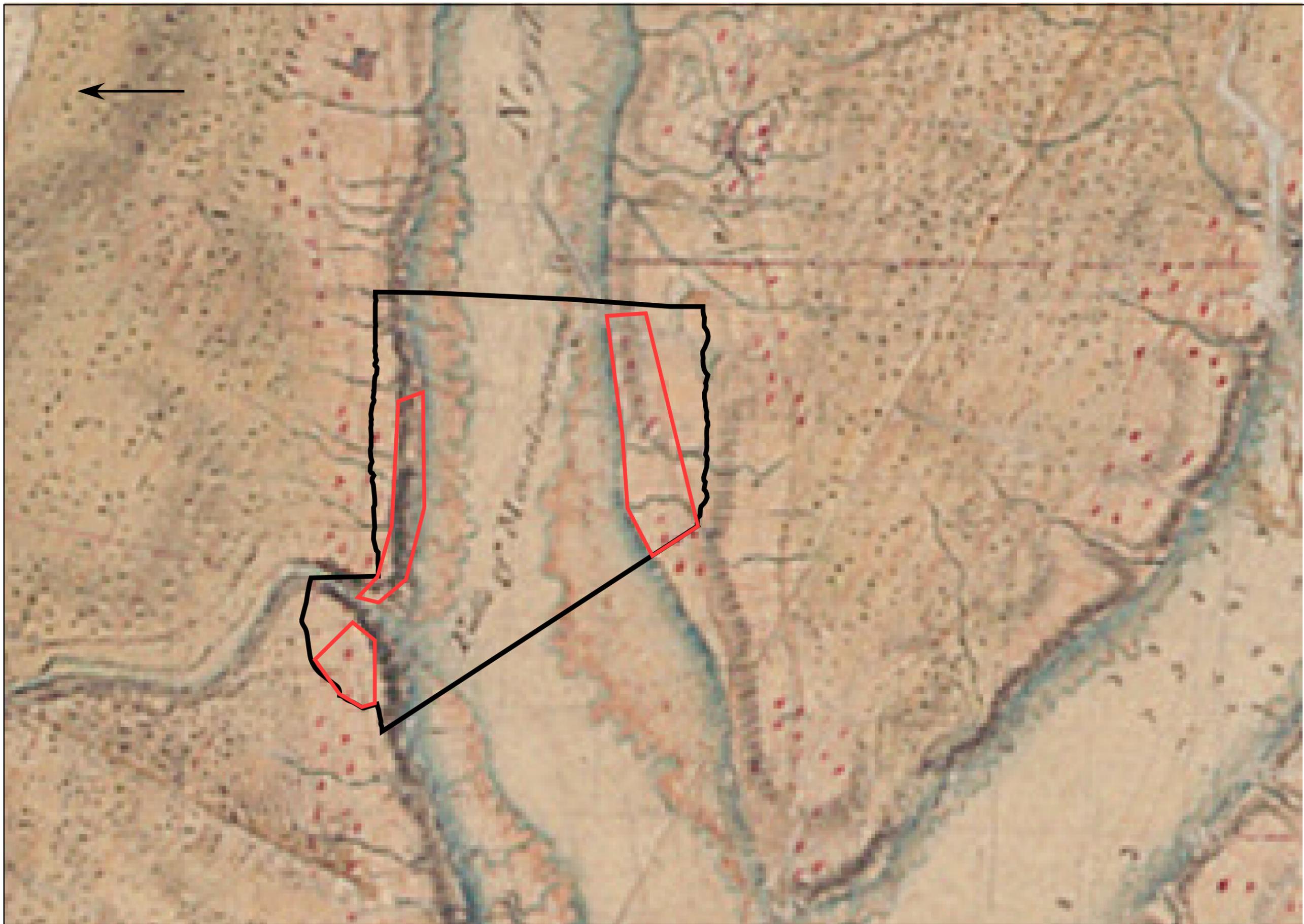


Figure 14 - Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1761 (Murray, 1761) (Les polygones rouges localisent les éléments anthropiques : bâtis, réseaux routiers, etc.)



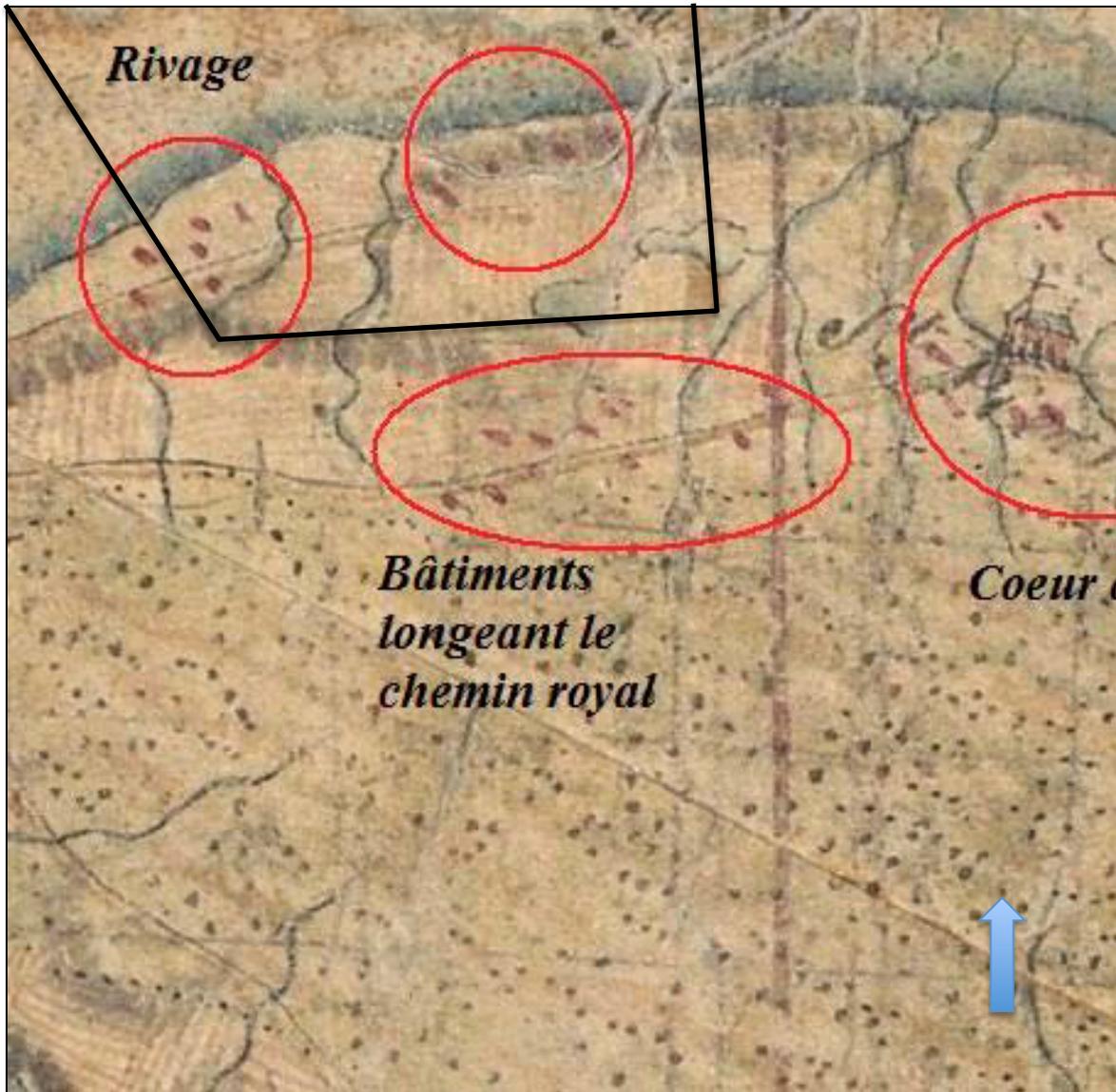


Figure 15 – Agrandissement de la figure 14 (extrait de Ruralys, 2011) (La ligne noire localise approximativement la limite sud du secteur à l'étude, et les polygones rouges localisent les éléments anthropiques : bâtis, réseaux routiers, etc.)







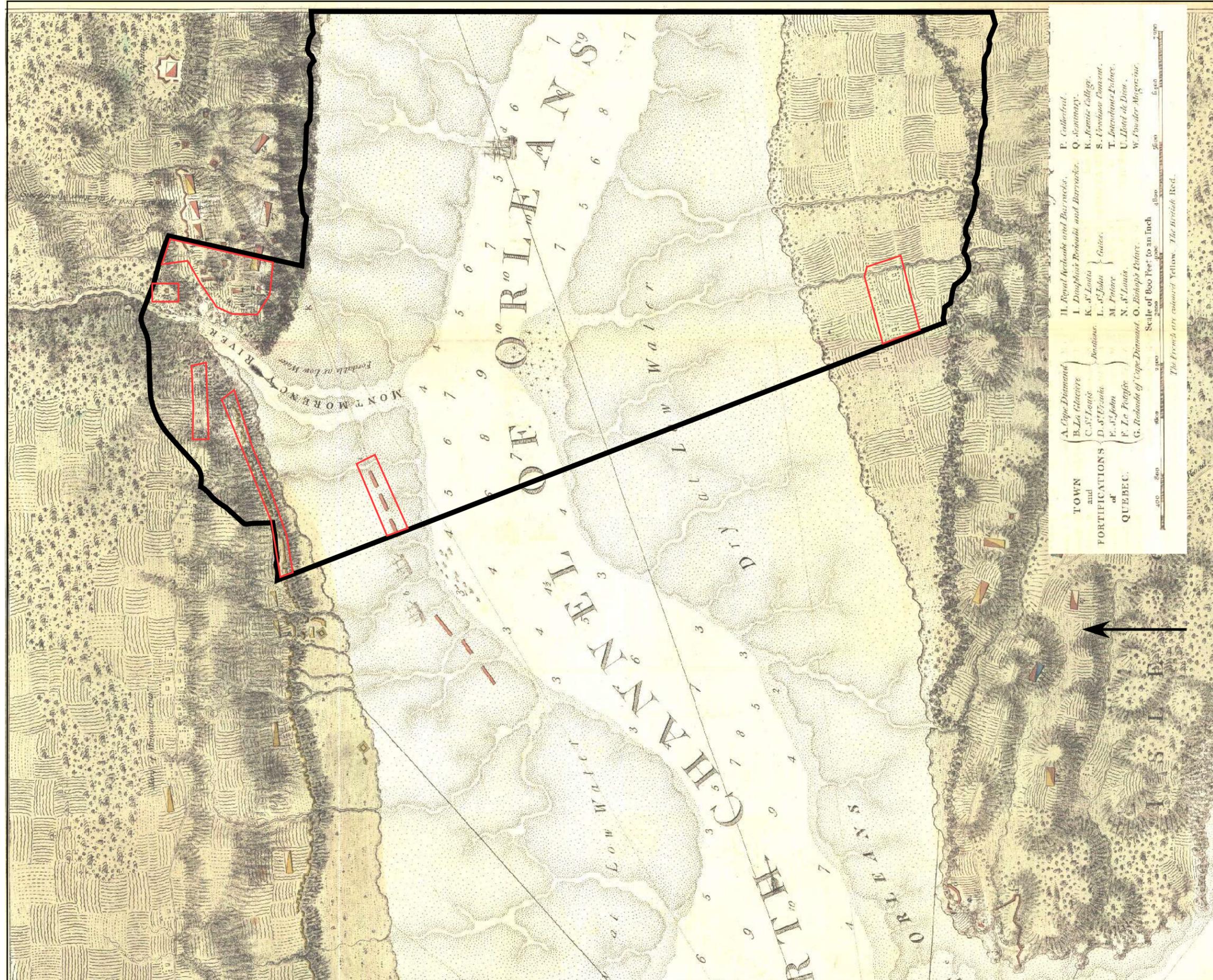


Figure 17 - Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1780 (Holland et Des Barres, 1780) (Les polygones rouges localisent les éléments anthropiques : bâtis, réseaux routiers, etc.)



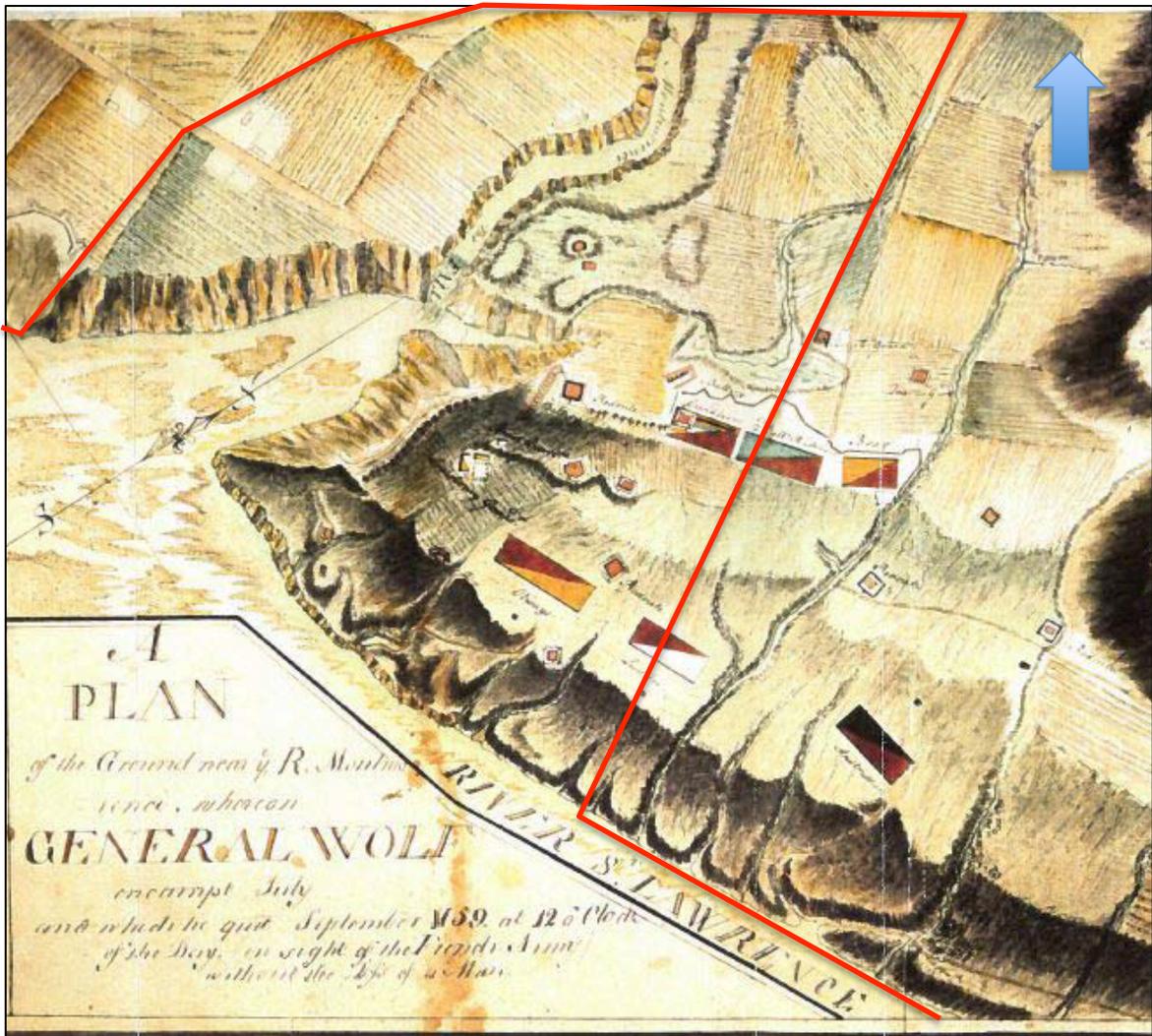


Figure 18 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1760? (British Museum, extrait, extrait de Roy, 2014) (La ligne rouge localise approximativement la limite nord du secteur à l'étude.)



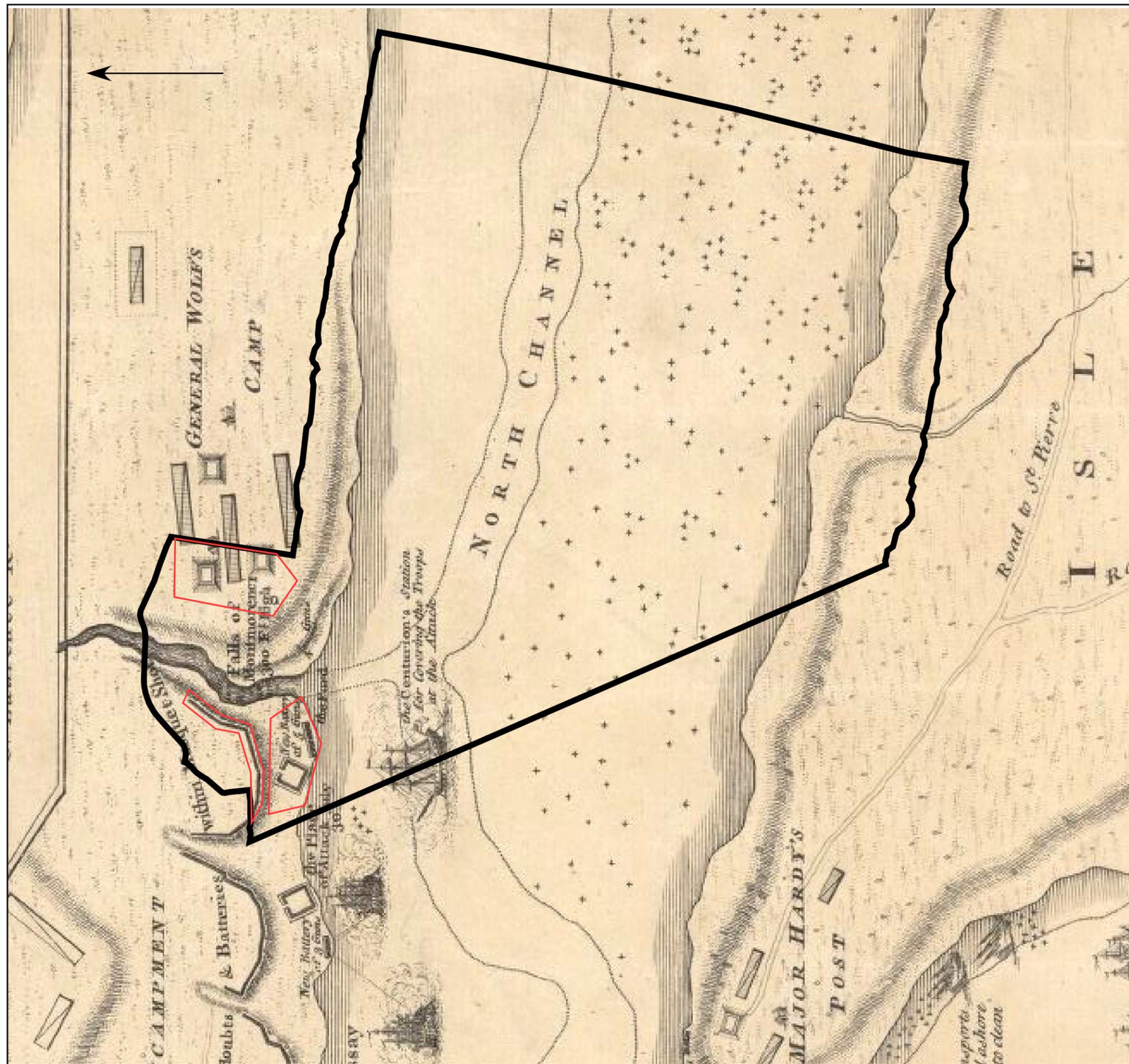


Figure 19 - Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1759 (Gallica 1759) (Les polygones rouges localisent les éléments anthropiques : bâtis, réseaux routiers, etc.)



Après la guerre de la Conquête, la fonction des hauteurs de la chute Montmorency change quelque peu. Le gouverneur Haldimand y acquiert des terres et y fait construire une des premières maisons de villégiature au Canada, probablement à proximité d'un ou des bâtiments déjà existants ou à même ceux-ci (datant du 17<sup>e</sup> siècle). La beauté des lieux fait qu'une vocation touristique se dessine et celle-ci ne cessera de se développer.

Peu de temps après, le blocus continental imposé par Napoléon à la Grande-Bretagne en 1806 aura d'importantes conséquences pour le Canada. En effet, la Grande-Bretagne étant dorénavant privée de ses sources de bois d'œuvre en Europe, elle se tourne vers ses colonies afin d'assurer son approvisionnement. Plusieurs entrepreneurs anglais travaillant déjà dans la construction de navires au Canada saisisront cette occasion. C'est ainsi que John Goudie construira un premier moulin à scie et un quai dès 1811 du côté ouest de la rivière Montmorency au pied de la chute.

La même année, Goudie et son associé Black vendent leurs installations industrielles à Patterson et Osborne, qui les agrandiront considérablement en y aménageant, entre autres choses, de nouveaux quais et des bassins de flottage. À ces installations correspond alors un des plus vastes complexes de sciage en activité en Amérique du Nord. Au même moment, de nombreuses personnes attirées par les perspectives d'emploi s'établissent à proximité, et un véritable village se développera alors autour de ces installations industrielles (figure 20).

« Pendant plus de 60 ans, le sciage du bois a été florissant; les aménagements incluait entre autres des scies rondes, des quais, des estacades et des maisons pour les ouvriers. Au plus fort de sa production, le site comptait sept moulins à scie... »  
(Lévesque, 1993 : 15)

En 1813, un premier pont est construit sur la rivière Montmorency à la hauteur de l'actuelle avenue Royale (figure 21). Afin de produire certains des matériaux nécessaires à sa construction, on aménagera un four à chaux à proximité. L'ouverture du pont favorisera notamment le développement de services d'hôtellerie dans les environs. Un deuxième pont est érigé au-dessus des chutes en 1855, mais il s'effondre l'année suivante. On bâtit par la suite un troisième pont en amont des chutes, un peu au sud du premier, et c'est à peu près l'emprise de ce dernier qui est toujours en usage de nos jours.



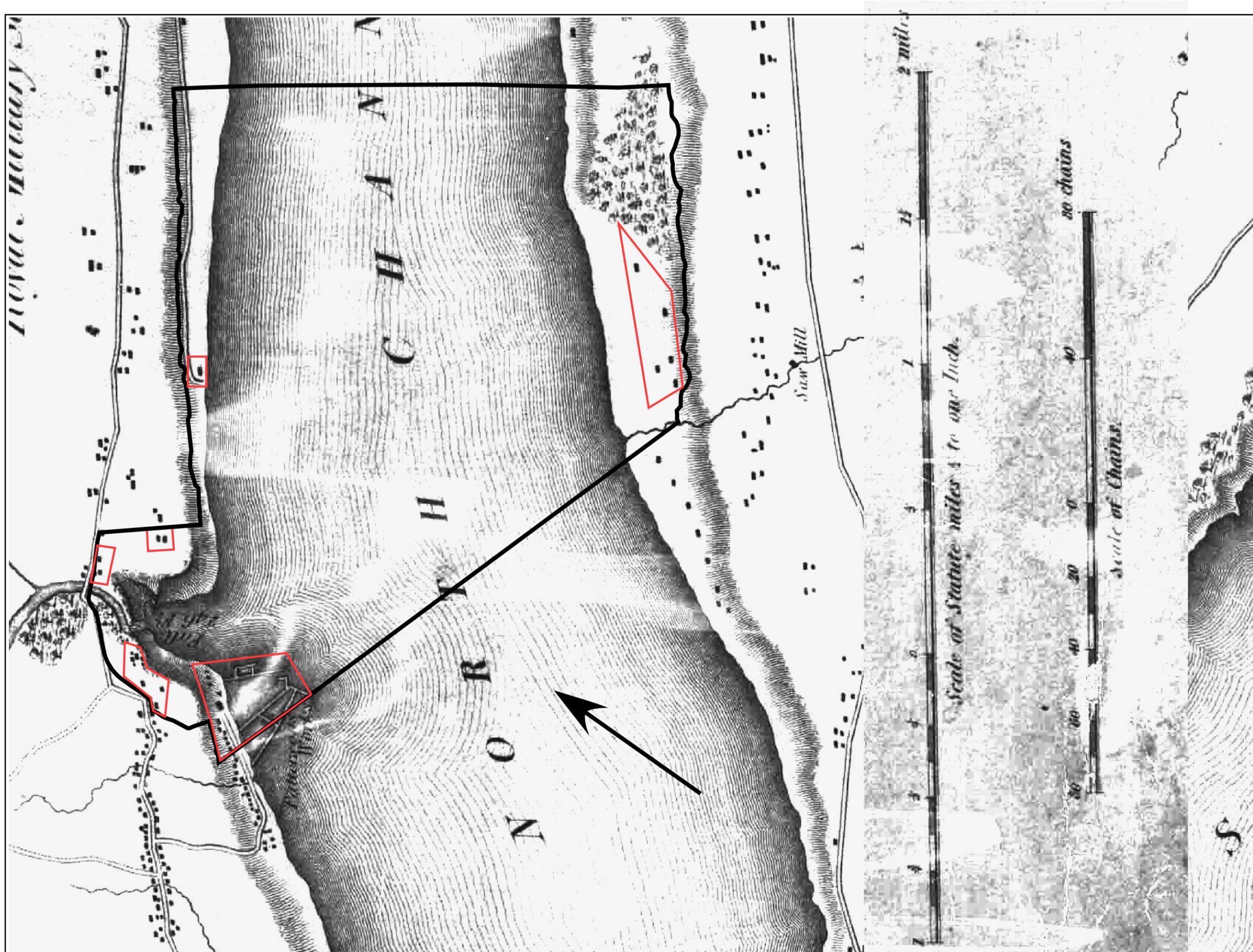


Figure 20 - Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1822 (Adams, 1822) (Les polygones rouges localisent les éléments anthropiques : bâtis, réseaux routiers, etc.)





Figure 21 – Premier pont à péage sur la rivière Montmorency en 1813 (Bartlett, 1840)

L'industrie du sciage du bois aura aussi des répercussions à l'île d'Orléans, où un moulin est en activité, un peu au sud du secteur à l'étude, à la même époque (figure 20). On notera la présence sur cette carte de quelques bâtiments sur les rives du Saint-Laurent, tant sur les fonds de Saint-Pierre que sur la rive nord, du côté de Boischatel.

L'entrepreneur Patterson profitera de sa présence au pied de la chute Montmorency pour racheter les installations d'Haldimand en haut de la falaise en 1815. Il restaure et agrandit l'ancienne maison du gouverneur, puis il en fait construire une autre pour son gérant. Finalement, il aménage un second moulin à scie, mais cette fois en haut de la chute (figure 22). C'est peut-être à ce moment-là qu'une dalle humide d'un kilomètre de longueur est aménagée le long de la falaise afin d'acheminer de l'eau au moulin d'en bas. À la mort de Patterson, sa fille hérite de la maison paternelle et la fait agrandir au point où elle comptera dorénavant 30 pièces et diverses annexes.



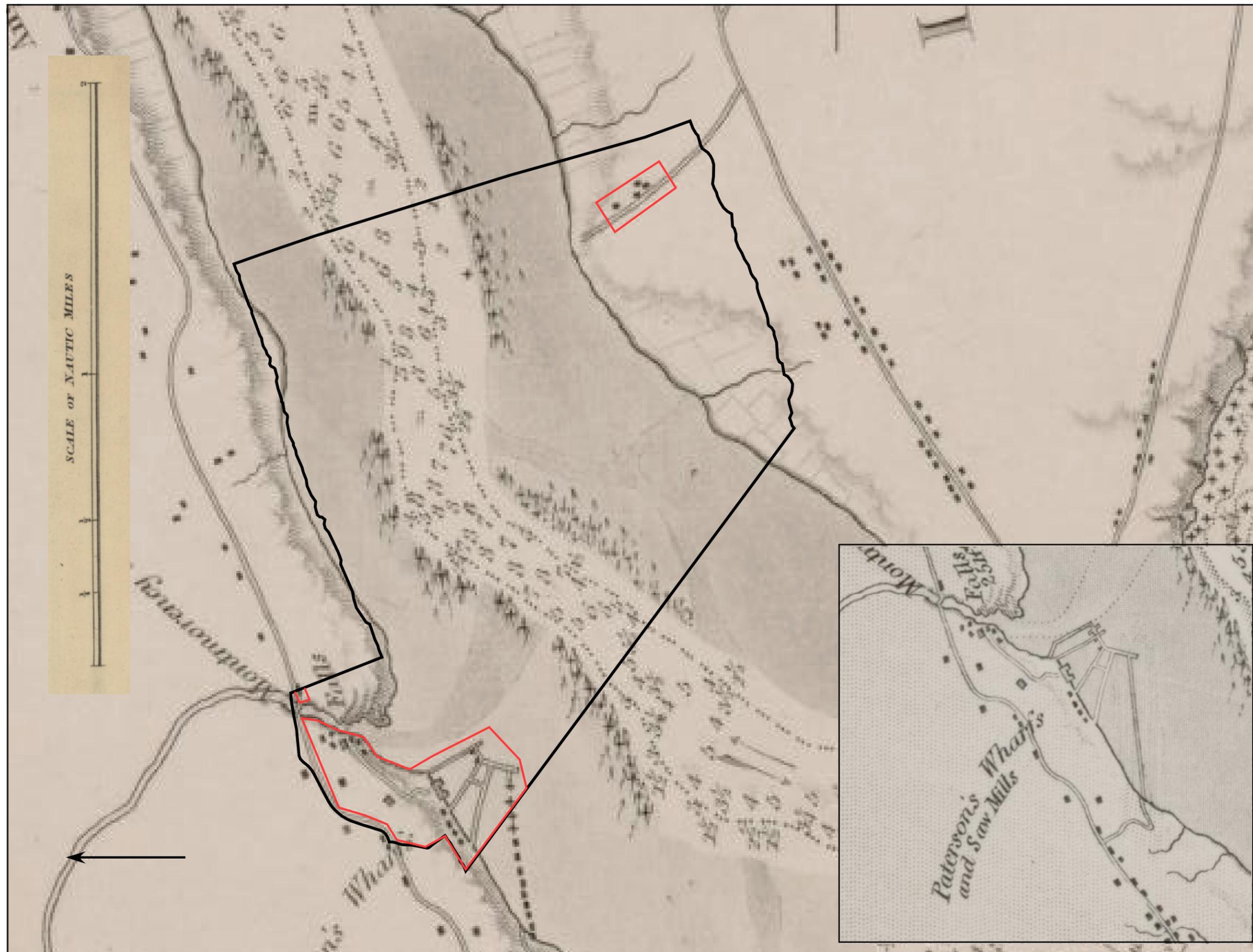


Figure 22 - Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1837 (Bayfield, 1837) (Les polygones rouges localisent les éléments anthropiques : bâtis, réseaux routiers, etc.) (En mortaise, un extrait de la même carte rééditée en 1863 indiquant que les estacades à l'ouest ont été transformées en quai)



Entretemps, le complexe industriel au bas de la chute continue à se développer, cette fois sous l'égide de Georges Benson Hall, le gérant et le gendre de feu Peter Patterson. Hall diversifie la production en confectionnant des produits finis et semi-finis (figure 23). Alors que les moulins à scie ne fonctionnent que l'été, les autres unités produisent à l'année. L'ensemble de ces installations procure de l'emploi à près de 800 familles.

Au cours du Régime anglais, le secteur à l'étude s'est considérablement développé. Un peu plus de gens vivent sur l'île d'Orléans et certains d'entre eux se livrent maintenant à des activités industrielles. Il ne semble pas toutefois que cela ait eu trop de conséquences sur l'habitat rural du secteur à l'étude, si ce n'est l'abandon progressif des fonds de Saint-Pierre, les gens préférant dorénavant installer leurs maisons sur la terrasse supérieure. Il est probable que des bâtiments agricoles (granges, étables, etc.) subsistent toujours sur les replats inférieurs.

Sur la rive nord, la situation est bien différente. Les actions militaires, la croissance des infrastructures industrielles, l'aménagement de vastes domaines de villégiature, tout cela se fait, jusqu'à un certain point, au détriment de l'habitat rural français. Toutefois, les conséquences de ces perturbations demeurent minimes par rapport à ce qui s'en vient.





Figure 23 - Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1863 (auteur non identifié, 1863) (Le polygone rouge localise les éléments anthropiques : bâtis, réseaux routiers, etc.)



### 3.2.4 La Confédération canadienne (à partir de 1867)

Les activités industrielles se poursuivent toujours sous l'égide de la famille Patterson jusqu'au début des années 1880-1890. À partir de ce moment-là, la famille commence à se défaire de certaines de ses propriétés. C'est ainsi que la manufacture de manches à balai, située au pied de la chute de la Dame Blanche, est achetée par la Quebec and Levis Electric Light Company. Celle-ci veut y installer une centrale électrique (Sault Montmorency) fonctionnant à l'aide de génératrices probablement approvisionnées en eau par le même canal que celui qui alimente les moulins à scie. Selon toutes apparences, cette centrale a profité des installations de Patterson, tout en en requérant de nouvelles (figures 24 et 25). Divers vestiges de ces installations sont encore visibles dans le secteur de la rivière et de la chute de la Dame Blanche (Hydro-Québec, 1994). Cette première centrale sera transformée en atelier de réparation de wagons au début des années 1880 (abandon de la production d'électricité), puis démolie en 1954.

Entretemps, la demande de bois d'œuvre diminuant fortement à la fin des années 1880, les scieries cessent toutes activités en 1892. Une partie des quais sera alors détruite pour servir de bois de chauffage et de construction (à noter que sur les photos des années 1920, les quais principaux sont toujours présents). Des terrains sont cédés à divers entrepreneurs afin que ceux-ci aménagent soit une manufacture de coton, soit une voie ferrée.

La Montmorency Electric Power, la nouvelle raison sociale de la Quebec and Levis Electric Light Company, entreprend la construction d'une deuxième centrale en 1894. Celle-ci sera aménagée sur le flanc de la falaise qui borde la chute Montmorency (figure 26), et ses installations s'étendront éventuellement jusqu'au fleuve puisque les eaux en provenance de la centrale seront acheminées vers l'usine de la Dominion Textile, qui produira plus tard sa propre électricité. Au départ, la centrale Montmorency utilise les diverses installations de retenue et de conduite d'eau aménagées pour les moulins à scie. Graduellement, ces derniers, qui sont pour la plupart en bois, seront remplacés par d'autres moulins en béton ou en acier. La capacité de la centrale est aussi augmentée avec l'ajout de groupes producteurs. Il en ira ainsi jusque dans les années 1957. Un an après sa nationalisation en 1963, la

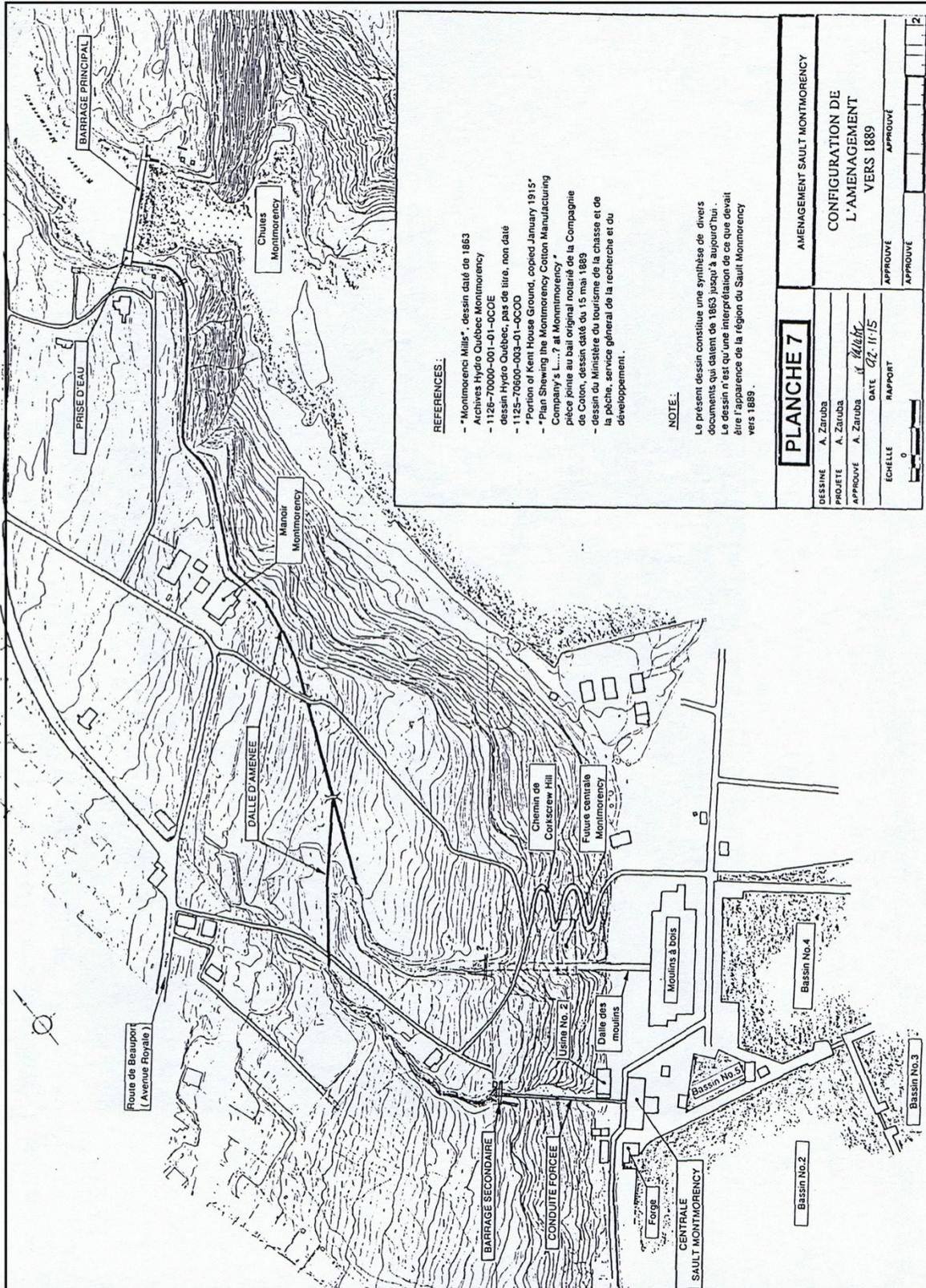


Figure 24 – Plan des installations de la centrale hydroélectrique Sault Montmorency (Hydro-Québec, 1994)

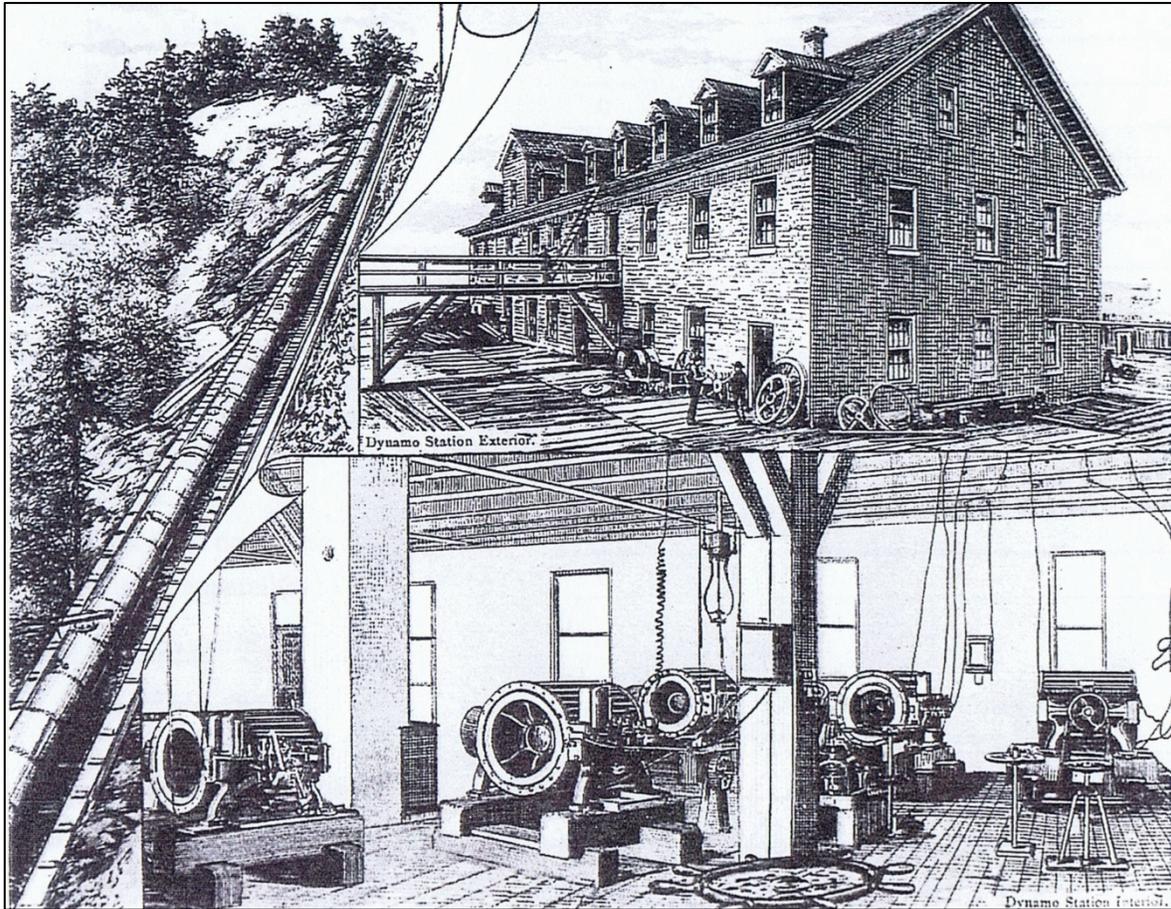


Figure 25 – Représentation de la centrale hydroélectrique Sault Ste. Marie et de sa conduite d'amenée (Hydro-Québec, 1994)

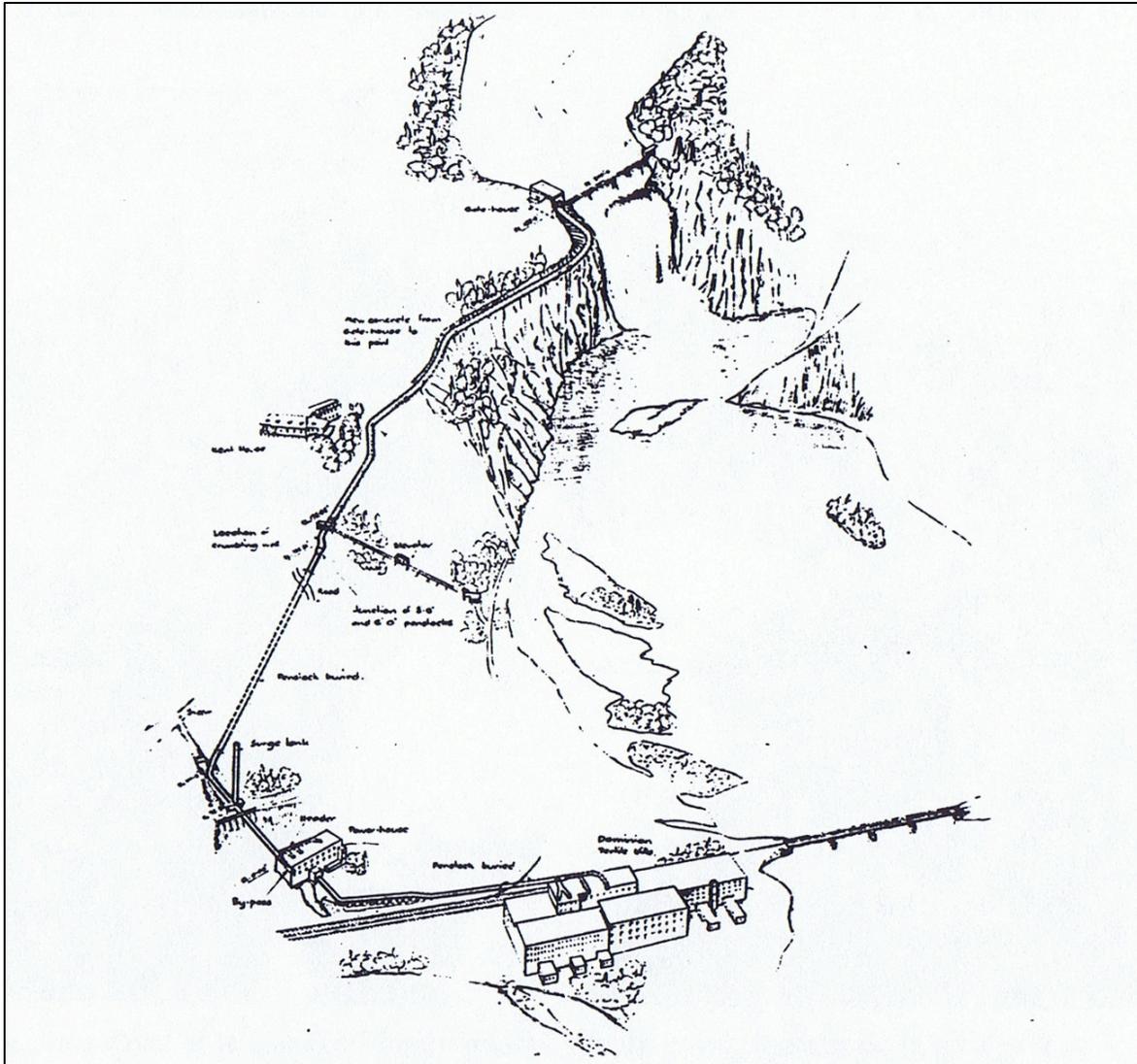


Figure 26 – Représentation de la centrale hydroélectrique Montmorency et de ses diverses composantes (Hydro-Québec, 1994)

centrale est fermée pour cause de non-rentabilité. En 1974, une grande partie des installations est détruite.

Parallèlement, de 1900 à 1950, le domaine juché en haut des chutes est vendu à la Quebec, Railway, Light and Power Company, qui convertit la maison Haldimand en hôtel. Les lieux se transforment rapidement en un véritable complexe qui associe théâtre, jardin zoologique, terrain de golf, chapelle, patinoire et glissoire, le tout relié au chemin de fer d'en bas par un

funiculaire ou directement à la ville de Québec par un tramway. La maison Haldimand est à nouveau agrandie afin d'accueillir sa nouvelle clientèle.

La construction du chemin de fer assure, d'une part, l'arrivée d'une nouvelle clientèle touristique. D'autre part, elle favorise un développement industriel qui peut bénéficier à la fois de cette voie de transport moderne et de la présence de la centrale hydroélectrique. C'est ainsi que la Montmorency Cotton Manufacturing Company s'installe sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Montmorency en 1889, tandis que l'usine de La Brique Citadelle est établie sur la rive est en 1913. Selon toutes apparences, celle-ci sera agrandie à quelques reprises, et des bâtiments secondaires y seront adjoints (figures 27, 29 et 32).

En ce qui concerne la fabrique de coton, ses débuts sont florissants, et l'usine est agrandie régulièrement. Une deuxième usine sera aménagée à proximité, et les deux établissements seront réunis vers la fin des années 1890. Ce complexe ne cessera de croître au fil des ans (figure 28), atteignant son apogée à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale. Par la suite, la concurrence étrangère en matière de textile met à rude épreuve la rentabilité de cette usine, qui doit fermer ses portes en 1990. Elle sera démolie quelques années plus tard.

Pour ce qui est de l'usine de La Brique Citadelle à Boischatel, elle s'installe au pied de la falaise afin d'utiliser le schiste argileux comme matière première de base pour la fabrication de briques (figures 27 et 29). La proximité du chemin de fer permet à la compagnie d'exporter sa production par voie terrestre, alors qu'un quai rend possible l'embarquement sur un bateau. L'usine ferme ses portes en 1994 et sera démolie peu après.

Pendant ce temps, du côté de l'île d'Orléans, les choses évoluent plus lentement (figure 30). En fait, ce n'est qu'avec la construction du pont en 1935 que le secteur à l'étude connaîtra ses premiers bouleversements d'envergure. L'étude des cartes anciennes suggère que le bâti disparaît des fonds de Saint-Pierre aux alentours des années 1830. Les lieux sont toujours utilisés à des fins agricoles, mais il semble que tous les bâtiments aient été abandonnés au profit d'autres, installés sur le replat supérieur. On notera le cours naturel des rivières



Figure 27 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1914 (Department of militia and Defense, 1914, échelle en mille)



Figure 28 – Installations de la Dominion Textile vers 1927 (MTF, BANQ, 1927)



Figure 29 – Installations de l'usine de La Brique Citadelle à Boischatel en 1951 (La Brique Citadelle, BANQ, 1951)

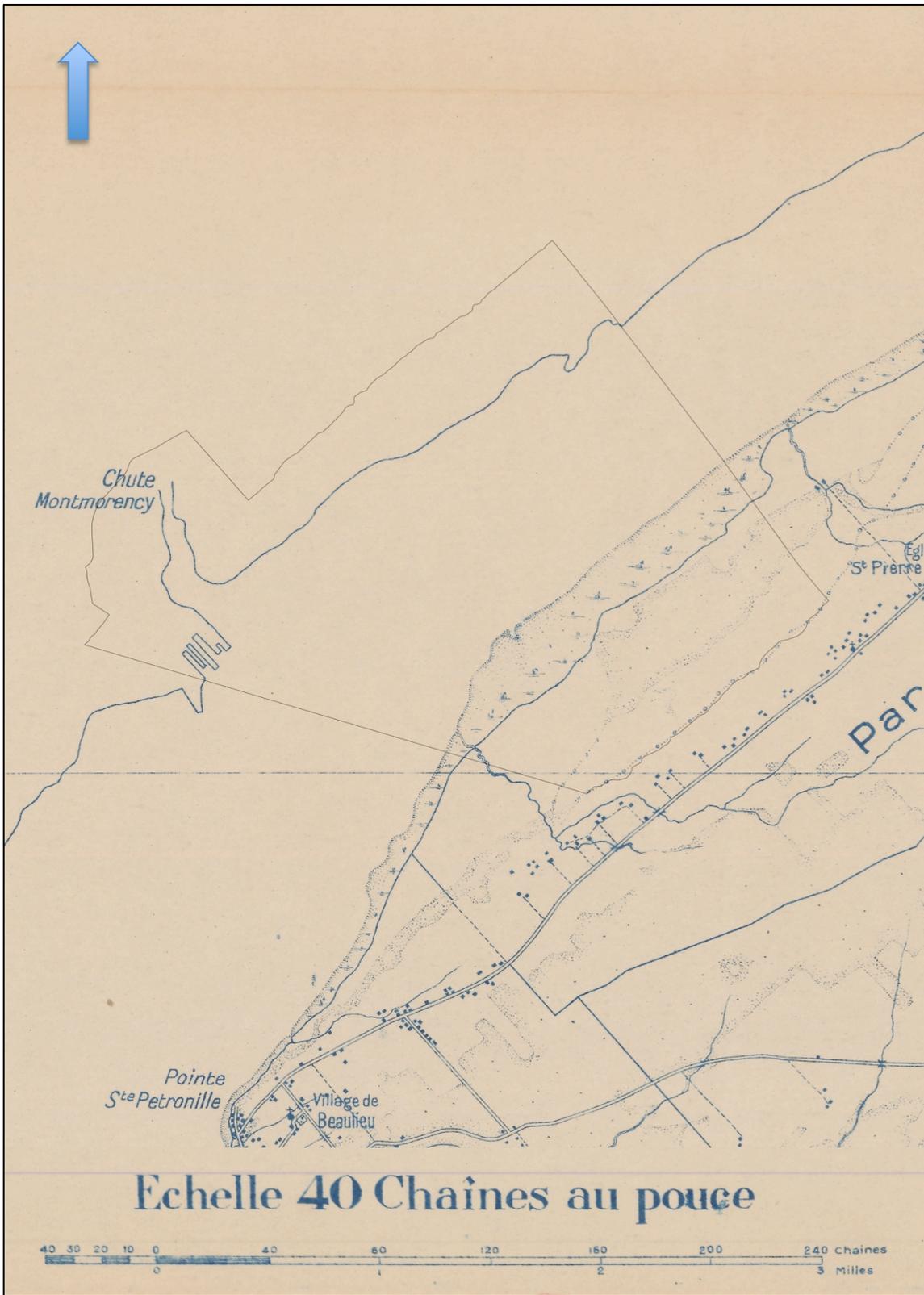


Figure 30 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1929 (Compagnie aérienne franco-canadienne, 1929)

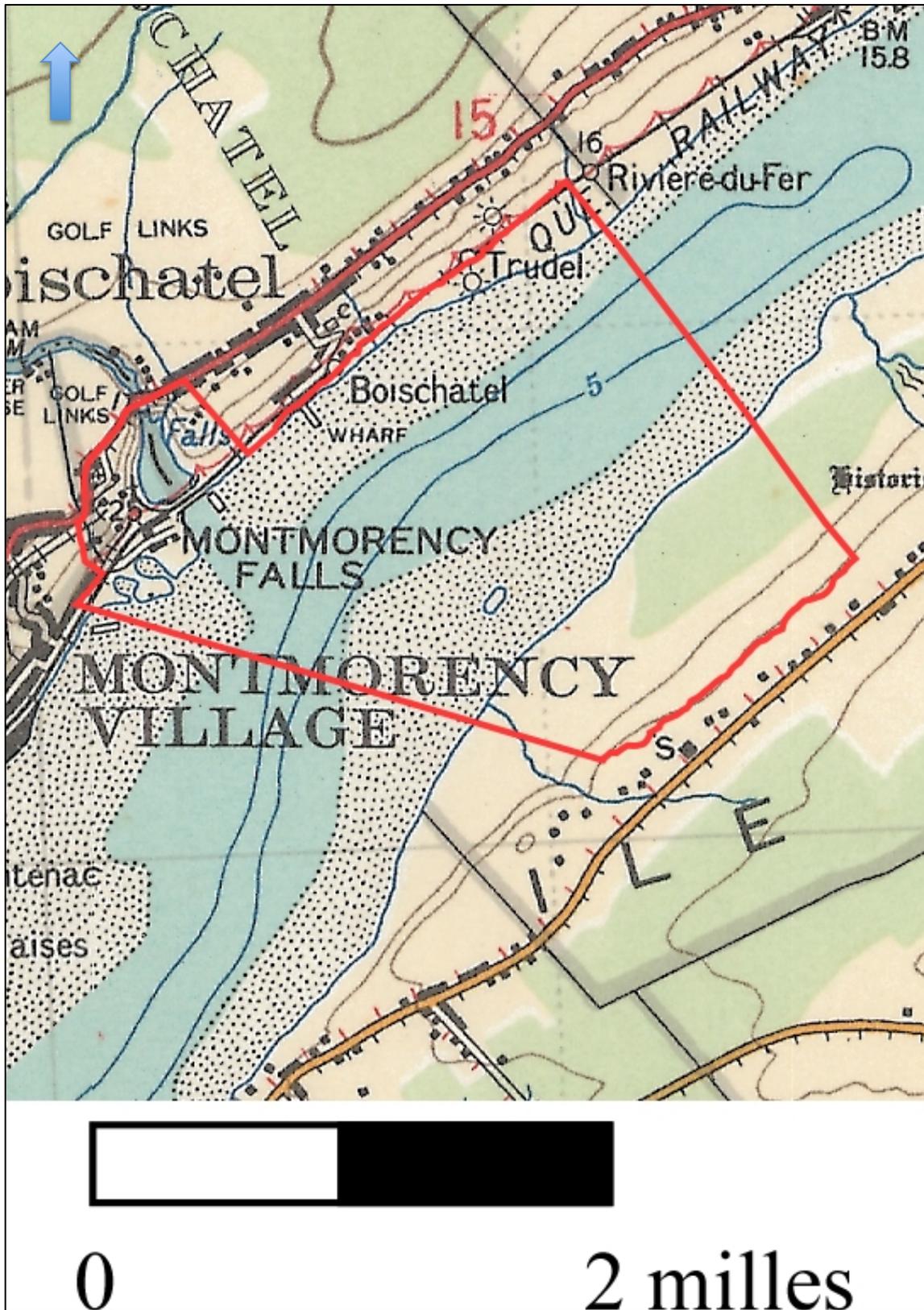


Figure 31 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1939 (relevés de 1933) (BANQ, 1939)

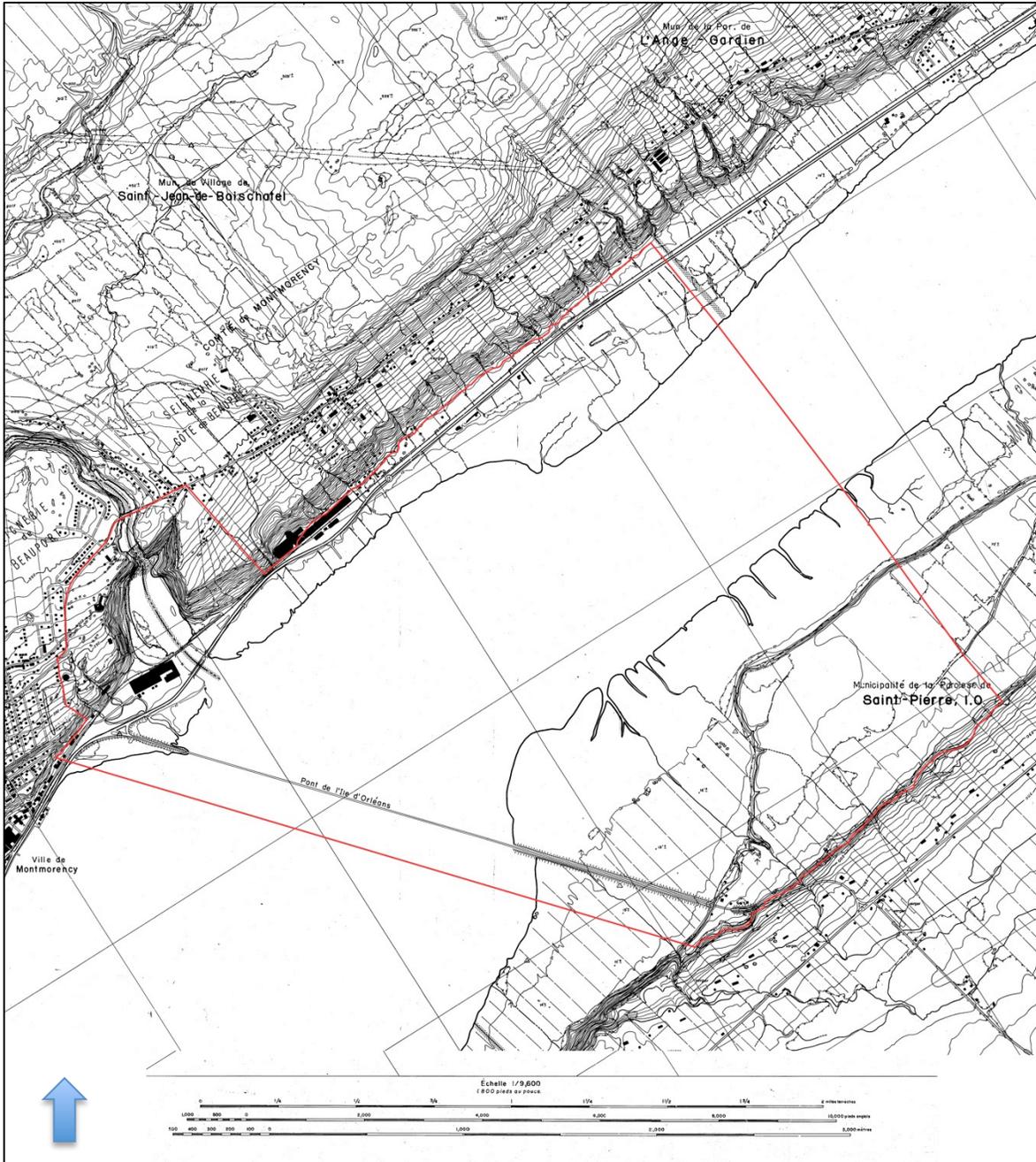


Figure 32 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte de 1963-1964 (MRN, BANQ, 1964)

sur l'île d'Orléans et la configuration des quais sur la rive nord, du côté de Boischatel, qui diffèrent des représentations antérieures.

Une comparaison de la figure 1 avec les figures 30, 31 et 32 permet de constater que le paysage rural et industriel du secteur à l'étude a été profondément modifié après les années 1960. Rappelons que les bâtiments détruits ou abandonnés après 1950 ne peuvent habituellement pas être retenus comme d'éventuels sites archéologiques. Toutefois, des considérations historiques (ancienneté de l'occupation) et techniques (rares éléments architecturaux ou d'ingénierie) font parfois en sorte que de tels sites sont considérés comme des sites archéologiques. La figure 33 synthétise l'évolution chronologique et fonctionnelle du secteur de la chute Montmorency.

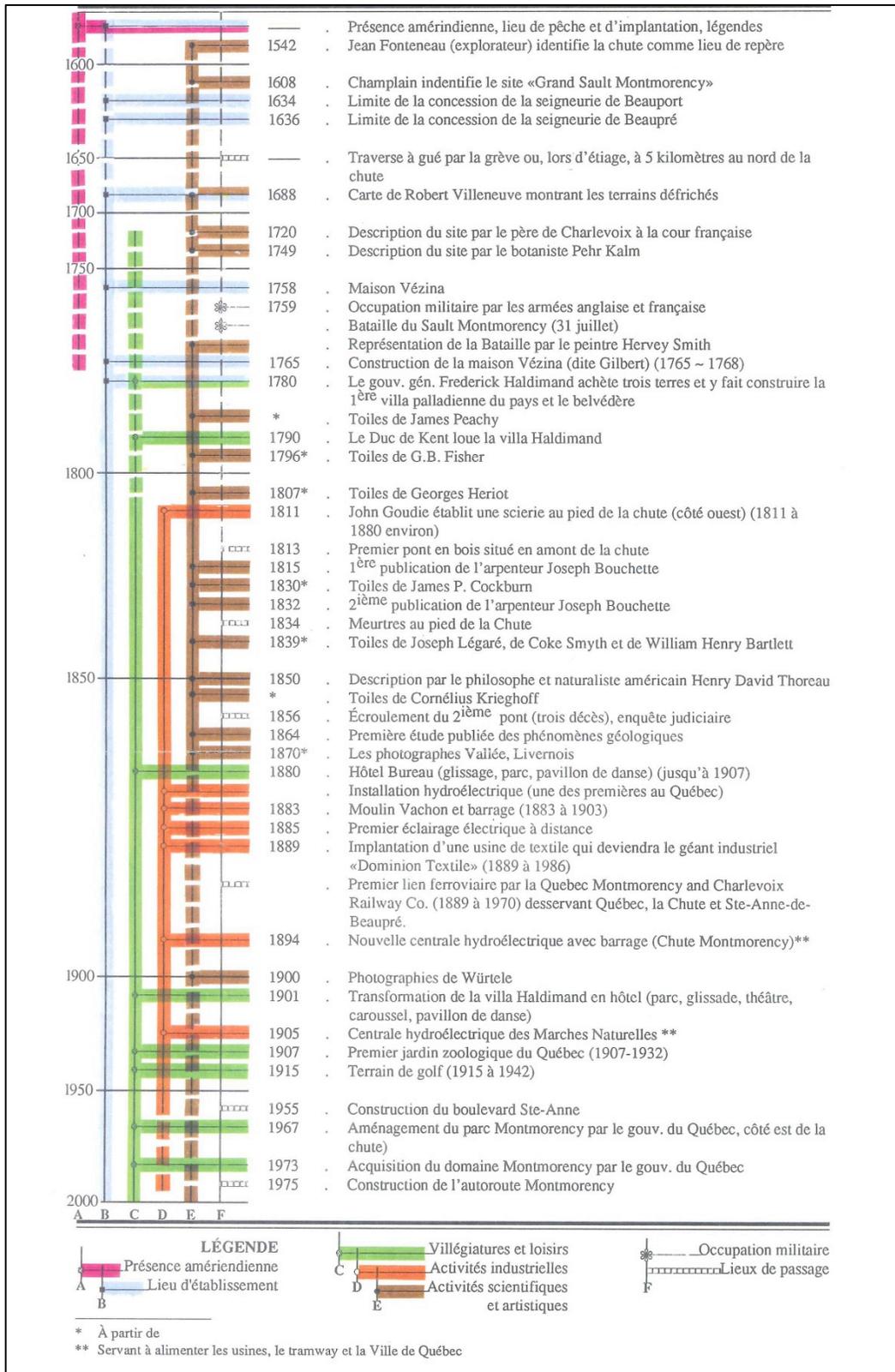


Figure 33 – Synthèse chronologique des activités du site de la chute Montmorency (Lévesque, 1993)

## **4.0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**

### **4.1 Le bilan des connaissances et la détermination des zones de potentiel**

#### **4.1.1 Le bilan des connaissances**

Le secteur à l'étude a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques. Plusieurs études de potentiel le concernent en tout ou en partie.

En 1982, une étude de potentiel portant sur toute la Côte-de-Beaupré a été réalisée. Elle ne concerne qu'en partie le secteur à l'étude (GRHQ, 1982). Il en va de même pour l'étude d'Ethnotec (1987), qui se penchait davantage sur l'arrondissement historique de Beauport.

En 1992, deux études sont parues. Une première porte en particulier sur le campement du général Wolfe situé au sommet de la falaise à l'est de la rivière Montmorency (Castonguay et Slater, 1992). Quant à la deuxième, elle concerne les deux rives, tant en haut qu'en bas de la chute Montmorency (Gaumont, 1992). En plus de contenir un résumé des principales activités à s'être tenues dans ce secteur, l'étude renferme une évaluation sommaire de la valeur ou de la présence effective de traces de ces événements passés. La carte de potentiel produite alors par Gaumont est précise et elle localise les travaux archéologiques que celui-ci a effectués à l'époque sur ce site. On verra au point 4.1.2 que des vérifications sur le terrain ont démontré qu'à tout le moins les portions de cette carte qui ont fait l'objet d'un inventaire ont été jugées valides en 2007, donc bien après les profondes transformations que connaîtra ce secteur à partir des années 1990 et auxquels on fera référence plus loin.

En 1991, l'annonce de la mise en vente d'une partie des terrains du domaine Montmorency amena le MCC à se pencher sur le cas de ce site riche d'un patrimoine diversifié. En 1993, une étude a été déposée afin de statuer sur l'importance historique de ces lieux en vue de l'attribution d'un statut de protection gouvernemental (Lévesque, 1993). C'est d'ailleurs dans le cadre de cette démarche que l'étude de potentiel de Gaumont a été produite.

En se basant sur les travaux de Gaumont, l'archéologue Pierre Giroux réalise une étude de potentiel spécialement sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Montmorency en

2007. Cette étude fait aussi référence aux résultats de sondages effectués à la tarière dans le secteur à l'étude.

En 2000, une étude de potentiel relative au territoire de la municipalité de Beauport est réalisée (Pintal, 2000). Elle fait état de la présence d'un potentiel sur la rive ouest du sommet de la chute Montmorency.

En 2012, Ruralys réalise une étude de potentiel de l'île d'Orléans. Cette étude s'est intéressée autant à la présence amérindienne préhistorique et historique qu'à l'occupation européenne et eurocanadienne.

Le secteur à l'étude a fait l'objet de nombreux inventaires archéologiques au cours des dernières décennies (figure 34). Les problématiques ou raisons sous-jacentes à ces interventions sont diverses :

- Programme d'acquisition de connaissances relatives à une occupation de la région de Québec par des Amérindiens (Chapdelaine et autres, 1991; Chalifoux et Jost, 1993);
- Développement résidentiel à Boischatel (Slather, 1991);
- Enfouissement de fils par la société Hydro-Québec (Cérane, 1993);
- Amélioration du réseau routier par le MTQ (Arkéos, 1996 et 1997; Laforte, 1995);
- Acquisition de connaissances ou réaménagement du site de la chute Montmorency (Chrétien, 2007; Gaumond, 1966 et 1992; Giroux, 1992, 1993, 1993a, 1994, 1994a, 1995, 1995a et 1997).

Cinq sites archéologiques sont connus à l'intérieur des limites du secteur à l'étude (CfEs-3, CfEs-22, CfEs-23, CfEs-27 et CfEs-28). Ils se trouvent tous sur la rive nord (tableau II, figure 35). Pour ce qui est de l'île d'Orléans, aucun site archéologique n'a été repéré à l'intérieur du secteur à l'étude.

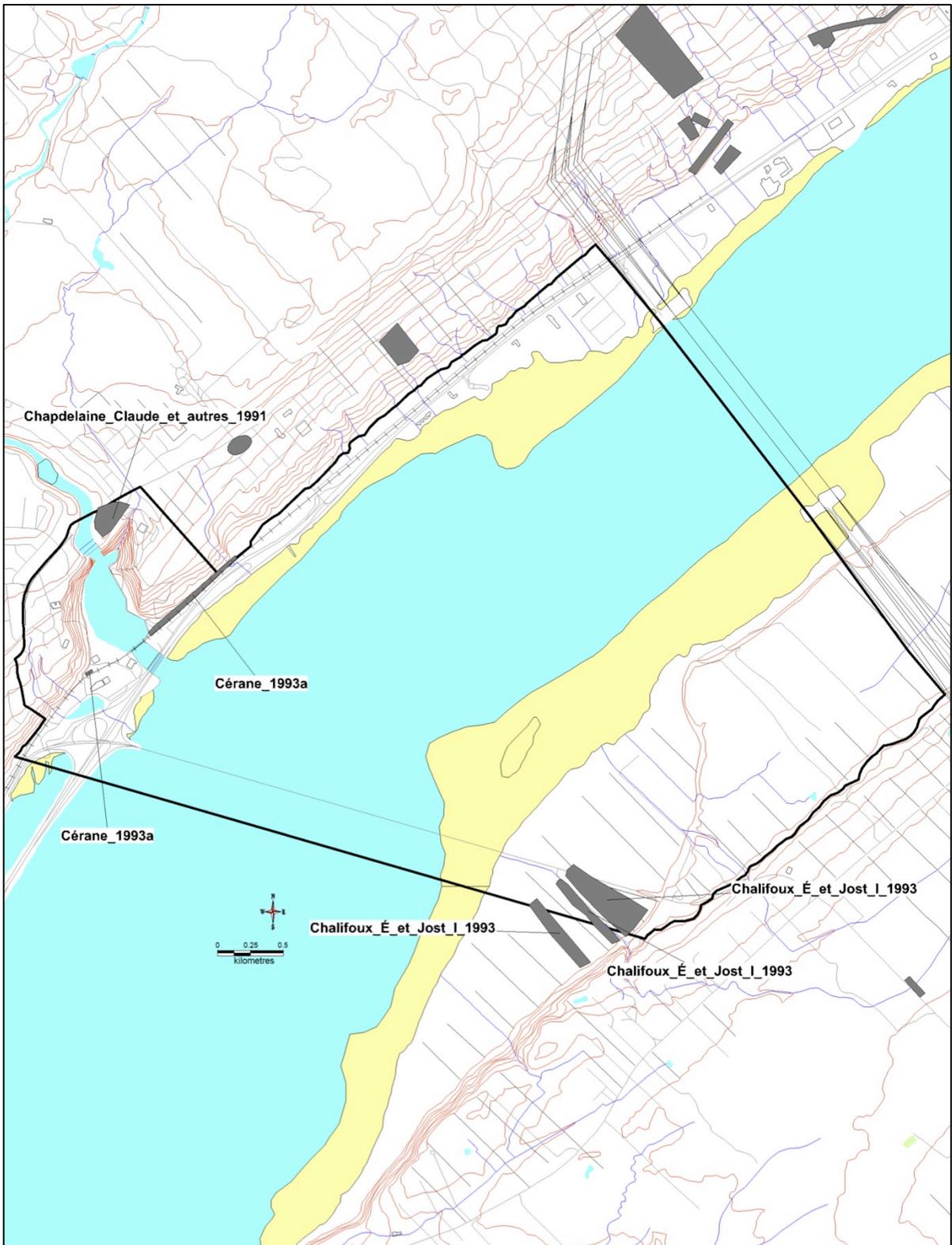


Figure 34 – Zones ayant fait l'objet d'un inventaire archéologique (MCC, 2014a)

**Tableau II**  
**Sites archéologiques connus dans le secteur à l'étude (MCC, 2014a)**

<b>Code Borden</b>	<b>Autre nom</b>	<b>Identité culturelle</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Propriétaire</b>	<b>Statut</b>	<b>Références</b>
CfEs-3	Fort Montmorency	Eurocanadien 1760-1799	Boischatel	Privé	Classé site patrimonial	Gaumond 1966
CfEs-22	Campement de Wolfe	Eurocanadien 1760-1799 Eurocanadien 1800-1899 Eurocanadien 1900-1950	Boischatel	État	Classé site patrimonial	Slater 1993 Cérane 1993 Giroux 1995 Fiset 2004 Chrétien 2007
CfEs-23	Parc de la Chute-Montmorency	Eurocanadien 1608-1759 Eurocanadien 1760-1799 Eurocanadien 1800-1899 Eurocanadien 1900-1950	Québec	État  Hydro-Québec Privé	Classé site patrimonial	Gaumond 1992  Giroux 1992 Giroux 1993 Giroux 1993a Giroux 1994 Giroux 1994a Giroux 1995 Giroux 1995a Giroux 1996 Giroux 1997 Chrétien 2007
CFEs-24	Four à chaux de 1814	Eurocanadien 1800-1899	Boischatel	MTQ	Classé site patrimonial	Giroux 1994 Arkéos 1997
CfEs-28	Auberge Bureau	Eurocanadien 1800-1899 Eurocanadien 1900-1950	Boischatel	MTQ	Classé site patrimonial	Laforte 1995 Arkéos 1996 Arkéos 1997
CfEs-32	Maison Vézina	Eurocanadien 1608-1759 Eurocanadien 1760-1799 Eurocanadien 1800-1899 Eurocanadien 1900-1950	Boischatel	Privé	Immeuble patrimonial cité Classé site patrimonial	Fiset 2004

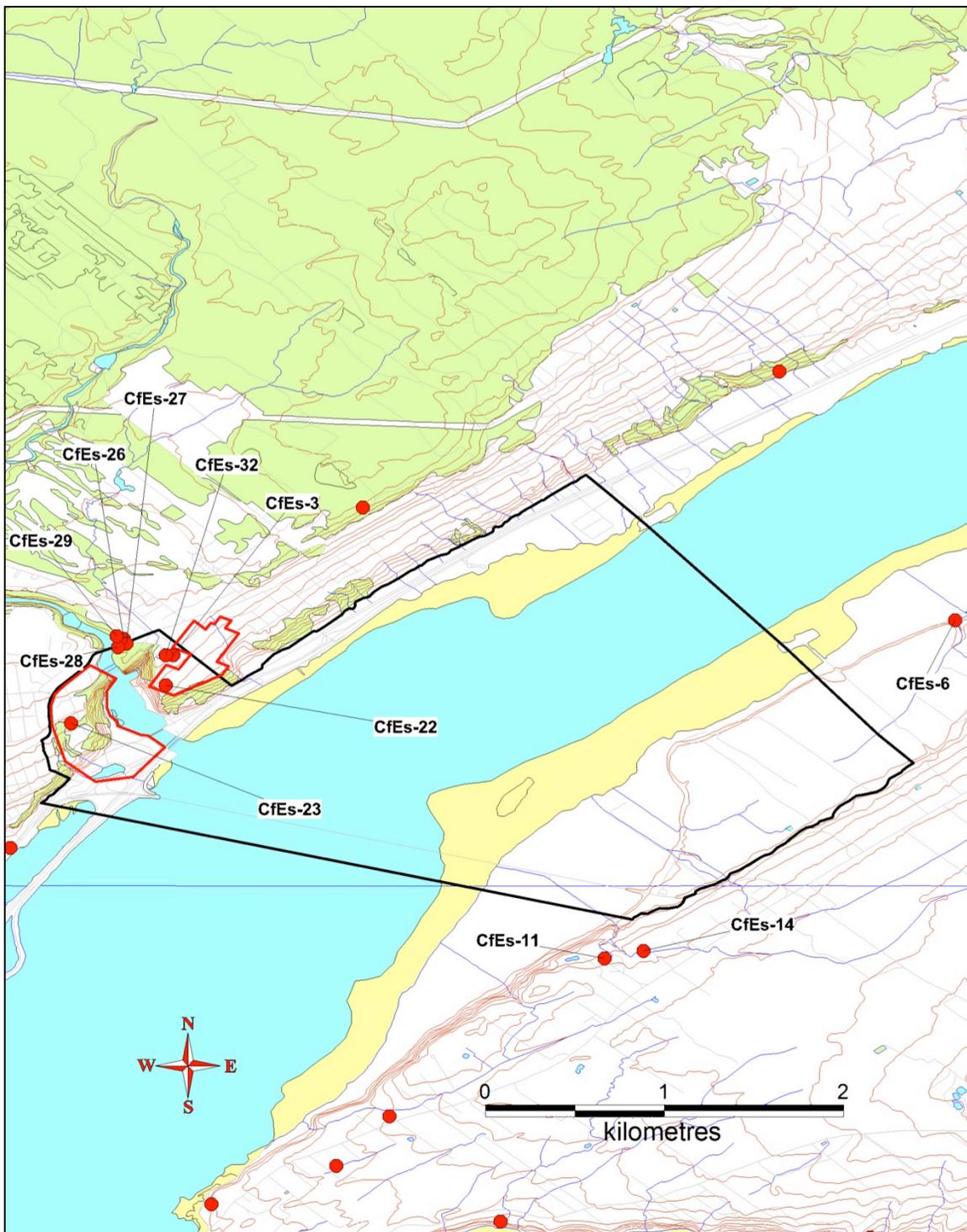


Figure 35 – Sites archéologiques connus dans le secteur à l'étude ou à proximité de celui-ci (MCC, 2014a)

Les sites archéologiques situés dans le secteur à l'étude ou à proximité de celui-ci sont représentatifs de la plupart des phases d'occupation décrites au point précédent, à l'exception de la présence amérindienne, qui demeure nettement sous-représentée (un seul site [CfEs-29] y fait référence). Pour ce qui est des autres vestiges et artefacts, ils illustrent assez fidèlement toutes les périodes d'occupation évoquées, du Régime français à la période de démolition des principaux bâtiments industriels dans les années 1990.

L'importance historique des lieux a amené le MCC à accorder un statut de protection au secteur de la chute Montmorency (classé site patrimonial) et à l'île d'Orléans (site patrimonial déclaré). Par ailleurs, plusieurs composantes de ces sites ou éléments situés à ces endroits ou à proximité de ceux-ci ont aussi obtenu divers statuts de biens patrimoniaux (figure 36, tableau III). Rappelons aussi que la limite ouest du secteur à l'étude longe la limite est de l'arrondissement historique de Beauport.

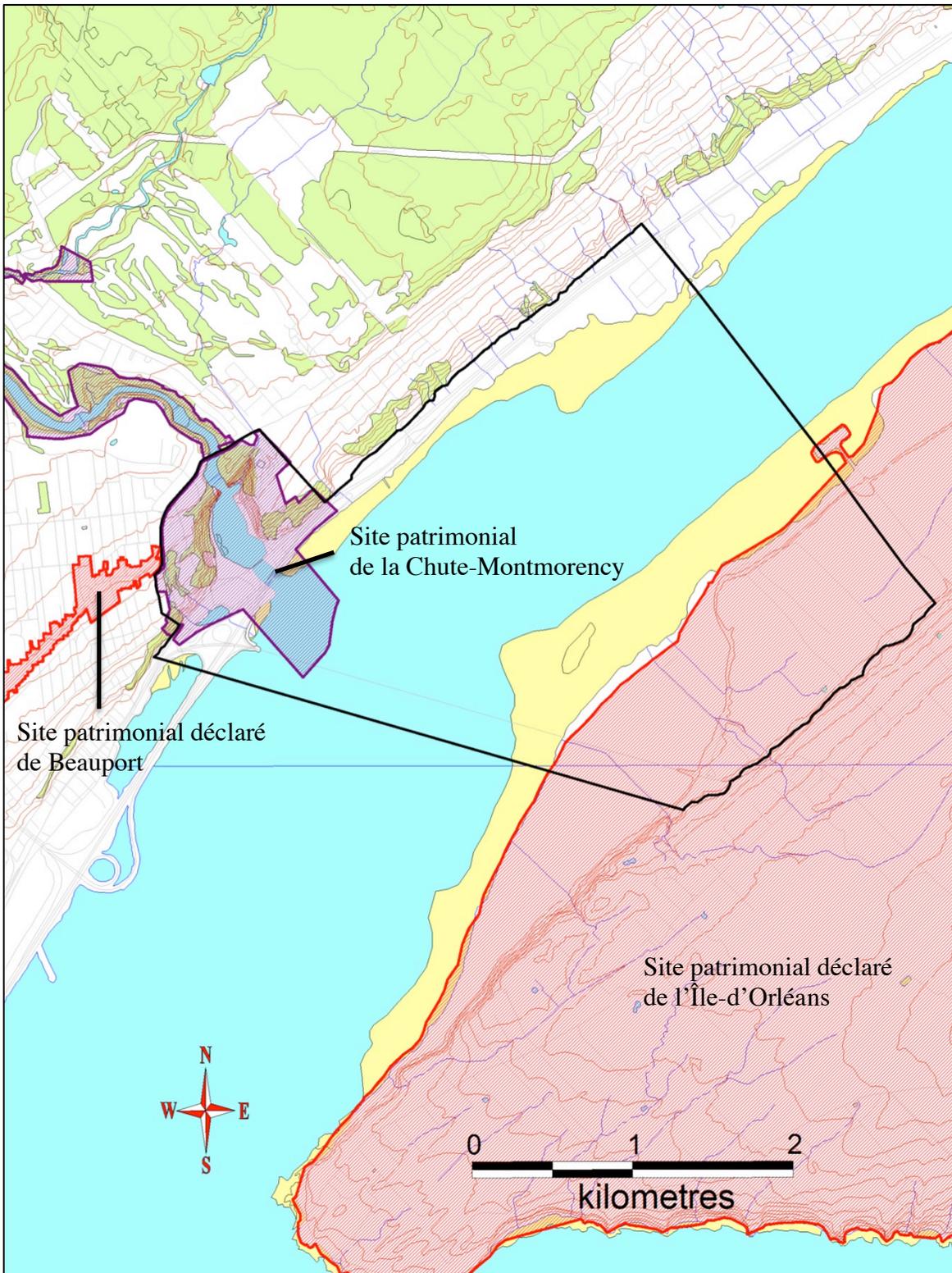


Figure 36 – Localisation du secteur à l'étude par rapport aux sites patrimoniaux à l'intérieur ou à proximité de celui-ci (MCC, 2014a)

Tableau III  
Liste des biens patrimoniaux dans la zone d'étude

Nom	Statuts	Catégorie	Municipalités
Site patrimonial de la Chute-Montmorency	Classement	Site patrimonial	Québec/Boischatel
Site patrimonial de l'Île-d'Orléans	Déclaration	Site patrimonial	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Maison Vézina	Classement/Citation	Immeuble patrimonial	Boischatel
Maison de Claude-Gilbert-et-Claire-Gagnon	Classement/Citation	Immeuble patrimonial	Boischatel
Bâtiment de la sécurité des Feux Loto-Québec	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Casse-croûte (1)	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Casse-croûte (2)	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Casse-croûte (3)	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Four à chaux	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Maison Wolfe	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Parc de la Chute-Montmorency	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Plaque de François Vézina	Classement	Situé dans un immeuble patrimonial	Boischatel
Plaque de l'œuvre <i>Près du fleuve, entre ciel et terre</i>	Citation	Situé dans un immeuble patrimonial	Boischatel
Plaque de la redoute de Wolfe	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Plaque du centenaire de la Confédération	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Promenade de la chute	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Sculpture <i>Près du fleuve, entre ciel et terre</i>	Classement/Citation	Situé dans un site patrimonial, dans un immeuble patrimonial	Boischatel
Site de la redoute de Wolfe	Classement	Situé dans un site patrimonial	Boischatel
Barrage-déversoir et prise d'eau de la chute Montmorency	Classement	Situé dans un site patrimonial	Québec
Fontaine du manoir Montmorency	Classement	Situé dans un site patrimonial	Québec
Manoir Montmorency	Classement	Situé dans un site patrimonial	Québec
Rivière et chute Montmorency	Classement	Situé dans un site patrimonial	Québec

Source : *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca> (tiré de Roy, 2014)

#### 4.1.2 La détermination du potentiel archéologique

En 1992, Michel Gaumond proposait une première évaluation du potentiel archéologique du site de la Chute-Montmorency, incluant des cartes qui localisaient alors les principaux vestiges connus (annexe 1) :

« Les environs immédiats du Sault Montmorency recèlent un fort potentiel archéologique et il ne faut guère s'en étonner si l'on considère l'ancienneté de l'occupation du site et l'attraction irrésistible que dégage ce paysage exceptionnel.

On y retrouve en effet quatre grandes catégories de sites. Domestiques, naturels, industriels et militaires.

##### Les sites domestiques

Nous savons par les concessions de terre du XVII<sup>e</sup> siècle et les gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle que les plateaux Est et Ouest qui bordent les deux côtés de la chute ont été cultivés dès les tous premiers temps de la Colonie. On remarque entre autres sur la gravure de William Elliot inspirée d'un dessin d'Hervey Smith, un groupe de bâtiments de ferme à l'endroit exact où en 1781 le général Frederick Haldimand érigea sa villa.

Des ruines, visibles encore en 1991 doivent se rattacher à ce type d'occupation. D'autres sites d'occupation domestique sont connus au XIX<sup>e</sup> siècle, entre autres une école et une maison et une auberge : l'hôtel Bureau.

Cependant la plus importante catégorie de sites sont ceux dits industriels.

##### Sites industriels

Nous connaissons l'endroit précis où en 1811, John Goudie et plus tard Peter Patterson érigèrent et développèrent une gigantesque usine de sciage qui au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sera l'une des plus importantes au monde. Ce site est actuellement vacant ou n'occupe que la sous-surface d'un stationnement au niveau de l'ancienne grève.

Plus encore, le site d'une première usine hydroélectrique (1885) est connu et vacant; c'est de cette usine que s'opéra la première transmission mondiale de courant électrique longue-distance (*sic*) pour alimenter les 34 lampes de la terrasse Dufferin à Québec.

Non loin de là, on trouve le site d'une usine à gaz qui produisait 500 pi. cubes de gaz par la combustion de 16 livres de résine.

De plus, un moulin à grain, une manufacture d'allumettes, complètent cet endroit.

Le site de la première centrale définitive est encore visible au flanc du Cap (*sic*) malgré la démolition intempestive qu'elle a subie tout dernièrement. Les supports de conduites forcées garnissent encore le flanc boisé de l'escarpement.

Les ruines du téléphérique qui amenait les touristes au niveau de l'hôtel « Kent House » sont visibles dans la falaise. Les quatre piliers du pont suspendu érigé en 1856 font encore office de monuments dans le paysage des chutes.

Le site du gigantesque moulin à trois étages qui se dressait à la tête de la prise d'eau sur le côté droit de la chute est sans doute altéré par la présence d'un barrage de béton, mais qui sait si des vestiges sont encore là.

Faut-il mentionné (*sic*) le premier barrage des marches naturelles est situé à la confluence de la rivière Ferrée et maintenant noyé par un second barrage installé en aval?

### Les sites naturels

Dans cette catégorie on peut faire entrer le site même de la villa Haldimand car sous les pelouses de la maison Montmorency, un peu en retrait de la partie centrale, gisent les vestiges du pavillon de l'ouest qui ornait la villa du général. Il est encore là en 1880. N'oublions pas qu'à cet endroit nous avons l'un sinon le plus vieux site (*sic*) de bâtiment de villégiature du XVIII<sup>e</sup> siècle (1781). Il y a aussi le site du zoo de 1907 à 1932, les étangs à castor, etc. etc. (*sic*)

### Les sites militaires

Si l'on examine d'un œil critique les aquarelles de James Peachy (1781-84) montrant la villa Haldimand, on remarquera sur l'une d'entre elles, au premier plan un genre de rempart (*sic*) de terre assez bas, un peu avachi, qui a été construit par les troupes françaises en 1759 pour contrebalancer les ouvrages de fortifications du général Wolfe de l'autre côté de la rivière.

Lors de l'aménagement du parc sur la rive gauche de la rivière, nous avons retrouvé assez facilement le site d'une redoute en terre que l'architecte J. F. Ribas a trouvé bon de reconstituer en 1966. En labourant, on mn'avait dit à l'époque que des barils de balles de mousquet avaient été déterrés par le soc de la charrue. (*sic*)

Nous avons tenté de cartographier la plupart de ces éléments formant le potentiel archéologique du Sault Montmorency, mais il est fort possible que bien d'autres items se rajoutent à cette liste qui n'est fournie qu'à titre d'exemple.

N'oublions pas que le tracé des rails du tramway faisait une boucle sur le terrain même de la maison Montmorency, qu'un théâtre rustique y avait été implanté, qu'un kiosque attendait les visiteurs au sommet du téléphérique, toutes activités qui laissent dans le sol des traces indélébiles aussi bien que les anciennes conduites forcées qui sillonnent les plates-bandes en avant de la maison. » (Gaumont, 1992)

En 1994, la société Hydro-Québec, région Montmorency, entreprenait une vaste étude afin de documenter la valeur patrimoniale de ces installations. En ce qui concerne la valeur de la première centrale hydroélectrique commerciale au Québec (1885, aussi appelée Sault Montmorency), ce rapport concluait :

« La seule composante de l'aménagement du Sault Montmorency ayant échappé aux nombreuses transformations du site apparaît être le barrage situé en haut de la "Petite Chute" où prenait le départ de la conduite forcée. À l'endroit indiqué sur les plans et correspondant aux photos aériennes, on retrouve en effet les vestiges d'un important ouvrage de bois. L'ensemble du site a pour sa part été remanié à plusieurs reprises. Seules des fouilles archéologiques pourraient éventuellement permettre de découvrir quelques traces des ouvrages ou des portions de la fondation de la centrale. » (Hydro-Québec, 1994)

Pour ce qui est de la valeur patrimoniale de la seconde centrale hydroélectrique (1894, aussi appelée Montmorency), le même rapport concluait :

« Les vestiges de la centrale et de la conduite forcée constituent un potentiel archéologique et didactique certain; ceux-ci sont représentatifs des débuts de l'histoire de l'hydroélectricité au Québec. » (Hydro-Québec, 1994)

À la suite de la production de cette étude, des travaux archéologiques ont été effectués, notamment sur les centrales Chaudière (démolie en 1973-1974, CeEt-818, Royer et Pintal, 1998) et Shannon (démolie en 1976, Ethnoscop, 1993). La valeur historique des centrales de la chute Montmorency (qui sont les plus anciennes du Québec et dont l'une se présente comme la plus vieille centrale hydroélectrique commerciale au monde) transcende la définition classique d'un site archéologique (abandon avant 1950) puisque, comme le mentionne l'étude d'Hydro-Québec, il s'agit des premières réalisations de ce type d'ingénierie au Québec. Ce patrimoine industriel est unique. Il importe donc de le documenter sur le plan archéologique avant que l'une ou l'autre de ses composantes ne soit réaménagée (barrages, conduites forcées, etc.). Certaines de ces composantes sont encore visibles (Hydro-Québec, 1994), alors que d'autres sont encore enfouies (Cérane, 1993). Dans ce secteur, les bâtiments ont été rasés et les sols, remblayés par suite de cette démolition. Il ne semble pas cependant y avoir eu un réaménagement en profondeur des lieux.

À l'occasion du réaménagement du parc de la Chute-Montmorency par la SÉPAQ ou de ses abords par la Ville de Beauport, l'archéologue Pierre Giroux a mené plusieurs campagnes de sondages et de fouilles sur les hauts plateaux bordant les rives est et ouest de la chute Montmorency (Giroux 1993, 1993a, 1994, 1994a, 1995, 1995a, 1996 et 1997). Dans la plupart des cas, ces interventions ont été associées au site CeEs-23. Ces travaux ont permis de documenter plusieurs des composantes historiques de ce site : cages du zoo, théâtre rustique, manoir Haldimand/Patterson/Montmorency, réseaux routiers, four à chaux, etc.). Les travaux de Giroux ont démontré le potentiel archéologique de ces lieux tout en faisant ressortir le bon état de conservation des sols archéologiques. Toute intervention archéologique à venir dans ces secteurs devra tenir compte de ces travaux et s'inscrire dans la continuité de ceux-ci afin, d'une part, de ne pas fouiller les endroits déjà documentés (mentionnons que dans la plupart des cas les vestiges ont été laissés sur place) et, d'autre part, de parfaire les connaissances acquises.

L'archéologue Pierre Giroux s'est aussi penché plus précisément sur le potentiel archéologique de la rive ouest de la rivière Montmorency, au pied des chutes, en analysant des documents historiques et en pratiquant des sondages à la terrière (diamètre de la terrière = 20 cm, diamètre des prélèvements = 7,2 cm). Les forages ont été effectués dans le secteur des moulins à scie Patterson-Hall. En voici les principales conclusions et recommandations :

« En résumé, les six forages pratiqués dans le secteur à l'ouest du pied de la chute Montmorency, en janvier 2007, nous ont permis de constater la présence d'importants remblais associés à l'histoire récente des lieux. En effet, ces aménagements présents jusqu'à 1,50 m de profondeur datent du dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle.

Sous ces remblais « contemporains », nous observons des traces évidentes de mâchefer et de charbon qui résultent somme toute d'activités industrielles générées par la présence, à proximité, de l'usine Dominion Textile. Il est probable que ce vaste terrain, voisin à l'ouest de la filature, ait été un endroit propice pour accueillir un tel combustible ainsi que ses résidus de combustion, et ce, durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Entre 1,50 m et 2,10 m, sous la surface du terrain, il y a des remblais associés au 1<sup>er</sup> moulin à coton datant probablement de la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou du début du 20<sup>e</sup> siècle. La résurgence de l'eau est apparente entre 2,10 m et 2,75 m de profondeur. À cette profondeur, nous observons aussi les premières pièces de bois qui proviennent peut-être des moulins à scie Hall.

Entre 2,75 m et 3,35 m de profondeur, se trouvent des pièces de bois plus évidentes, provenant d'éléments structuraux, posés sur le roc, qui composent vraisemblablement l'infrastructure de la scierie George Benson Hall, durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Il faut préciser ici que les informations recueillies lors des travaux de forage restent très lacunaires. En effet, les échantillons prélevés dans les six forages n'ont révélé que de rares indices matériels, ce qui ne facilite pas la datation des phénomènes stratigraphiques rencontrés.

[...]

La compilation des données historiques et les informations recueillies lors des forages, dans le secteur ouest du pied de la chute Montmorency, confirment et valident en quelque sorte la carte du potentiel archéologique dressée en 1992... À la lumière de ces recherches, il faut toutefois préciser que le potentiel archéologique, dans la zone ciblée, est surtout associé à l'occupation industrielle des lieux et ce, durant la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, du temps de la scierie Hall et de la filature Dominion Textile. Nous sommes donc en présence d'une zone dont le potentiel archéologique peut être qualifié de moyen. En effet, ce secteur pourrait receler des vestiges structuraux de cette époque, mais à 2,75 m voire 3 m de profondeur, soit à proximité du socle rocheux et, par surcroît, en zone inondable, ce qui ne facilite pas les recherches archéologiques sur le terrain. En outre, les forages nous apprennent qu'il semble rester très peu de sols « in situ », pour documenter la mise en place de ces vestiges potentiels et confirmer éventuellement les niveaux d'occupation qui leur sont associés.

En ce qui concerne l'occupation industrielle des lieux, durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, du temps de Peter Patterson, il est probable que ses deux moulins et leurs équipements aient été incorporés aux installations de la scierie de George Benson Hall. Par conséquent, le potentiel archéologique de la zone concernée pourrait être faible pour cette période. Durant la très longue séquence antérieure à 1810, il faut retenir que le secteur à l'ouest du pied de la chute Montmorency a été fréquenté de façon ponctuelle par les populations amérindiennes, les explorateurs européens, les habitants de la région, les militaires français et britanniques, et les milices canadiennes et amérindiennes – lors de la guerre de 1759 – ainsi que les visiteurs étrangers venus se ressourcer près de la cataracte impétueuse! Il faut préciser qu'il ne s'agit pas d'une occupation permanente des lieux, de sorte que l'empreinte laissée par ces visiteurs successifs risque d'être ténue. En effet, le secteur concerné n'a été que fréquenté sans toutefois être exploité durant toute cette période. C'est pourquoi le potentiel archéologique associé à cette séquence plus ancienne nous apparaît faible.

Pour préciser le potentiel archéologique du secteur à l'ouest du pied de la chute, nous recommandons à la SÉPAQ la mise en œuvre de quelques sondages mécaniques, sous surveillance archéologique, en périphérie des vestiges présumés; ce qui devrait permettre d'en jauger l'intégrité et l'intérêt. Par ailleurs, la SÉPAQ devrait s'assurer que tous travaux d'aménagement sur le site de la filature Dominion Textile se fassent

sans inquiéter ses vestiges apparents. Le cas échéant, il faudrait établir un programme de surveillance archéologique avec support technique qui permette une telle expertise et, par conséquent, une supervision adéquate de la ressource archéologique.» (Giroux, 2007)

Finalement, le potentiel du secteur à l'étude du côté de l'île d'Orléans a fait l'objet d'une évaluation en 2011 par Ruralys, en ce qui concerne le potentiel d'occupation amérindienne et le potentiel lié à une présence européenne et eurocanadienne.

C'est sur la base de l'ensemble de ces données que le potentiel archéologique du secteur à l'étude a été évalué. Ainsi, les zones de potentiel présentées sur les cartes fournies à l'annexe 2 constituent donc la somme de ces éléments :

- Divers aménagements anthropiques ont été répertoriés à ce jour à l'intérieur du secteur à l'étude. Ils sont localisés ou illustrés chronologiquement aux figures 18 à 30<sup>8</sup>. Rappelons que les cartes anciennes ne localisent pas nécessairement tous les bâtiments construits au fil des siècles et qu'elles ne sont pas toujours précises. Il y a là une part d'incertitudes dont doivent tenir compte les archéologues.
- Des archéologues sont intervenus en ces lieux; on a donc tenu compte des résultats obtenus, de leurs interprétations, de leurs conclusions et de leurs recommandations.
- Des sites archéologiques et patrimoniaux ont été découverts; on a donc tenu compte de leurs limites (MCC 2014a et b).
- Les archéologues ont pu négliger, par le passé, la présence possible de certains vestiges (pensons ici aux quais et à certains aspects du réseau routier); ces vestiges ont été pris en considération ici.
- Certains secteurs ont été réaménagés dans les dernières décennies, et de nouvelles installations ont parfois remplacé les anciennes. Ces secteurs (pensons ici aux installations de la SÉPAQ et au poste de transformation de la société Hydro-Québec) ont été soustraits des zones de potentiel. Rappelons toutefois que les travaux de Giroux ont démontré que d'imposants remblais étaient présents sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Montmorency; il demeure possible que certains vestiges soient présents sous ces installations récentes et même sous les voies de circulation actuelles.

---

8. Les limites des zones de potentiel fournies à l'annexe 2 sont, dans la plupart des cas, plus grandes que les secteurs individuels où des aménagements anthropiques ont été observés sur carte puisqu'elles tiennent compte de toutes les données accumulées.

## Le secteur de l'île d'Orléans

En ce qui concerne l'île d'Orléans, les zones de potentiel retenues correspondent essentiellement à celles que Ruralys a proposées et qui font référence à la présence possible de bâtiments du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle (tableau IV, figure 37). De petites modifications ont été apportées aux zones de potentiel d'occupation amérindienne (tableau V, figure 38), d'une part, afin de tenir compte des données pédologiques présentées à la figure 6, et, d'autre part, pour prendre en considération le fort potentiel d'occupation préhistorique de la terrasse de 20 m dans la région de Québec, même si les cours d'eau sont rares ou absents et que les sols sont plutôt loameux (exemple des sites CeEt-481 et CeEs-11 à Lévis, le dernier site étant situé à moins de 5 km au sud du secteur à l'étude (Pintal à venir).

Pour l'île d'Orléans, les zones de potentiel d'occupation amérindienne (P-1 à P-3) et eurocanadienne (H-1 et H-2) apparaissent relativement intactes. Certes, les sols ont été labourés, les cours d'eau, canalisés, et des chemins ont été tracés, mais somme toute ces perturbations sont mineures. Il est fort possible que des sols et des vestiges archéologiques y subsistent en tout ou en partie.

Tableau IV  
Secteur de l'île d'Orléans, zones de potentiel d'occupation eurocanadienne

N° de zone	Sol	Géographie	Note	Potentiel	Référence	Recommandations	Superficie (m <sup>2</sup> )
H-1	Loam argileux	Terrasse fluviale	Moulin à scie (19 <sup>e</sup> siècle)	Moyen	Laroche 1978 Ruralys 2011	Sondages manuels tous les 15 m	32 244
H-2	Loam argileux	Terrasse fluviale	Établissement agrodomeistique	Fort	Ruralys 2011	Sondages manuels tous les 15 m	1 139 590

Tableau V  
Secteur de l'île d'Orléans, zones de potentiel d'occupation amérindienne

N° de zone	Sol	Géographie	Potentiel	Recommandations	Superficie (m <sup>2</sup> )
P-1	Loam argileux	Terrasse fluviale	Fort	Sondages manuels tous les 15 m	391 092
P-2	Loam sableux	Terrasse fluviale	Fort	Sondages manuels tous les 15 m	23 436
P-3	Loam sableux	Terrasse fluviale	Fort	Sondages manuels tous les 15 m	141 960

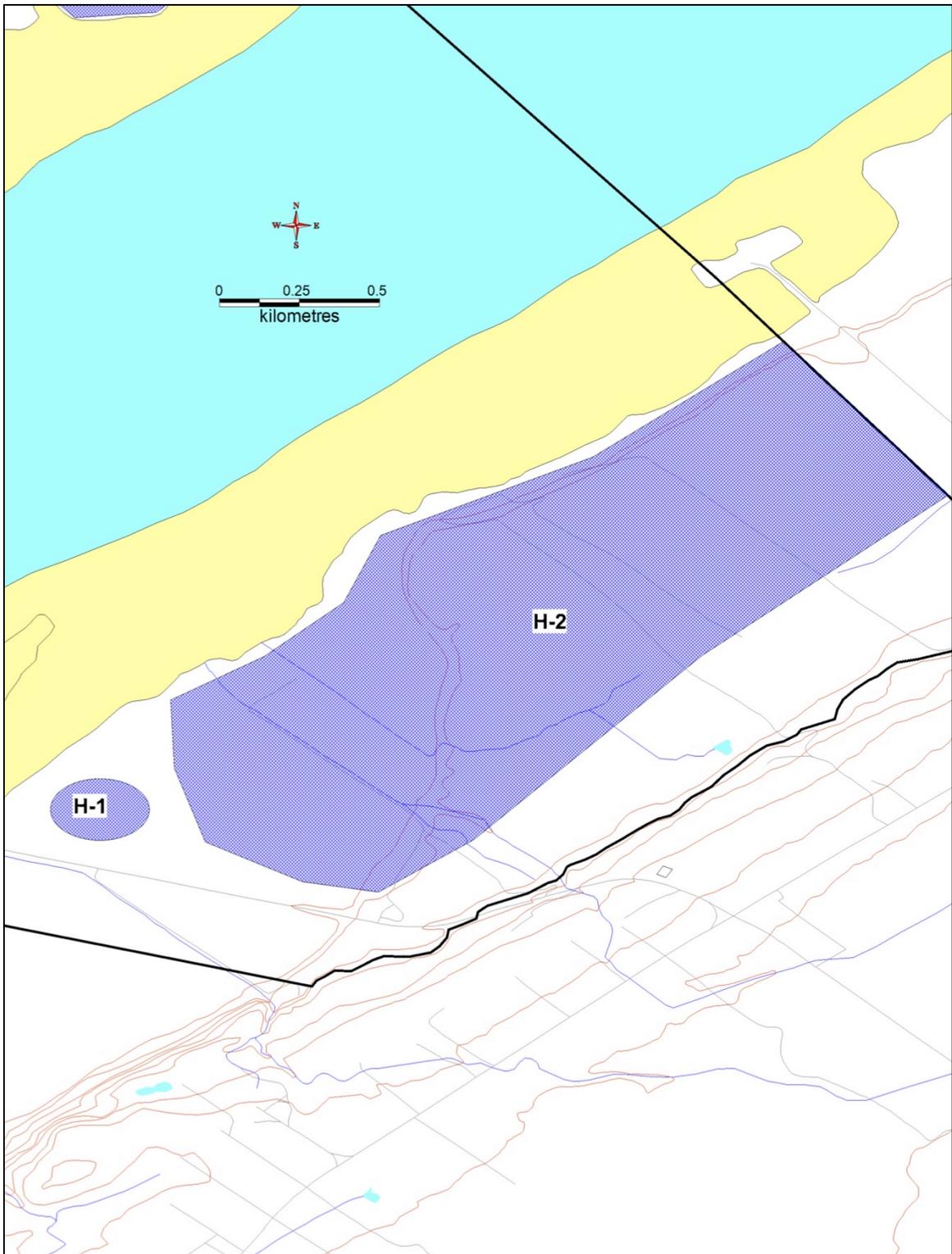


Figure 37 – Secteur de l’île d’Orléans, zones de potentiel d’occupation eurocanadienne

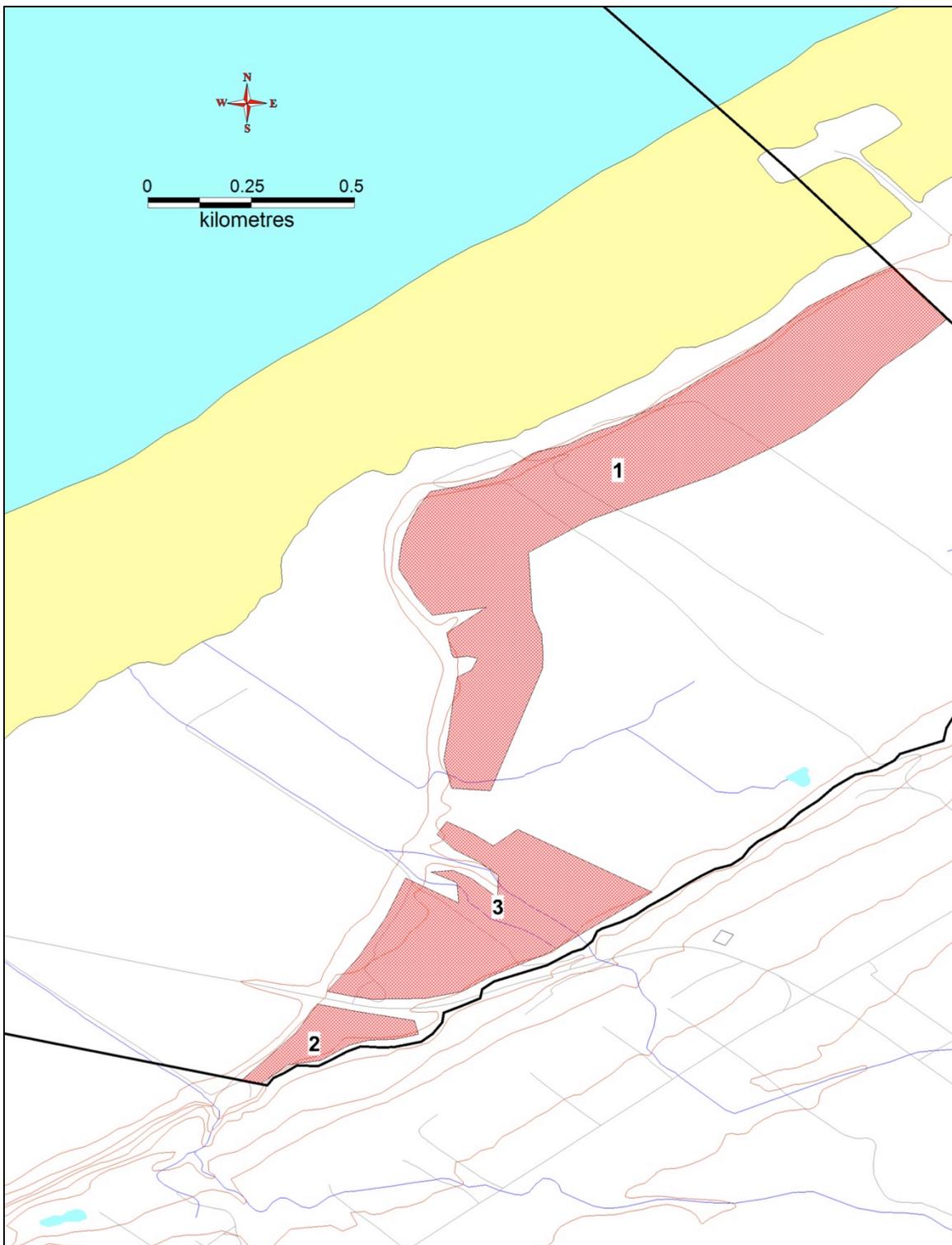


Figure 38 – Secteur de l'île d'Orléans, zones de potentiel d'occupation amérindienne

## Le secteur de Boischatel

En ce qui concerne le secteur de Boischatel, une seule zone de potentiel archéologique d'occupation amérindienne a été retenue (P-6). Elle se trouve au sommet de la falaise sur la rive est de la rivière et de la chute Montmorency (tableau VI, figure 39). Cette zone de potentiel fait référence à la possibilité que les Amérindiens aient fréquenté les hauts plateaux, comme en témoigne d'ailleurs la découverte du site CfEs-29 (Archaïque récent) à environ 100 m au nord de la limite nord du secteur à l'étude.

Cette zone de potentiel apparaît relativement intacte. Certes, l'ancienne emprise du chemin Royal ainsi que l'aménagement de voies de circulation, de sentiers et d'un belvédère ont pu altérer une partie des sols. Il n'en demeure pas moins que ces perturbations sont relativement limitées. Il est fort possible que des sols et des vestiges archéologiques y subsistent en tout ou en partie.

Ailleurs, le potentiel d'occupation amérindienne a été jugé faible (ligne de rivage trop rectiligne, sols argileux, falaises à proximité, importantes perturbations).

Tableau VI  
Secteur de Boischatel, zones de potentiel d'occupation amérindienne

N° de zone	Sol	Géographie	Potentiel	Recommandations	Superficie (m <sup>2</sup> )
P-6	Loam sableux	Terrasse fluviomarine	Moyen	Sondages manuels tous les 15 m	56 810

Au bas de la falaise, quatre zones de potentiel d'occupation européenne ou eurocanadienne ont été cartographiées (tableau VII, figure 40). La première (H-3) fait référence aux vestiges de l'usine La Brique Citadelle. La majeure partie de cet établissement a été détruite dans les années 1990; toutefois, on connaît mal l'évolution physique de ce ou ces bâtiments. Comme cette usine a été inaugurée en 1912, il est possible que certains aménagements aient été abandonnés avant 1950. Cela étant dit, ce secteur a été très fortement perturbé (voie ferrée, route, boulevard Sainte-Anne, nombreux aménagements résidentiels, etc.), de sorte que le potentiel archéologique aux alentours de l'usine apparaît faible. C'est pourquoi aucune recommandation n'est émise.

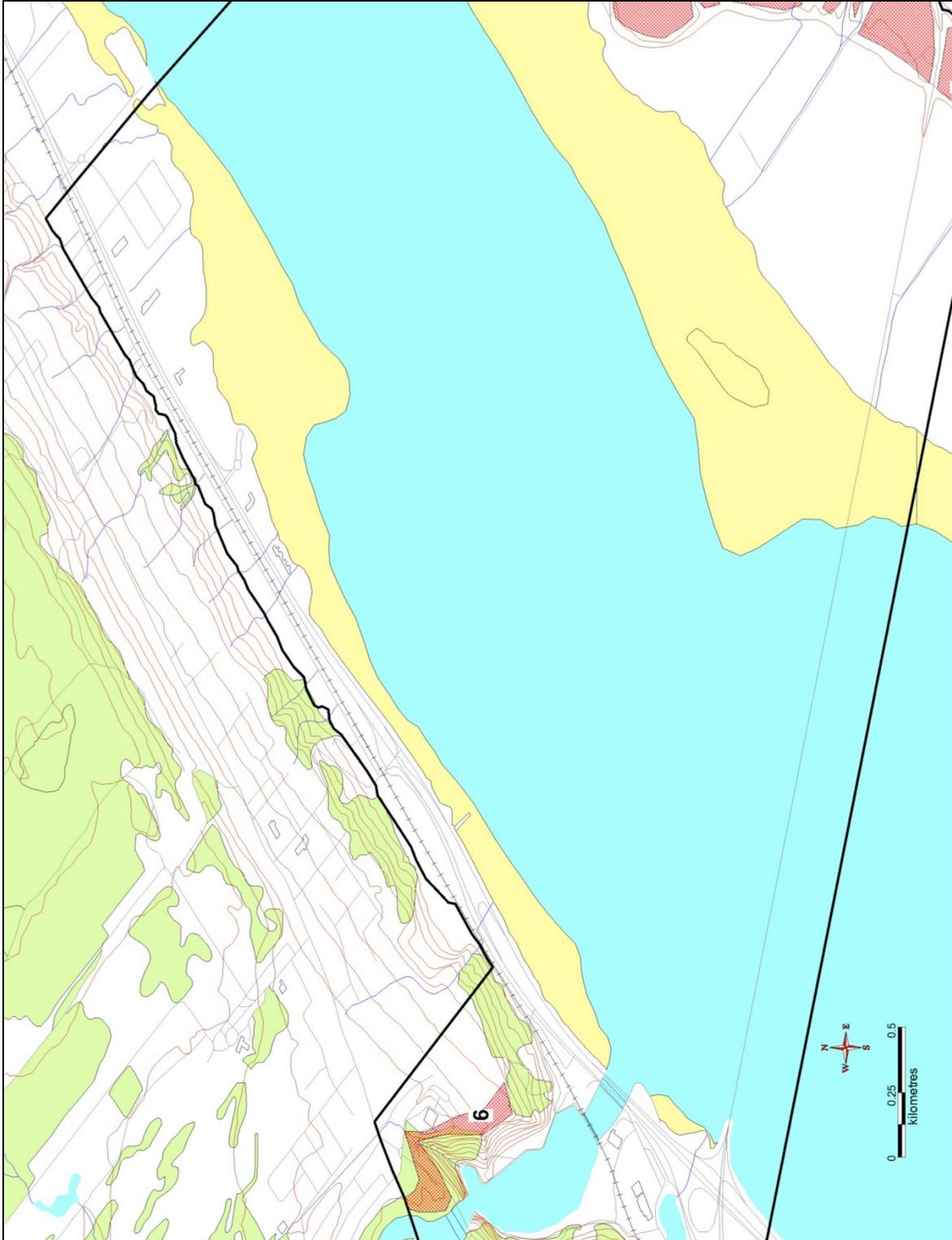


Figure 39 – Secteur de Boischatel, zone de potentiel d’occupation amérindienne

Tableau VII  
Secteur de Boischatel, zones de potentiel d'occupation eurocanadienne

N° de zone	Sol	Géographie	Note	Potentiel	Référence	Recommandations	Superficie (m <sup>2</sup> )
H-3	Loam argileux	Terrasse fluviale	Briqueterie Citadelle	Faible	Roy 2014	Relevés du quai	1 300
H-4	Loam argileux	Terrasse fluviale	Établissement agrodomestique	Moyen	Villeneuve 1688	Sondages manuels tous les 15 m	87 096
H-5	Loam argileux	Terrasse fluviale	Établissement agrodomestique	Moyen	Villeneuve 1688	Sondages manuels tous les 15 m ou inventaire par tranchée	41 684
H-6	Loam argileux	Terrasse fluviale	Établissement agrodomestique	Moyen	Villeneuve 1688	Sondages manuels tous les 15 m ou inventaire par tranchée	50 897
H-7	Loam sableux	Terrasse fluvio-marine	CfEs-22, campement de Wolfe	Fort	Tableau II	Sondages tous les 15 m	67 550
H-9	Loam sableux	Terrasse fluvio-marine					88 920
			V-1, maison de péage et bâtiment secondaire	Fort	Gaumond 1982	Inventaire par tranchée	1 360
			V-2, hôtel Bureau (CfEs-28) et bâtiment secondaire	Fort	Gaumond 1982	En partie fouillée, inventaire par tranchée	1 300
			V-3, ensemble domestique 19 <sup>e</sup>	Fort	Gaumond 1982	Inventaire par tranchée	5 000
			V-4, maison Vézina (CfEs-32)	Fort	Gaumond 1982	Inventaire par tranchée	781
			V-5, fausse maison Wolfe	Fort	Gaumond 1982	Inventaire par tranchée	348
			V-6, redoute de Wolfe	Fort	Gaumond 1982	Inventaire par tranchée	2 530
			V-7, maison de Wolfe	Fort	Gaumond 1982	Inventaire par tranchée	1 140
			V-8, batterie de canons de Wolfe	Fort	Gaumond 1982	Inventaire par tranchée	742
			V-9, poste de garde de Wolfe	Fort	Gaumond 1982	Inventaire par tranchée	1 160
			V-11, vestiges pont de 1813 est	Moyen	Gaumond 1982	Relevés	122
			V-16, piliers du pont de 1856 est	Moyen	Gaumond 1982	Relevés	190
			V-35, barrage et vestiges des barrages	Moyen	Hydro-Québec 1995	Relevés	2 800

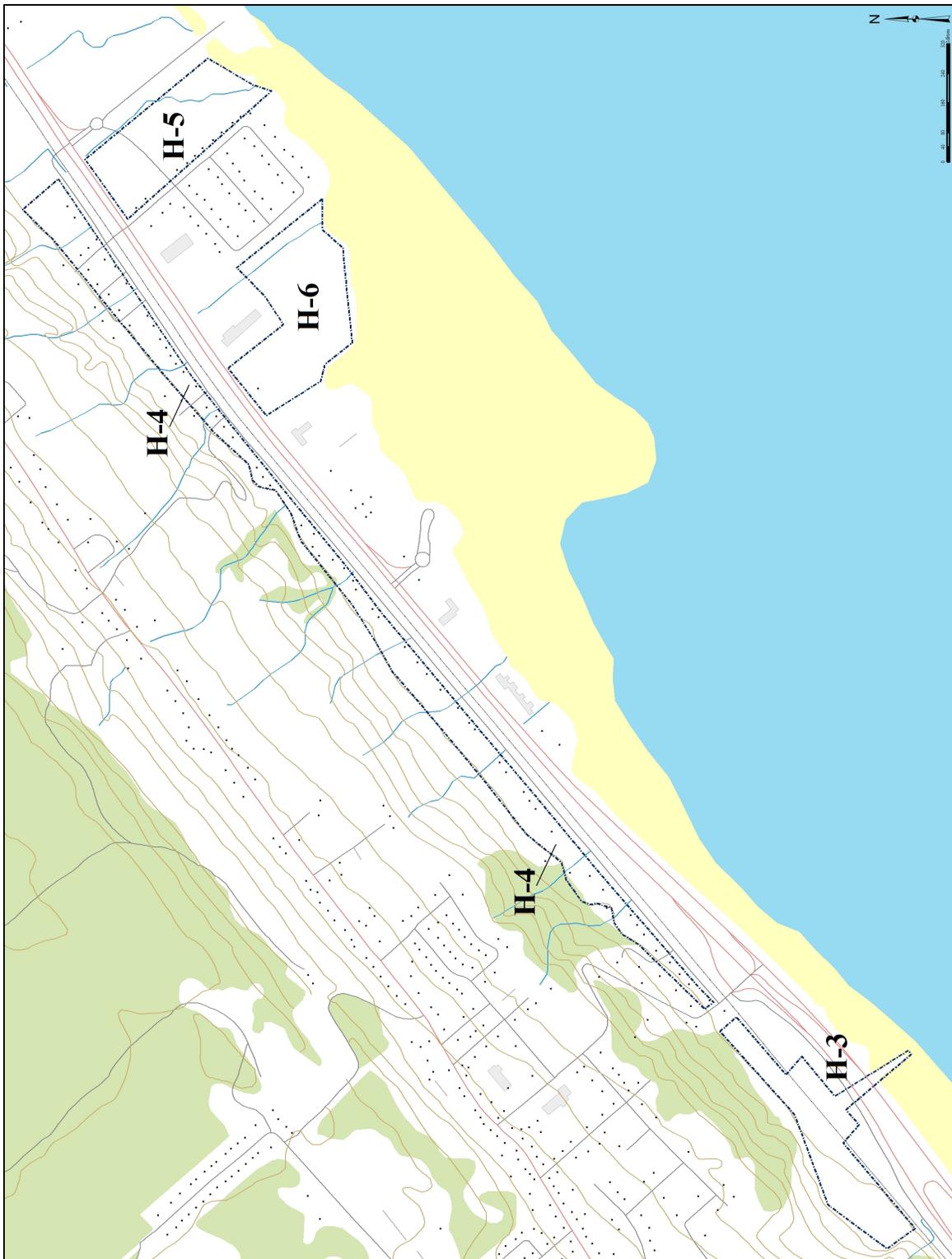


Figure 40 – Secteur de Boischatel, zones de potentiel d'occupation eurocanadienne (1/2)

Il reste la question du quai qui est apparent encore de nos jours. Comme on ne connaît pas les étapes chronologiques ayant mené à son aspect actuel, il est recommandé, si des travaux éventuels entraînent sa destruction, que celle-ci se fasse sous supervision archéologique afin de s'assurer que les vestiges actuels n'en cachent pas des plus anciens.

Pour ce qui est des trois autres zones (H-4 à H-6, tableau VII, figure 40), il est possible que l'on y découvre des vestiges d'établissements français, similaires à ceux évoqués pour la zone H-2 de l'île d'Orléans. Toutefois, comme ces zones ont été réaménagées à maintes reprises (plusieurs résidences, commerces, voies de circulation, remblais, etc.), la probabilité d'y trouver des sites intacts apparaît limitée; c'est pourquoi ce potentiel est jugé d'ordre moyen.

En ce qui concerne le haut de la falaise, les problèmes d'intervention ne portent plus sur l'existence d'un potentiel archéologique d'occupation eurocanadienne, mais sur la gestion de la ressource archéologique connue. En effet, ce secteur abrite de nombreux sites (CfEs-3, CfEs-22, CfEs-24, CfEs-27, CfEs-28 et CfEs-32), dont un, CfEs-22, qui occupe un espace considérable. Par ailleurs, dans son étude de potentiel, Gaumont localise à cet endroit 11 éléments architecturaux d'importance, auxquels il faut ajouter les vestiges du ou des barrages des centrales hydroélectriques Sault Montmorency et Montmorency comme le mentionne l'étude d'Hydro-Québec (1994). Afin de tenir compte de l'ensemble des données connues, il a été décidé de diviser en deux zones de potentiel (H-7 et H-8) le haut sommet qui occupe le versant est de la rivière Montmorency (tableau VII, figure 41).

À la zone H-7 correspond la superficie du site CfEs-22 qui se trouve à l'intérieur du secteur à l'étude. De nombreux sondages positifs indiquent que ce secteur a été occupé du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu des années 1900 (Slather 1993 et tableau II). Toute cette surface présente un potentiel certain. Pour ce qui est de la zone H-9, elle regroupe à la fois les autres sites connus à l'intérieur du secteur à l'étude et les vestiges relevés par Gaumont en 1992 (désignés dans le tableau VII et sur les cartes de potentiel par la lettre V). De nombreux travaux archéologiques (inventaires et fouilles) ont été faits dans les zones H-7 et H-9, et rares sont ceux qui n'ont pas révélé la présence d'artefacts.

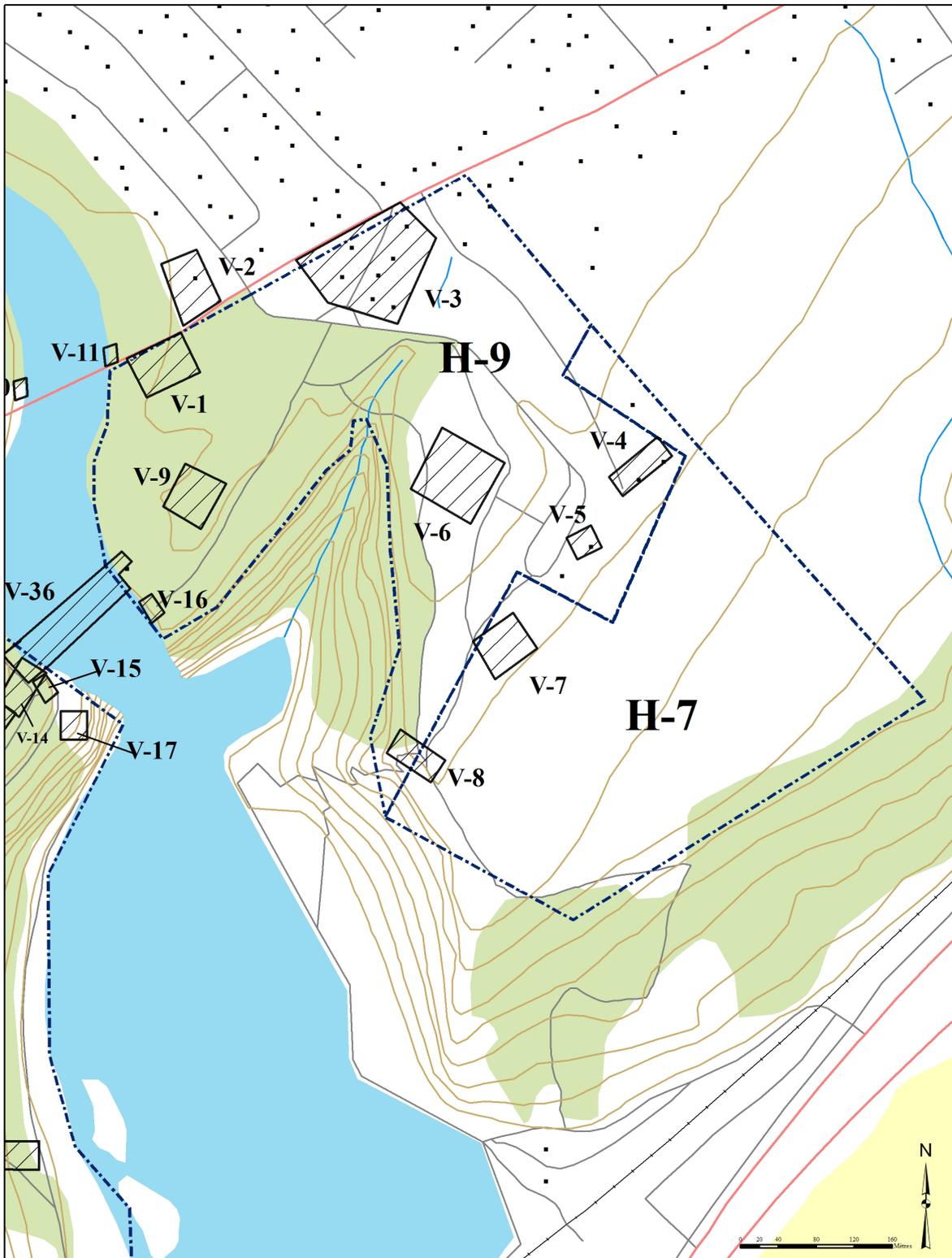


Figure 41 – Secteur de Boischatel, zones de potentiel d’occupation eurocanadienne (lignes tiretées, H-7 et H-9) et vestiges connus (rectangle hachuré, V-1, V-2, V-3, etc.) (2/2)

Par ailleurs, ce secteur a été aménagé à quelques reprises (voies de circulation, résidences, sentiers, etc.), ce qui a pu altérer en partie l'intégrité de certains des vestiges présents. Cela étant dit, dans bien des cas les vestiges présents sont volumineux (batteries de canon, maison de Wolfe, etc.) et enfouis, alors que les aménagements de la SÉPAQ (comme les sentiers) n'ont altéré que la portion superficielle des sols. Rappelons aussi que les sites connus (à l'exception du four à chaux) n'ont fait l'objet que de fouilles partielles et que plusieurs vestiges non répertoriés (bâtiments secondaires, latrines, etc.) restent encore à trouver.

### Le secteur de Beauport

Pour ce qui est de la portion de Beauport incluse dans le secteur à l'étude, deux zones de potentiel archéologique d'occupation amérindienne ont été retenues (P-4 et P-5). Elles se trouvent au sommet de la falaise sur la rive ouest de la rivière et de la chute Montmorency (tableau VIII, figure 42). Quelques aménagements ont bouleversé les sols archéologiques, et toute tentative d'y localiser des sites préhistoriques se fera probablement à l'intérieur d'une intervention axée davantage sur la recherche de vestiges eurocanadiens. Tout comme la zone que l'on a définie à Boischatel, ces zones de potentiel font référence à la probabilité que des Amérindiens aient fréquenté les hauts plateaux (côté rivière : n° 4, côté fleuve : n° 5). Ailleurs, on a jugé le potentiel comme étant faible (ligne de rivage trop rectiligne, sols argileux, falaises à proximité, importantes perturbations).

Tableau VIII  
Secteur de Beauport, zones de potentiel d'occupation amérindienne

N° de zone	Sol	Géographie	Potentiel	Recommandations	Superficie (m <sup>2</sup> )
P-4	Loam sableux	Terrasse fluviomarine	Moyen	Sondages manuels tous les 15 m	8 400
P-5	Loam sableux	Terrasse fluviomarine	Moyen	Sondages manuels tous les 15 m	32 600

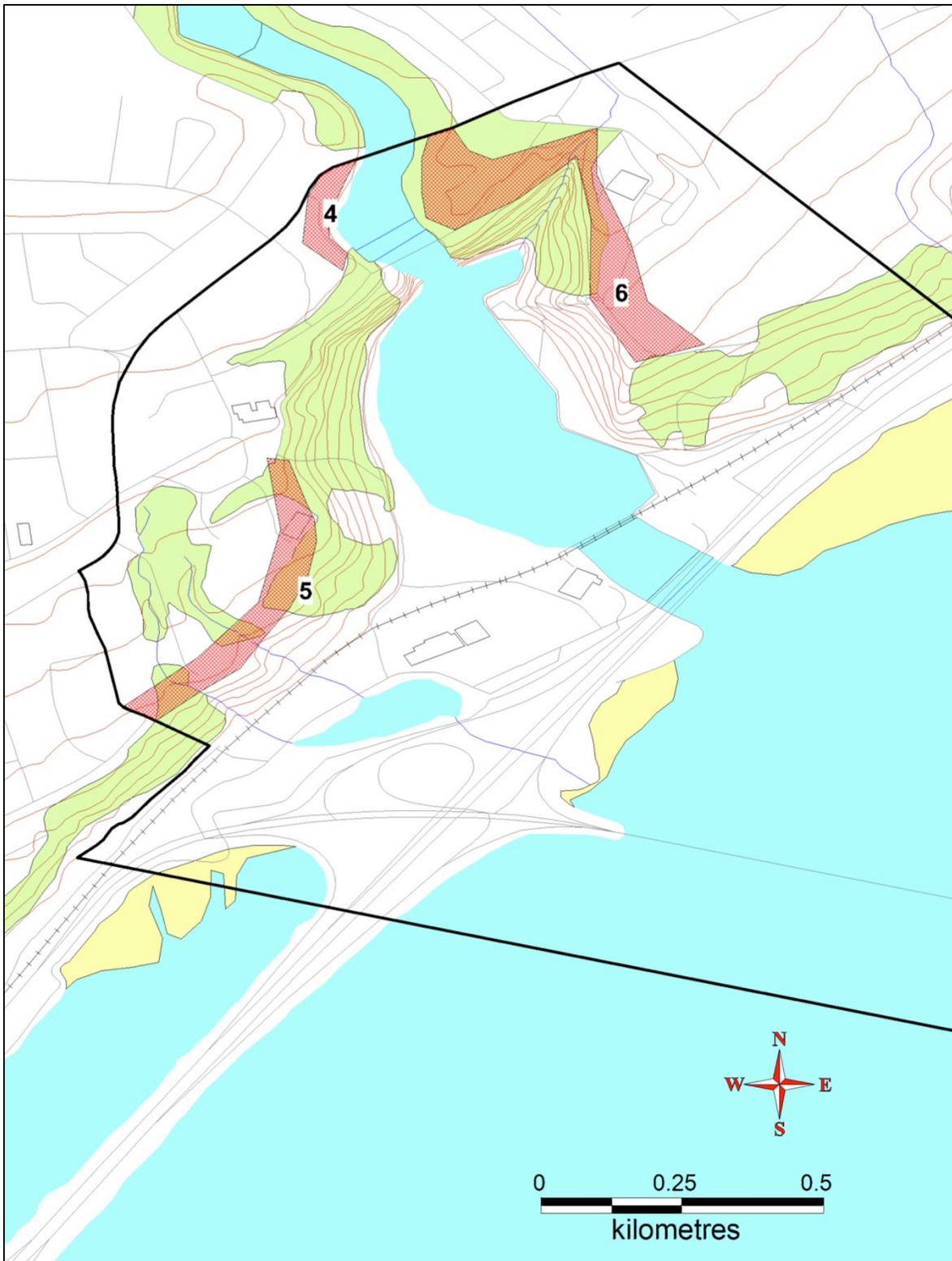


Figure 42 – Secteur de Beauport, zones de potentiel d’occupation amérindienne

En ce qui concerne le potentiel d'occupation eurocanadienne, la situation est similaire à celle du haut plateau de Boischatel sur la rive est. En effet, à la majeure partie des terrains formant le secteur à l'étude correspond un site archéologique qui se compose de multiples vestiges aux fonctions très variées. À Boischatel, le potentiel de la falaise est apparu faible, mais du côté de Beauport, même la falaise a été utilisée (conduite forcée, funiculaire, retranchement de l'armée française, etc.). C'est pourquoi tout le site CfEs-23 correspond à la zone de potentiel H-8 (tableau IX, figure 43).

Cette zone comprend des infrastructures linéaires (conduite forcée, canal de fuite et emprise du chemin de fer) qui méritent d'être documentées afin de mieux comprendre leur mode d'aménagement (inspection visuelle et relevés pour la conduite forcée, tranchées pour l'emprise du chemin de fer). En ce qui concerne ce dernier, l'archéologie de ce type de réseau viaire est à peu près silencieuse au Québec. L'idée n'est pas de documenter toute l'emprise, mais de relever son mode d'aménagement, comme on le fait actuellement en milieu urbain pour l'emprise des anciens tramways.

Deux autres zones de potentiel ont été retenues, H-10 et H-11. La zone H-10 inclut les vestiges de la maison Whitehead, d'une école, de la centrale hydroélectrique Sault Montmorency et ses installations secondaires (barrage, conduite forcée), du moulin Jaune et de bâtiments connexes (dont une forge) à l'ouest de la centrale, ainsi que des sections de chemin reliant le haut de la falaise au bas, et ce, dès le 17<sup>e</sup> siècle.

En ce qui a trait à la zone H-11, elle concerne tout le secteur des quais et des estacades. La plus grande partie d'entre eux semblent avoir été détruits (remblayés) lors de la construction du boulevard Sainte-Anne et des approches du pont de l'Île-d'Orléans. Cette zone présente donc un faible intérêt. Toutefois, comme l'ont révélé les travaux de Giroux, les remblais sont importants dans ce secteur. Il demeure ainsi possible que des portions de ces quais soient présentes sous 4 à 5 m de remblais. Par ailleurs, des vestiges de ces quais pourraient être retrouvés par inspection visuelle des berges ou lors d'une prospection par sonar et magnétomètre.

Tableau IX  
Secteur de Beauport, zones de potentiel d'occupation eurocanadienne

N° de zone	Sol	Géographie	Note	Potentiel	Référence	Recommandations	Superficie (m <sup>2</sup> )
H-8	Loam argileux, loam sableux, roc	Terrasse fluviomarine falaise, terrasse fluviale	CfEs-23 (tableau II)	Fort	Gaumond 1992 Giroux 2007		29 750
			V-10, Vestiges pont de 1813 ouest (hors emprise)	Fort	Gaumond 1992	Relevés	120
			V-12, vestiges bâtiment secondaire cottage Montmorency	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	900
			V-13, cottage Montmorency	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	1 330
			V-14, moulin 1830	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée	750
			V-15, piliers du pont de 1856 ouest	Fort	Gaumond 1992	Relevés	190
			V-17, kiosque (1781)	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée	400
			V-18, manoir Montmorency	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	8 500
			V-19, ancienne chapelle protestante	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	2 040
			V-20, maison du régisseur du domaine	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	763
			V-21, théâtre rustique	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	1 300
			V-22, ancien funiculaire	Fort	Gaumond 1992	Relevés	2 500
			V-23, maison ancienne en pierre	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	915
			V-24, école et bâtiment secondaire	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	806
			V-26, remise	Fort	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée	780

N° de zone	Sol	Géographie	Note	Potentiel	Référence	Recommandations	Superficie (m <sup>2</sup> )
			V-27, centrale hydro-électrique (1894)	Fort	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	1 580
			V-31, moulin Jaune et manufacture	Fort	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	300
			V-32, moulin Goudie, Patterson et Hall	Fort	Gaumont 1992, Giroux 2007	Inventaire par tranchée ou fouille	6 510
			V-33, usine à gaz	Fort	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	330
			V-34, Dominion Textile	Fort	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	26 300
			V-35, barrage et vestiges des barrages	Fort	Hydro-Québec 1994	Relevés	2 800
H-10	Loam sableux	Terrasse fluviomarine	V-25, maison Whitehead	Fort	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	27 400
			V-28, bâtiment non identifié	Fort	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	560
			V-29, forge	Fort	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	240
			V-30, centrale hydro-électrique (1885)	Fort	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée ou fouille	560
H-11	Loam argileux, roc, eau	Terrasse fluviale, estran	Quais	Moyen	Bayfield 1829	Inspection visuelle, supervision des excavations	88 800
							Longueur (m)
H-12			Retranchement armée française	Moyen	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée et relevés	480
H-13			Conduite forcée	Moyen	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée et relevés	800
H-14			Chemin de fer	Moyen	Gaumont 1992	Inventaire par tranchée et relevés	330

H-15			Retranchement armée française	Moyen	Holland et Des Barres 1780	Inventaire par tranchée et relevés	130
H-16			Tramway	Moyen	Gaumond 1992	Inventaire par tranchée et relevés	430

Finally, five zones of linear potential were retained (H-12 to H-16). They correspond to the tramway embankment leading to the manoir Montmorency, the railway embankment leading to the funicular, the forced approach of the 1894 power station and two hypotheses relating to the location of the French army's fortifications during the battle of 1759.

#### Le potentiel archéologique subaquatique

To date, no mention has been made of the presence of wrecks in the interior of the sector under study. It should be noted that few ships used the north channel of the Île d'Orléans, the shallow draft of the water preventing the passage of large vessels. That said, as illustrated in figure 19 and suggested by the numerous quays built in this sector, it is evident that certain boats (goëlettes?) used these places. In addition, up to the construction of the bridge over the island in 1935, movements and trade with the Île d'Orléans were carried out by boat. It is also possible that certain remains of quays and wharves still exist under the water. For all these reasons, it is recommended to carry out a sonar and magnetometry survey of the fluvial part of the sector under study, which is intended to be redeveloped for the construction of the new bridge.

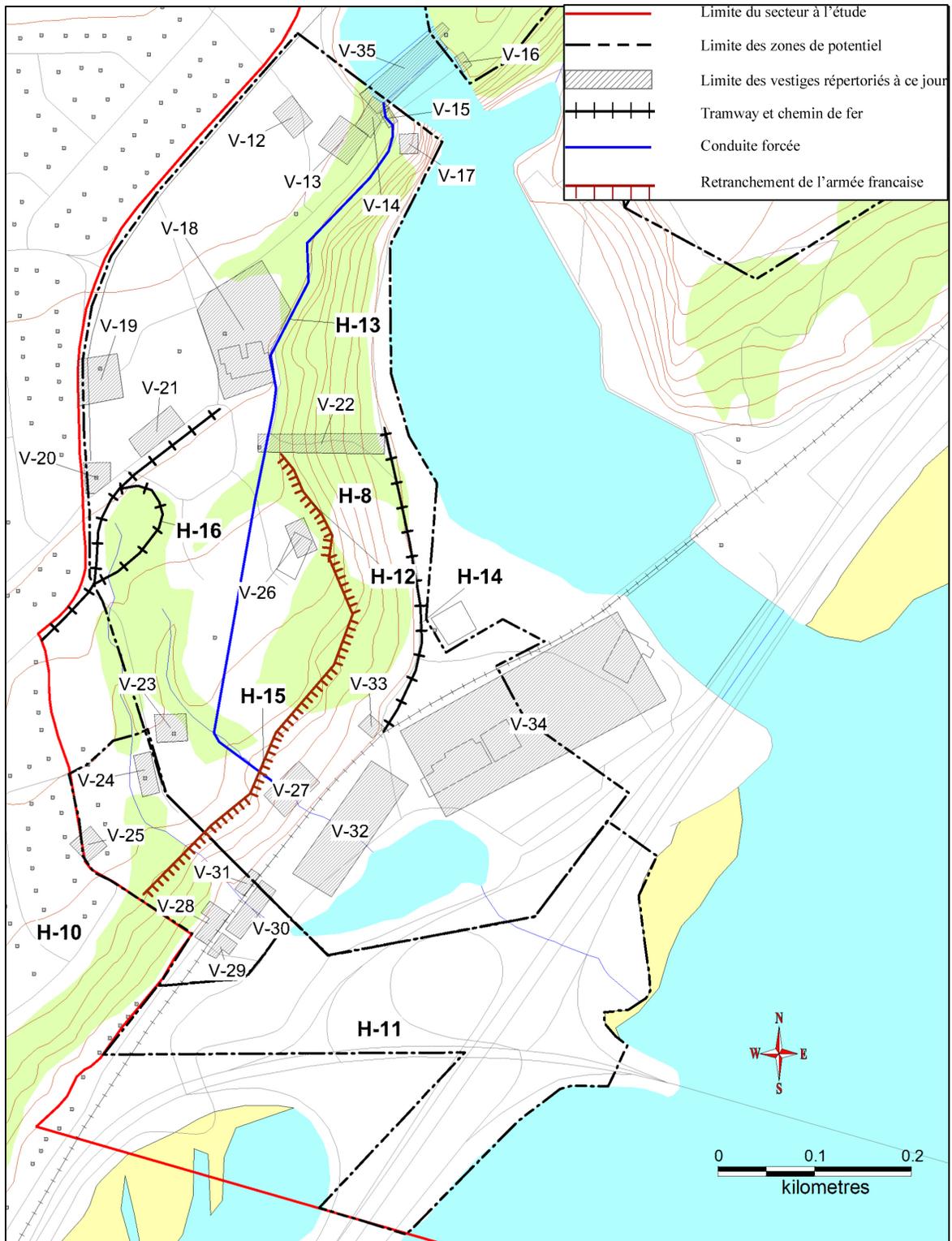


Figure 43 – Secteur de Beauport, zones de potentiel d’occupation eurocanadienne

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude s'est intéressée à la probabilité que le projet de déplacement du pont de l'Île-d'Orléans ait des répercussions sur le patrimoine archéologique de la région. La méthode utilisée pour évaluer le potentiel du secteur à l'étude a d'abord été explicitée. Ensuite, ce secteur a été décrit (principales composantes actuelles et mises en place depuis la dernière glaciation). Par la suite, le cadre chronologique de l'occupation humaine a été brièvement présenté, et une synthèse des travaux archéologiques effectués à ce jour a été proposée. La dernière section, quant à elle, s'est attardée plus particulièrement à la définition des zones de potentiel.

Le secteur à l'étude est particulièrement complexe sur le plan archéologique parce qu'il se superpose à deux sites patrimoniaux désignés par le MCC, notamment pour leur valeur archéologique et historique (Chute-Montmorency et Île-d'Orléans), et parce qu'il se trouve à proximité d'un troisième site, l'arrondissement historique de Beauport. Cette situation impose d'emblée le principe de précaution. En effet, le secteur à l'étude est riche d'une histoire complexe qui remonte au moins au début de la colonie. Les armées anglaises et françaises s'y sont affrontées et, très tôt, il est devenu un lieu de villégiature. Finalement, il a vu se développer un imposant noyau industriel qui non seulement a laissé sa marque dans l'histoire de l'industrialisation du Canada, mais qui a eu en plus des répercussions sur le développement des communautés humaines avoisinantes (développement de la paroisse Saint-Grégoire).

À partir des années 1960, mais surtout à partir des années 1990, les archéologues ont commencé à relever les multiples aménagements susceptibles d'avoir laissé des traces dans le sous-sol de ce secteur. Il faut reconnaître que ceux-ci sont nombreux et très divers, du chemin français à l'emprise du chemin de fer en passant par celle du tramway, de l'établissement agrodomestique français aux cages du jardin zoologique, du funiculaire aux conduites forcées, de la villa domestique au plus imposant site de sciage de bois de l'Empire britannique, des fortifications françaises aux baraquements de l'armée britannique, etc.

Cela étant dit, des réaménagements importants des lieux ont été faits (surtout des démolitions et des remblais), de sorte que l'intégrité de certains sites a été grandement altérée. C'est particulièrement le cas pour la rive ouest de l'embouchure de la rivière Montmorency. À cet égard, soulignons que les travaux de l'archéologue Pierre Giroux ont démontré l'existence d'imposants remblais et la présence de vestiges profondément enfouis et partiellement inondés. D'une part, il est fort probable que l'aménagement du boulevard Sainte-Anne ait modifié en partie le drainage de ce secteur. D'autre part, il est évident que dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, le développement industriel de ce secteur s'est fait au détriment du trait de côte naturel, ce dernier étant constamment remblayé afin de permettre d'agrandir les diverses installations, à l'image de ce qui se faisait à la même époque le long du fleuve dans la ville de Québec.

Afin de simplifier un peu la présentation des résultats de cette étude, il a été décidé de subdiviser le secteur d'observation en quatre aires : île d'Orléans, fleuve, Boischatel et Beauport. Les recommandations émises ici sont génériques, c'est-à-dire qu'elles font référence à un potentiel archéologique théorique basé sur des considérations environnementales dans le cas d'une possible présence amérindienne ou sur des considérations historiques pour ce qui est de l'occupation européenne et eurocanadienne.

Même si le secteur à l'étude a fait l'objet de plusieurs recherches et que l'iconographie y est abondante, il est fort probable que bien des éléments n'ont pas encore été relevés (latrines, bâtiments secondaires, phases d'agrandissement de quais ou de bâtiments, etc.). Par ailleurs, certains sites ont fait l'objet de fouilles partielles (manoir Montmorency, théâtre rustique, etc.). Normalement, il n'est plus nécessaire d'intervenir à ces endroits précis, ce qui ne veut pas dire que le reste de ce site ou de ces sites ne méritent pas des travaux supplémentaires. En fait, toute nouvelle intervention dans ce secteur doit s'effectuer en continuité avec celles qui ont déjà été faites. Elle doit aussi tenir compte de l'expansion du champ d'application de l'archéologie à l'égard du patrimoine industriel, des réseaux viaires, etc., des éléments très présents dans le secteur à l'étude.

Cela étant dit, les recommandations émises dans cette étude devront être analysées en fonction de la solution définitive retenue pour le projet de pont. En effet, seule l'emprise qui est susceptible d'être aménagée à l'occasion de ce projet devra faire l'objet, s'il y a lieu,

de travaux archéologiques. En fonction de la solution retenue, il faudra aussi étudier les implications pour le sous-sol. Les travaux exigeront-ils des remblais? Dans ce cas-là, les sites archéologiques, par exemple les quais, ne devraient pas être touchés. Est-ce que d'importants travaux d'excavation seront nécessaires? Il faudra alors vérifier la profondeur des cavités, les travaux de l'archéologue Pierre Giroux faisant état de la présence, en certains endroits, de plus de 1,50 m de remblais sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière Montmorency.

Bref, le secteur à l'étude présente un important potentiel archéologique qui fait référence à une très grande diversité de traces possibles. Plusieurs secteurs ont déjà été sondés et fouillés, et ces informations permettent de mieux saisir et gérer la ressource archéologique présente. Les recommandations qui suivent doivent être analysées en fonction de l'emprise associée à la solution retenue pour le projet de pont.

Les zones de potentiel d'occupation amérindienne et eurocanadienne de l'île d'Orléans peuvent être inventoriées par la méthode habituelle, c'est-à-dire une inspection visuelle et des sondages manuels systématiques tous les 15 m. En agissant ainsi, on devrait être en mesure de mettre au jour les concentrations d'artefacts et les vestiges possiblement présents en ces lieux.

Pour ce qui est du lit du fleuve, il est recommandé de procéder à une prospection par sonar et magnétomètre de l'emprise associée à la solution retenue. Ce faisant, il devrait être possible de localiser d'éventuelles épaves ou des restes de quais ou d'estacades.

Du côté du bord du fleuve à Boischatel, on conseille de faire un relevé des vestiges du quai associés à La Briqueterie Citadelle. Le reste de cette zone apparaît perturbé et ne nécessite aucune intervention. Plus à l'est, seuls une inspection visuelle et des sondages manuels tous les 15 m dans les secteurs non construits sont recommandés.

Au sommet de la falaise, la quantité ainsi que la diversité des vestiges présents et potentiels nécessitent des interventions systématiques. En effet, la présence possible de campements militaires, de retranchement et de bâtiments de diverses natures exigent la réalisation de

d'interventions supplémentaires (sondages manuels ou mécaniques, de fouille et de surveillance) si l'on veut mettre au jour les vestiges présents.

Il en va de même pour le sommet de la falaise du côté de Beauport. Là aussi, la diversité et la quantité des vestiges connus et potentiels exigent la pratique de tranchées exploratoires ou des relevés dans le cas des vestiges de barrage, des assises de pont, des conduites forcées ou du canal de fuite. Les mêmes recommandations s'appliquent pour la falaise et le bas du talus (du boulevard Sainte-Anne à la falaise). Pour ce qui est de ce dernier secteur, les travaux de Giroux (2007) illustrent bien la complexité des travaux archéologiques qu'il faudrait y entreprendre en fonction de la solution retenue. Les remblais sont imposants (plus de 1,50 m), et les vestiges les plus anciens reposent parfois à plus de 4 m de profondeur, parfois en contact avec la nappe phréatique. Il en va de même pour les vestiges encore présents de la partie ancienne de la Dominion Textile, qui exigent un décapage mécanique sous surveillance archéologique (Giroux, 2007). En raison de la profondeur potentielle de certains vestiges (plus de 4 m), les exigences en matière de sécurité sont élevées pour le chantier de fouille (largeur de l'excavation par rapport à la profondeur, étaçonnement nécessaire, pompage de l'eau, etc.). Si la solution retenue pour le nouveau pont comprend une partie de cette zone (mentionnons que plus on s'éloigne de la falaise, plus les vestiges sont susceptibles d'être profonds), il apparaît préférable d'envisager une supervision archéologique des travaux en cours d'excavation plutôt qu'un inventaire préalable.

En ce qui concerne le secteur des quais, il semble avoir été très perturbé lors de l'aménagement du boulevard Sainte-Anne. Dans un premier temps, l'inspection visuelle et la prospection par sonar devraient permettre de vérifier si des vestiges sont toujours présents. Si c'est le cas, des relevés architecturaux s'imposent. Selon la solution retenue, et toujours en fonction des travaux prévus (remblais ou excavation), il faudra se demander si la pratique de tranchées mécaniques préalable est envisageable ou s'il ne serait pas plus prudent et économique de superviser les travaux d'excavation.

## OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

BAC            Bibliothèques et Archives Canada  
BAGQ         Bureau de l'arpenteur général du Québec  
BANQ         Bibliothèques et archives nationales du Québec

Adams, J., 1822 : To his excellency the earl of Dalhousie, governor in chief of the Canadas, this map of Quebec and its environs from actual and original survey 1822 is most respectfully inscribed. BANQ G3452 Q4 1826 A32.

Archambault, M.-F., 1995a : Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Archambault, M.-F., 1995b : Les occupations pré-céramiques de l'embouchure du Saguenay : typologie des pointes et séquence régionale. *Archéologiques* 9 : 60-67.

Archambault, M.-F., 1998 : Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay. *L'éveilleur et l'ambassadeur* (sous la direction de Roland Tremblay) *Paléo-Québec* 27 : 141-154.

Arkéos, 1996 : Évaluation archéologique du site de l'hôtel Bureau, CfEs-26, Boischatel. Municipalité de Boischatel. Rapport remis au MCC, Québec.

Arkéos, 1996a : Inventaire archéologique 1995. MTQ, Direction de Québec, Service inventaires et plans. Rapport remis au MCC, Québec.

Arkéos, 1997 : Interventions archéologiques aux sites CfEs-27 (four à chaux) et CfEs-28 (Auberge Bureau), Boischatel. MTQ. Rapport remis au MCC, Québec.

Association des archéologues du Québec, 2005 : Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Québec.

Auteur inconnu, 1863 : Plans des moulins et habitations situés au pied de la chute Montmorency dans la paroisse de Saint-Grégoire. BANQ, P600, S4, SS2, D137.

Bartlett, W. H., 1840 : Montmorency Bridge. London, Geo. Virtue.

Bayfield, H. W., 1837 : Plans of the River St. Lawrence below Quebec, sheet 7, Quebec and Isle of Orleans. ANC, nmc R11630-1958-6E 1837.

Bayfield, H. W., 1863 : Plans of the River St. Lawrence below Quebec, sheet 7, Quebec and Isle of Orleans. ANC, nmc R11630-1958-6E 1863.

Benmouyal, J., 1987 : Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, 593 p.

Bolduc, A. M., S. Paradis, M. Parent, Y. Michaud, et M. Cloutier, 2002 : Géologie des formations superficielles, région de Québec, Québec. Commission géologique du Canada, dossier public 3835, Ottawa.

Bonnichsen, R., D. Keenlyside et K. Turnmire, 1991 : Paleoindian Patterns in Maine and the Maritimes. Prehistoric Archaeology in the Maritime Provinces : Past et Present Research (Deal et Blair eds) Report in archaeology 8 : 1-28.

Bouchette, J., 1815 (1980) : Carte topographique de la province du Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal.

Bradley, J. W., A. E. Spiess, R. Boisvert, et J. Boudreau, 2008 : What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. Archaeology of Eastern North America 36 : 119-172.

Brique Citadelle, la (fonds), 1951 : Vue de l'usine La Brique Citadelle limitée, de Boischatel. BANQ, P747, P1.

British Museum, 1760? : A plan of the ground nearby River Montmorenci, whereon General Wolfe encampt July and which he quit September 1759 at 12 o'Clock of the day, in sight of the French Army without the loss of a man. 21.686, Londres.

Castonguay, C. et P. Slater, 1992 : Étude de potentiel archéologique du campement général Wolfe à l'est des chutes Montmorency. Étude remise au MCC, Québec.

Cérane, 1993 : Surveillance archéologique des projets souterrains 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford. Hydro-Québec, région Montmorency. Rapport remis au MCC. Québec.

Chalifoux, É., 1999 : Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX, n° 3, p. 77-93.

Chalifoux, É. et I. Jost, 1993 : Reconnaissance archéologique sur l'île d'Orléans, été 1993. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Champlain de, S., 1973 : Œuvres de Champlain. Éditions du Jour, Montréal.

Chapdelaine, C., 1998 : L'espace économique des Iroquoiens de la région de Québec : un modèle pour l'emplacement des villages semi-permanents dans les basses terres du cap Tourmente. In L'éveilleur et l'ambassadeur (sous la direction de Roland Tremblay). Paléo-Québec 27 : 81-90.

Chapdelaine, C., 2004 : Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXIV, n° 1, p. 3-20.

Chapdelaine, C. et autres, 1991 : Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beaupré, et chez les Augustines de Québec, été 1991. Rapport remis au MCC, Québec.

Chapdelaine, C. (sous la direction de), 1994 : Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. *Recherches amérindiennes au Québec*, Paléo-Québec 22, Québec, 314 p.

Charité de, 168 7 : Plan de la traverse qui est dans la Rivière à sept lieues de Québec. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 5 P 1/1 D.

Chrétien, Y., 2006 : Occupation millénaire dans le bassin de la Chaudière. Intervention de sauvetage au site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald, automne 2002-été 2003. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Chrétien, Y., 2007 : Surveillance archéologique pour l'enfouissement des fils électriques du projet de mise en lumière de la chute Montmorency – Été 2007. CCNQ, rapport inédit, 26 p.

Chrétien, Y., C. Laroche, J. Mandeville et M. Plourde (1994) : Fouille archéologique des composantes historique et préhistorique sur le site de la maison Hazeur (CeEt-201) et analyse des collections préhistoriques de la maison Hazeur (CeEt-201) et de la rue Sous-le-Fort (CeEt-601). Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Clermont, N., 1990 : « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* XX (1) : 5-18.

Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1982 : Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal.

Compagnie aérienne franco-canadienne 1929 : feuillet 95, Paris.

Deal, M., 2006 : Lithic periods of the Maritime Peninsula,  
<http://www.ucs.mun.ca/%7Emdeal/Anth3291/vignette3i.htm>.

Delâge, D., 2007 : « Kebehek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines ». *Les cahiers des Dix* : 107-129.

Department of Militia and Defense, 1914 : carte topographique 21L14, Ottawa.

- Department of Mines and Resources, 1939 : carte topographique 21LNW, Ottawa.
- Dion-McKinnon, D., 1987 : Sillery. Au carrefour de l'histoire. Boréal Express, Québec, 1987.
- Dionne, J.-C., 2000 : Données complémentaires sur les variations du niveau marin relatif, à l'Holocène, à l'anse de Bellechasse, sur la côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent. *Géographie physique et quaternaire* 54(1) : 119-122.
- Dionne, J.-C., 2002 : Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec). *Géographie physique et quaternaire* 56 (1) : 33-44.
- Dumais, P. et G. Rousseau, 2002a : Présentation. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXII, n° 3, p. 3-5.
- Dumais, P. et G. Rousseau, 2002 b : De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXII, n° 3, p. 55-75.
- Dyke, A. S., D. Giroux et L. Robertson, 2004 : Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP. Geological Survey of Canada, Open File 4682, Ottawa.
- Ellis, C. J. et D. B. Deller, 1990 : Paleo-Indians. C. J. Ellis et N. Ferris (éds), *The archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650*. Occasional Publication of the London Chapter : 37-64, OAS number 5, London, Ontario.
- Ethnoscop, 1993 : Évaluation du potentiel archéologique et touristique. Centrale Saint-Gabriel. Municipalité de Shannon. Rapport remis à Hydro-Québec, région Montmorency, Québec.
- Ethnotec inc., 1987 : Évaluation du potentiel archéologique de l'arrondissement historique de la Ville de Beauport. Ministère des Affaires culturelles du Québec et Ville de Beauport, rapport inédit.
- Fagan, B. M., 1995 : *Ancient North America*. Thames and Hudson, New York.
- Fiset, R., 2004 : Archéologie sur les sites du campement de Wolfe (CfEs-22) et de la maison Vézina (CfEs-32), à Boischatel. Association culturelle et artistique de la maison Vézina/MCCQ, rapport inédit, 78 p.
- Franquelin, J.-B., 1670-1693 : L'entrée de la rivière de Saint-Laurent et la ville de Québec dans le Canada. Bibliothèque nationale de France, Gallica.
- Fulton, R. J. et J. T. Andrews (sous la direction de), 1987 : La calotte glaciaire laurentidienne. *Géographie physique et quaternaire*, vol. XLI, n° 2.

Gallica, 1759 : An Authentic Plan of the River St Laurence from Sillery, to the Fall of Montmorenci, with the Operations of the Siege of Quebec under the Commando of Vice-Adml Saunders & Major Genl Wolfe down to the 5 Sept 1759. Drawn by a Captain in his Majesties Navy. 2 British Miles [=Om. 093 ; 1 : 34 600 environ] <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8493128w>.

Gates Saint-Pierre, C., 2010 : Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude remise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Gaumond, M., 1966 : Documentation sur le fort Montmorency, CfEs-3. Rapport déposé au MCC, Québec.

Gaumond, M., 1992 : Liste des manuscrits et potentiel archéologique. Rapport déposé au MCC, Québec.

Gauvin, H. et F. Duguay, 1981 : Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

Giroux, P., 1992 : Expertise archéologique sur le site du Manoir Montmorency, Beauport. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 1993 : Expertise archéologique sur le site du Manoir Montmorency, Beauport. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 1993a : Expertise archéologique sur le site du Manoir Montmorency, Beauport. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 1993a : Expertise archéologique sur le site du Manoir Montmorency. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 1994 : Expertise archéologique sur le site du Manoir Montmorency. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 1994a : Expertise archéologique au parc de la Chute-Montmorency. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 1995 : Expertise archéologique au parc de la Chute-Montmorency. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 1995a : Expertise archéologique aux abords du parc de la Chute-Montmorency sur l'avenue Royale et le boulevard des Chutes, novembre 1995. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 1996 : Expertise archéologique aux abords du parc de la Chute-Montmorency sur l'avenue Royale Est. Rapport remis au MCC, Québec.

Giroux, P., 2007 : Étude de potentiel archéologique du secteur à l'ouest du pied de la Chute-Montmorency. Rapport remis au MCC, Québec.

Graillon, É., 2011 : Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Groupe de recherche en histoire du Québec, 1982 : La Côte-de-Beaupré (XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles), son développement socio-économique et son potentiel archéologique. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec.

Hart, J. P. et H. J. Brumbach, 2009 : On pottery change and northern iroquoian origins : An assesment from the Finger Lakes region of central New York. *Journal of Anthropological Archaeology* 28 : 367-381.

Héту, B., 2008 : Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux, <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>.

Holland, S. J., 1790 : Partie de la Province du Bas-Canada montrant les propriétés des Jésuites. BAGQ, PL 17 27 2.

Holland, S. et J. F. W. Des Barres, J. F. W., 1780? : A Plan of Quebec and Environs, with its Defenses and the occasional entrenched Camps of the French commanded by Marquis de Montcalm; shewing likewise the principal Works and Operations of the British Forces, under the command of Major General Wolfe, during the Siege of that Place in 1759. 1780?. BANQ, G 3452 Q4 1759 D4 CAR gf.

Hydro-Québec, 1994 : Inventaire du patrimoine bâti et technologique d'Hydro-Québec. Région Montmorency. Hydro-Québec, Québec.

IRDA, 2009 : carte pédologique 21L14-202. Québec.

Keenlyside, D., 1985 : La période paléoindienne sur l'Île-du-Prince-Édouard. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XV, n<sup>o</sup> 1 et 2, p. 119-126.

Keenlyside, D., 1991 : Paleoindian Occupations of the Maritimes Region of Canada. R. Bochnisen et K. L. Turnmire (eds) *Clovis, Origins and Adaptations, Peopling of the Americas Publications*, Oregon State University, p. 163-174.

Laforte, E., 1995 : Inventaire archéologique, pont de la rivière Montmorency, auberge Bureau, CfEs-28, Boischatel. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Laliberté, M., 1982 : CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Lasalle, P. et C. Chapdelaine, 1990 : Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada. In N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America* : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special, vol. 4, Bolder Colorado.

Laure, R. P. et Guyot, 1733 : Carte du domaine du Roy. BANQ, P31, P1.

Lavoie, C., 2000 : Surveillance archéologique sur le site de CfEs-26 (Hôtel Bureau). Centre de la petite enfance L'Enchanté. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Lévesque, G., 1993 : Le site de la chute Montmorency. Étude remise au MCC, Québec.

Loring, S., 1989 : Une réserve d'outils de la période intermédiaire sur la Côte du Labrador. *Recherches amérindiennes au Québec* 19 (2-3) : 45-57.

Loring, S., 1992 : *Princes and Princesses of Ragged Fame: Innu Archaeology and Ethnohistory in Labrador*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université du Massachusetts.

Mailhot, J. et S. Vincent, 1979 : La situation des Montagnais du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Rapport remis au Conseil Attikamek-Montagnais, Québec.

McCaffrey, M., 1986 : La préhistoire des îles de la Madeleine : bilan préliminaire. Les Micmacs et la mer. Édité par Charles A. Martijn, p. 98-162. *Signes des Amériques* 5, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Meltzer, D. J., 2009 : *First peoples in a New World*. University of California Press, Los Angeles.

Ministère des Affaires culturelles, 1977-1983 : Macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983). Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications, 2014a : Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 21L14). Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications, 2014 b : Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 21L14. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications, 2014c : Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère des Ressources naturelles du Québec, 1990 : Dépôts de surface, carte 21L14, Québec.

Ministère des Ressources naturelles du Québec, (fonds), 1963-1964 : Région de Québec, feuille Montmorency. Échelle 1/9 600. Service de la photogrammétrie, Québec.

Ministère des Terres et Forêts, (fonds), 1927 : Banlieue de la ville de Québec : la chute Montmorency, l'hôtel Kent House devenue plus tard le manoir Montmorency et la manufacture de coton Dominion textile située à Saint-Grégoire de Montmorency. BANQ, E21, S110, SS1, SSS1, PN-47-22a.

Ministère des Transports du Québec, 2014 : Dossier documentaire sur l'étude de solutions, pont de l'Île-d'Orléans, Québec.

Moreau, J.-F., É. Langevin et L. Verreault, 1991 : Assesment of the ceramic evidence for Woodland-Period cultures in the lac Saint-Jean area, Eastern Quebec. *Man in the Northeast* 41 : 33-64.

Morin, A., 1997 : Pétrographie et géochimie des cherts de la région de Québec : caractérisation, variabilité et origine des olistolites siliceux ordoviciens. Mémoire de maîtrise, Faculté des sciences de la terre, Université du Québec à Montréal.

Murray, J. V., 1761 : Map of the St. Lawrence. ANC, nmc 17350.

Parent, R., 1985 : Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760. Rapport remis au ministère des Ressources naturelles, Québec.

Paul, J. T., 1999 : Le territoire de chasse des Hurons de Lorette. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXX, n° 3, p. 5-20.

Pintal, J.-Y., 1998a : Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

Pintal, J.-Y., 2000 : Ville de Beauport, étude de potentiel archéologique. Étude remise à la Ville de Beauport.

Pintal, J.-Y., 2001 : La préhistoire de Baie-Comeau et l'exploitation des ressources du littoral. *Archéologiques*, vol. 14, p. 1-10.

Pintal, J.-Y., 2002 : De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXII, n° 3, p. 41-54.

Pintal, J.-Y., 2006a : Le site de Price et les modes d'établissement du Palé Indien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques* 19 : 1-20.

Pintal, J.-Y., 2006 b : The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec. Sanger D. et M. A. P. Renouf (éds) *The archaic of the Far Northeast*, Université du Maine, Orono, p. 105-138.

Pintal, J.-Y., 2012 : Late Pleistocene to Early Holocene adaptation: The case of the Strait of Quebec. *Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast* (Chapdelaine éd.), Texas University Press, Houston : 218-236.

Pintal, J.-Y., 2012a : Fouille archéologique du site CeEt-211, station C. Secteur Saint-Romuald. Arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest. Ville de Lévis. Rapport remis au MCC, Québec.

Pintal, J.-Y., 2012 b : Typologie et chronologie des pointes de projectile de l'Archaïque récent à Lévis. *Archéologiques* 25 : 1-28.

Pintal, J.-Y., à paraître : Inventaire archéologique du parc de la Martinière, ville de Lévis.

Plourde, M., 2003 : 8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Rapport déposé à Parcs Canada, Québec.

Plourde, M., 2010 : Fouilles archéologiques Marais du Nord, lac Saint-Charles. Sous la direction d'Allison Bain. *Cahiers d'archéologie du CELAT* 30, Université Laval, Québec.

Quebec Soil Survey Committee, 1937 : Orleans Island and Beupre Coast District. Experimental Farm Branch, Ottawa.

Ratelle, M., 1987 : Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours. Rapport déposé au ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec.

Richard, P. J. H., 1987 : Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, Département de géographie, Université de Montréal, n° 87-01.

Richard, P. J. H., 2009 : Histoire postglaciaire de la végétation. In *Manuel de foresterie*. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.

Robinson IV, F. W., 2012 : *Between the Mountains and the Sea. An Exploration of the Champlain Sea and Paleoindian Land Use in the Champlain Basin*. *Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast* (Chapdelaine éd.), Texas University Press, Houston : 191-217.

Roy, A., 2014 : Pont de l'Île-d'Orléans. Étude remise au MTQ, Québec.

Roy, J.-E., 1984 : Histoire de la Seigneurie de Lauzon. Réédition. Société d'histoire régionale de Lévis, Lévis.

Royer, M., et J.-Y. Pintal, 1998 : Ancienne centrale Chaudière, relevés archéologiques. Rapport déposé au MCC, Québec.

Ruralys, 2011 : Étude de potentiel archéologique, île d'Orléans. Étude remise à la MRC de l'île d'Orléans, Île-d'Orléans.

Samson, G. et Sasseville, A., 2003 : Inventaire des sites de four à chaux. Rapport déposé au MCC, Québec.

Service hydrographique du Canada, 2010 : Cartes marines électroniques Q13298-00101446. Ottawa.

SIGEOM, 2002 : Compilation géoscientifique – géologie 21L14-200-0202. Ministère des Ressources naturelles, Québec.

Slater, P., 1993 : Site du campement de l'armée du général Wolfe à Boischatel, CfEs-22, rapport de la surveillance et des fouilles. Rapport déposé au MCC, Québec.

Speck, F. G., 1927 : Family hunting territories of the lake St. John Montagnais and neighboring bands. *Anthropos* XXII : 387-403.

Spies, A. E. et D. B. Wilson, 1987 : Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine, 232 p.

Taché, K., 2010 : Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Tremblay, R., 2006 : Les Iroquois du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.

Tremblay, P. et P.-A. Bourque, 1987 : carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

Trigger, B., 1991 : Les enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple Huron. Libre-expression, Montréal.

Turcotte, L.-P., 1867 : Histoire de l'île d'Orléans. Atelier typographique du Canadien, Québec.

Villeneuve, Sr. De, 1688 : Carte des environs de Québec en la Nouvelle-France mesurée très exactement en 1688. BAC.

Vincent, N., 1829 : Plan de 60 par 40 lieux de la rivière Saint-Maurice à Chicoutimi. PL 26 31. Bureau de l'arpenteur général du Québec, Québec.

Wright, J. V., 1982 : La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire. Recherches amérindiennes au Québec, vol. 12, n° 3, p. 193-205.

Young, P. M., M. R. Horne, C. D. Varley, P. J. Racher et A. J. Clish, 1995 : A biophysical model for archaeological sites in Southern Ontario. Ontario Transportation, Toronto.

## **ANNEXES**

### **ANNEXE 1**

Carte 1 – Potentiel archéologique et naturel au Sault Montmorency (Gaumont, 1992)

Carte 2 – Plan d'ensemble du site du manoir Montmorency, CfEs-23 (Gaumont, 1992)

### **ANNEXE 2**

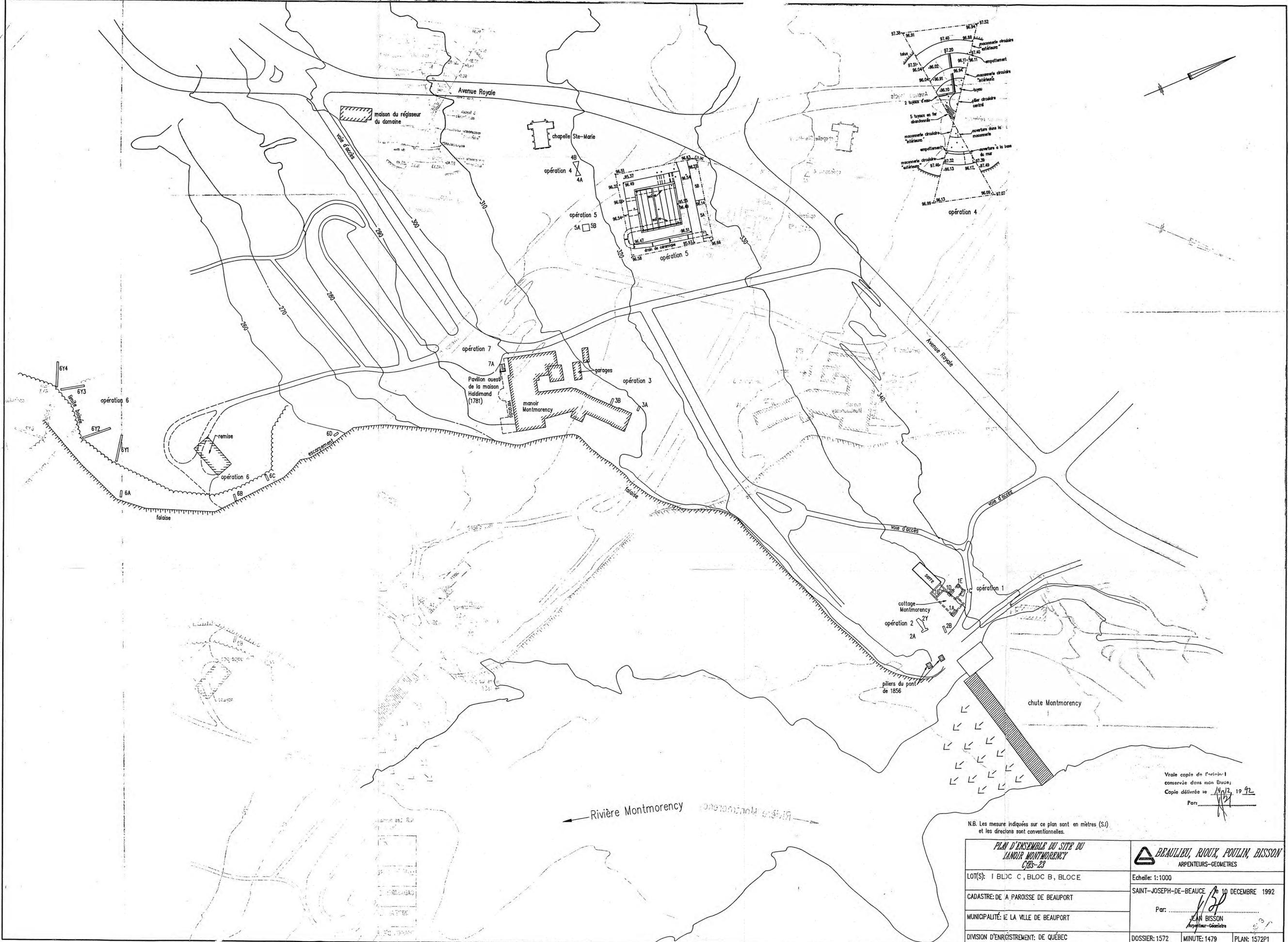
Cartes de potentiel

## **ANNEXE 1**

Carte 1 – Potentiel archéologique et naturel au Sault Montmorency (Gaumont, 1992)

Carte 2 – Plan d'ensemble du site du manoir Montmorency, CfEs-23 (Gaumont, 1992)





Vraie copie de l'original  
 conservée dans mon Bureau;  
 Copie délivrée le 14/12/1992  
 Par: *[Signature]*

N.B. Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (S.I.)  
 et les directions sont conventionnelles.

<b>PLAN D'ENSEMBLE DU SITE DU MANOIR MONTMORENCY C83-23</b>		<b>BEAULIEU, RIOUX, POULIN, BISSON</b> ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
LOT(S): 1 BLOC C, BLOC B, BLOC E		
CADASTRE: DE LA PAROISSE DE BEAUPORT		Echelle: 1:1000
MUNICIPALITÉ: LA VILLE DE BEAUPORT		SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE 10 DECEMBRE 1992
DIVISION D'ENREGISTREMENT: DE QUÉBEC		Par: <i>[Signature]</i> JEAN BISSON Arpenteur-Géomètre
DOSSIER: 1572	MINUTE: 1479	PLAN: 1572P1

Fig. 3

## **ANNEXE 2**

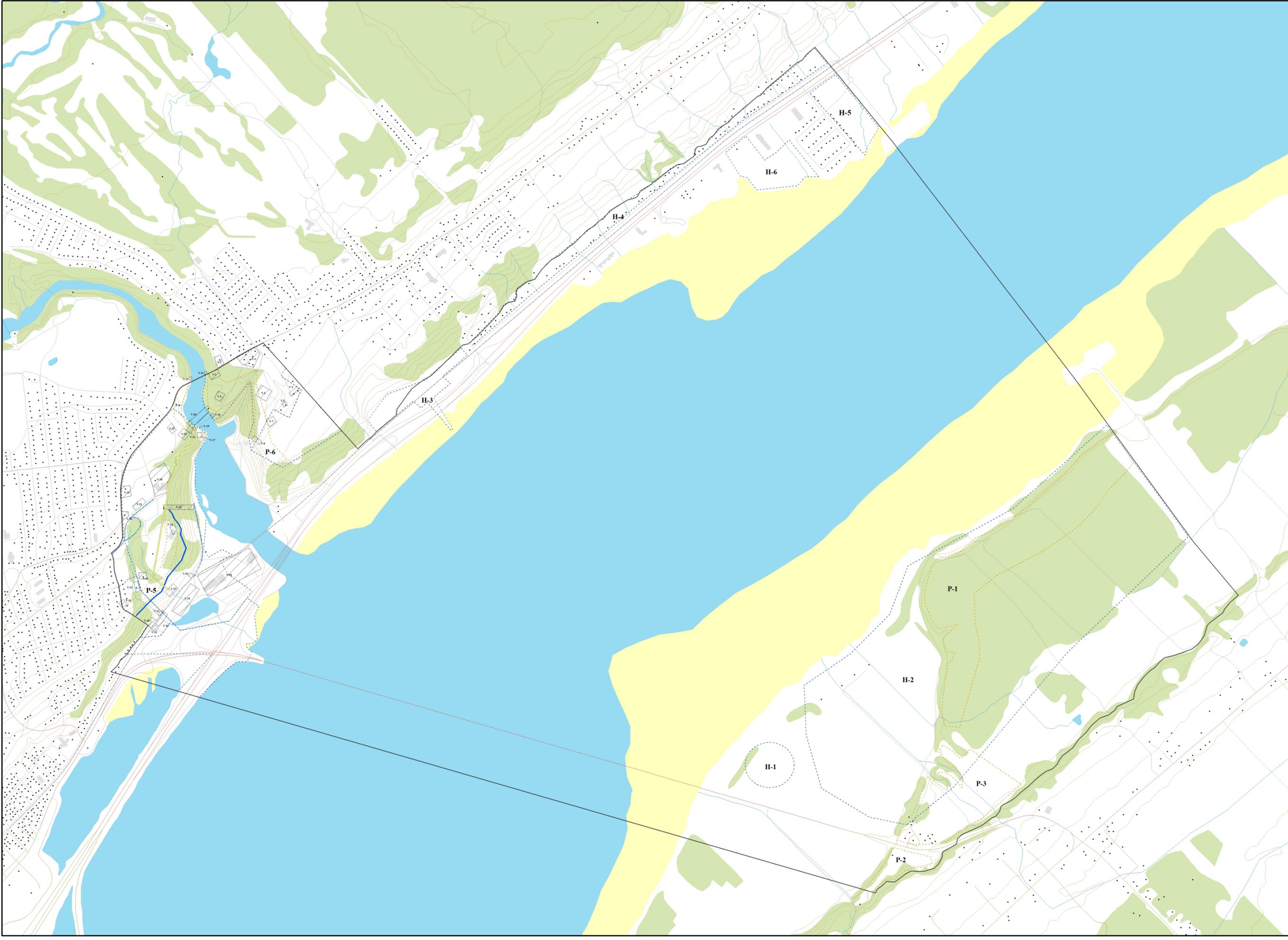
Cartes de potentiel

ÉTUDE DE POTENTIEL  
ARCHÉOLOGIQUE

PONT DE L'ÎLE D'ORLÉANS  
(Projet 154-99-0715)

Numéro de dossier:  
7121-14-AD01

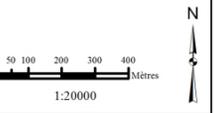
Carte de potentiel  
Localisation générale

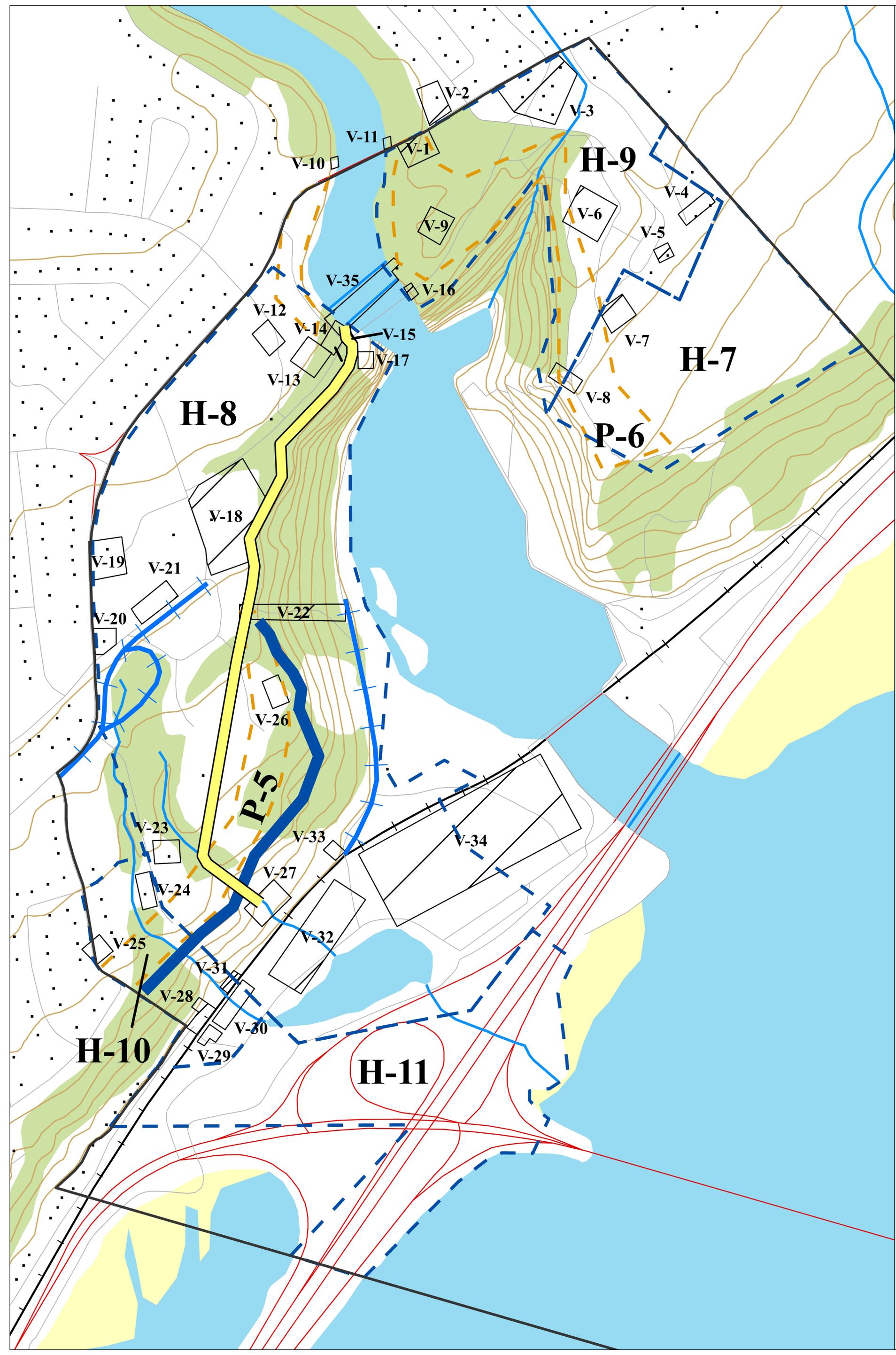


- Zone d'étude
- Zone de potentiel d'occupation amérindienne
- Zone de potentiel d'occupation eurocanadienne
- Limite
- Ancien tracé du chemin de fer et de tramway
- Conduite forcée
- Retranchement de l'année française (1759)
- Vestige immobilier observé ou présumé



Fond de carte topographique:  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ 200)  
Extrait de 211.14-102 et 211.14-202

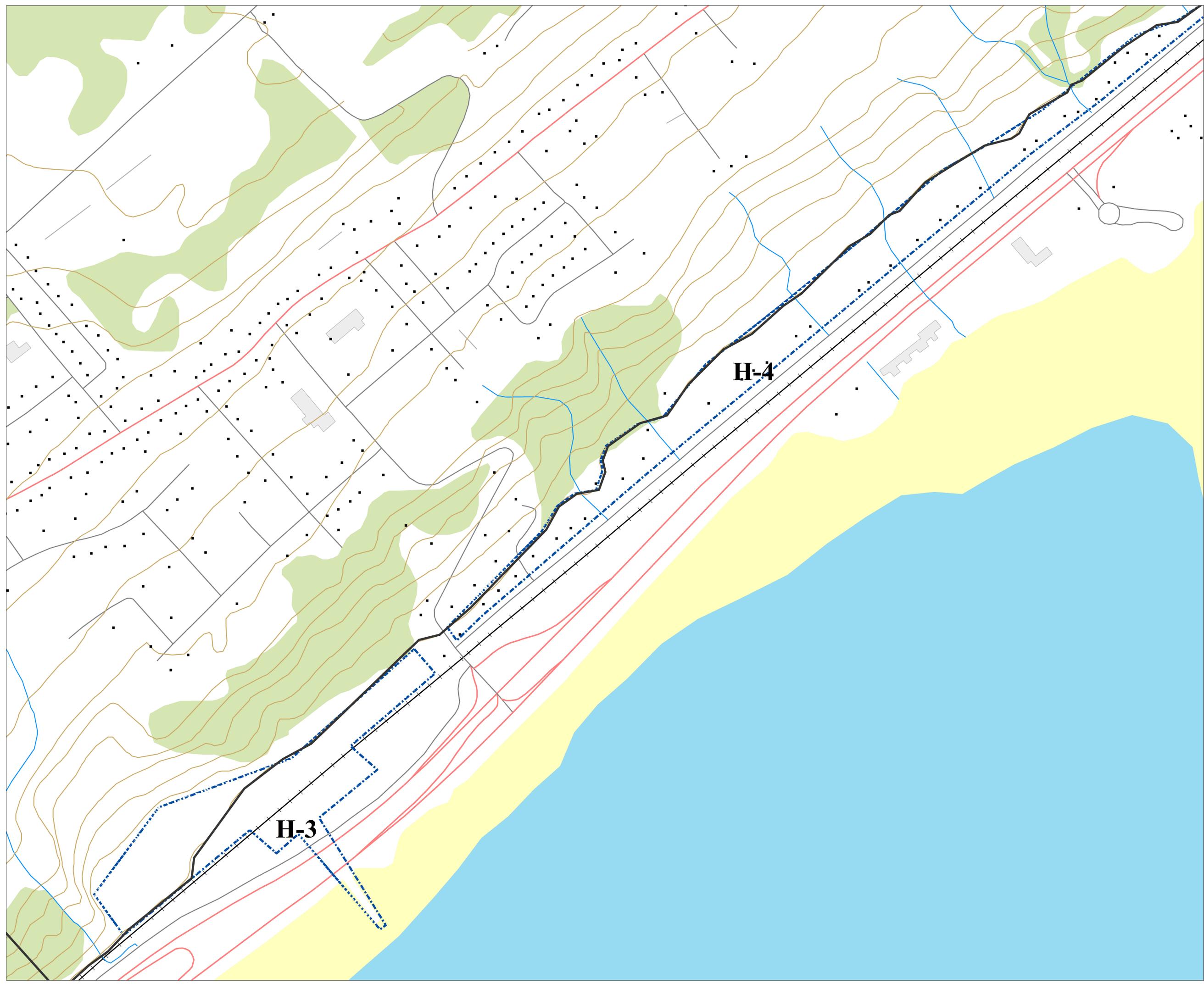




- Zone d'étude
- Zone de potentiel d'occupation amérindienne
- Zone de potentiel d'occupation eurocanadienne
- Ancien tracé du chemin de fer et tramway
- Conduite forcée
- Retranchement de l'armée française (1759)
- Vestige immobilier observé ou présumé



Fond de carte topographique :  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ 20k)  
Extrait de 211.14-102 et 211.14-202



Zone d'étude

Zone de potentiel d'occupation amérindienne

Zone de potentiel d'occupation eurocanadienne

Ancien tracé du chemin de fer

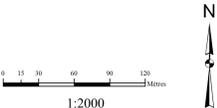
Conduite forcée

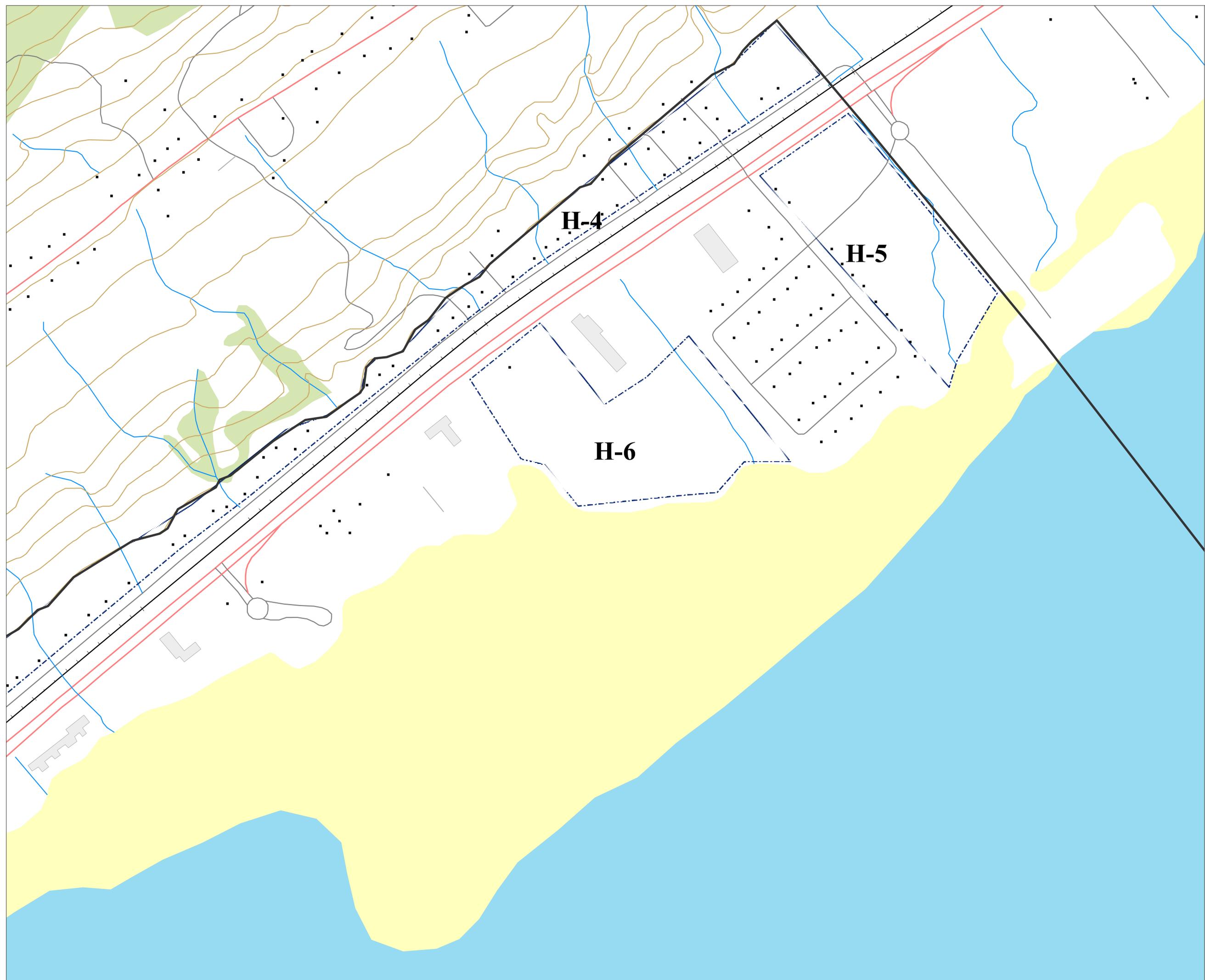
Retranchement de l'armée française (1789)

Vestige immobilier observé ou présumé



Fond de carte topographique :  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ 206)  
Extrait de 211.14-102 et 211.14-202





Zone d'étude

Zone de potentiel d'occupation amérindienne

Zone de potentiel d'occupation eurocanadienne

Limite

Ancien tracé du chemin de fer

Conduite forcée

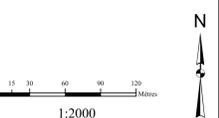
Retranchement de l'armée française (1759)

Vestige immobilier observé ou présumé

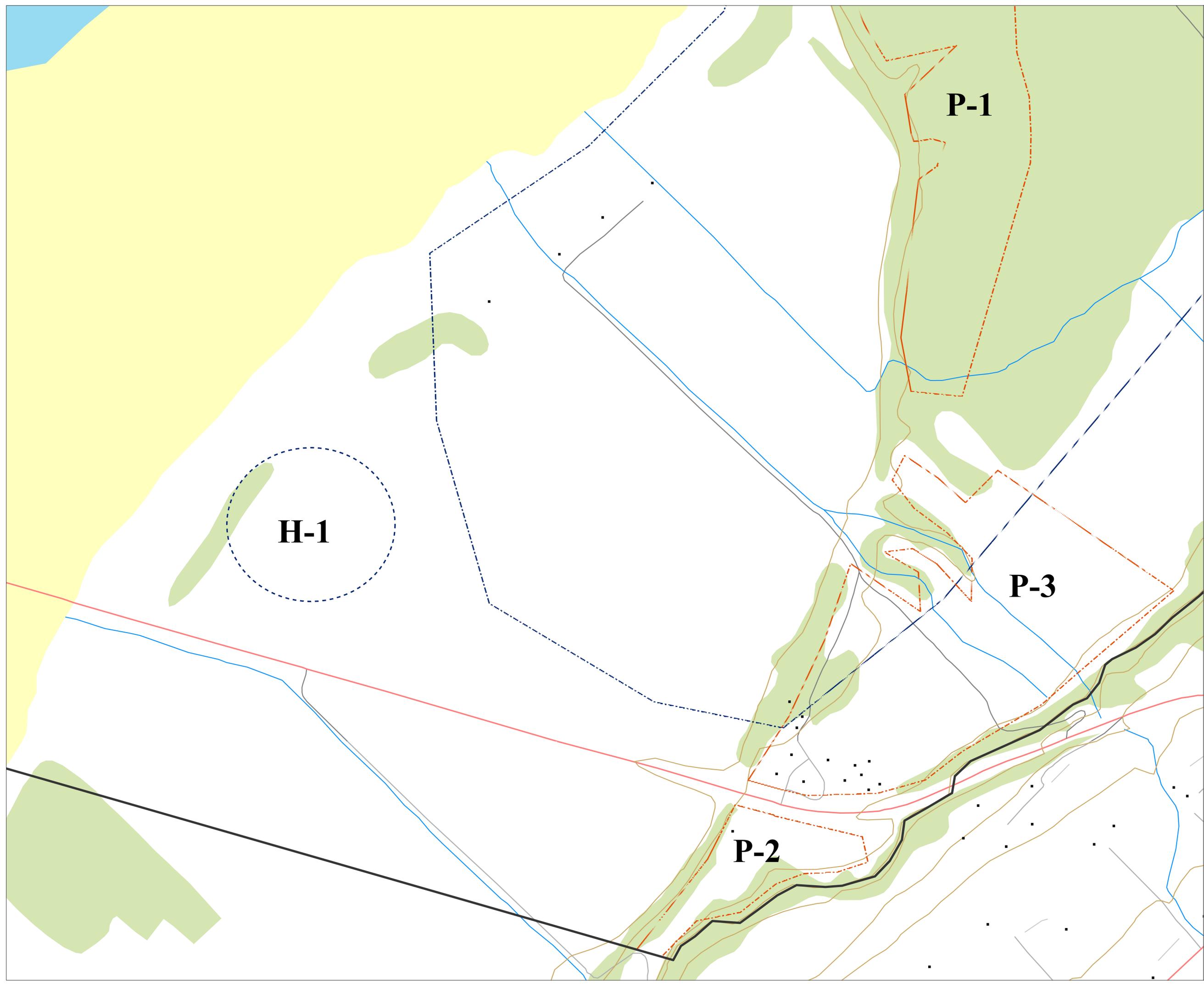
1/2



Fond de carte topographique :  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ 20k)  
Extrait de 211.14-102 et 211.14-202



1:2000



Zone d'étude

Zone de potentiel d'occupation amérindienne

Zone de potentiel d'occupation eurocanadienne

Limite

Ancien tracé du chemin de fer

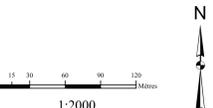
Conduite forcée

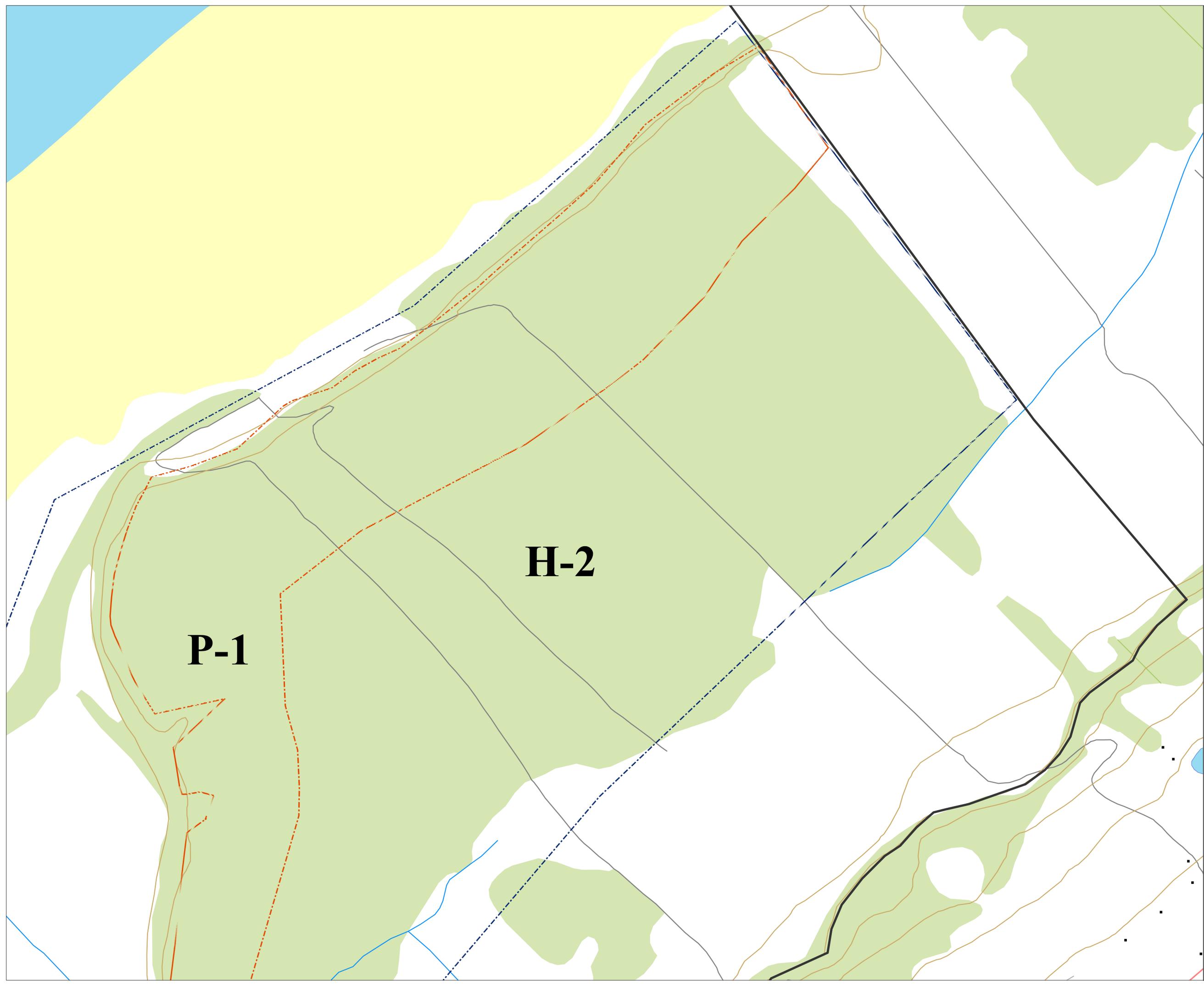
Retranchement de l'armée française (1789)

Vestige immobilier observé ou présumé



Fond de carte topographique :  
Base de données topographiques du Québec (BDTO 204)  
Extrait de 211.14-102 et 211.14-202





Zone d'étude

Zone de potentiel d'occupation amérindienne

Zone de potentiel d'occupation eurocanadienne

— Limite

— Ancien tracé du chemin de fer

— Conduite forcée

— Retranchement de l'armée française (1789)

Vestige immobilier observé ou présumé

■



Fond de carte topographique :  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ 20k)  
Extrait de 211.14-102 et 211.14-202

